

De Gaulle: maintenir un équilibre pacifique entre les deux superpuissances

Allusion au "Desir d'affranchissement" des C.F.

Dans son allocution radio-diffusée (dont on trouvera le texte intégral à la page 5), le président de la République française, ignorant presque complètement les problèmes domestiques, a défini hier soir

le rôle de la France dans le monde, insistant sur la nécessité d'une véritable indépendance et d'un équilibre entre les deux superpuissances, les Etats-Unis et l'Union soviétique. Il n'a fait

qu'une courte allusion à sa visite au Québec, signalant que le fait que la France prenne une "position proprement française" au sujet de la guerre du Vietnam, du Moyen-Orient, de la construction de l'Europe,

de la question monétaire et "pas plus tard qu'hier, de l'unanimité et l'indescriptible volonté d'affranchissement que les Français du Canada ont manifestée autour du président de la République française stupéfiée et indignée les apôtres du déclin".

Le thème dominant de l'allocution a été cependant le rôle de la France dans le monde. Partant de l'idée qu'il s'est toujours faite de la grandeur nécessaire de son pays, le président de la République a présenté aux Français à la fois une fresque historique, une doctrine de pensée, un programme d'action, tout en condamnant sévèrement les sceptiques, qu'il appelle "les passionnés de l'abaissement". Dans ce bilan du passé et cette projection sur l'avenir, il n'a pas émis d'idées qu'il n'ait déjà exposées. Il a cherché surtout à étayer le plus fortement possible ses vues familières. La "substance", l'"influence", la "puissance" qu'il veut pour la France, il les conçoit dans la paix. Avec l'Allemagne, qui fut "un empire à l'ambition dominatrice", cause principale des conflits passés, c'est désormais une amicale coopération que la France pratique, de même qu'avec ses anciennes colonies. La communauté des Six, les "relations" cordiales et fructueuses avec l'Europe de l'est, le "contact objectif avec Pékin", la condamnation des interventions étrangères en Asie du sud-est et au Moyen-Orient, et enfin l'armement de dissuasion, sont autant de piliers sur lesquels repose cette paix. Mais elle exige aussi l'indépendance nationale, le refus d'être assujéti à un bloc, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes "droit qui est le fondement nécessaire de toute confédération".

La France ayant ainsi une politique et une armée "à elle", doit asseoir son indépendance sur le développement moderne. "Si puissante que soit l'attraction de l'Amérique sur les Européens, a souligné le général de Gaulle, nous travaillerons à déterminer la communauté des Six à devenir, de son côté et pour son compte, une réalité politique et par là, un élément essentiel d'un équilibre pacifique du monde". Les décisions, déjà inscrites dans les faits, se heurtent cependant aux partisans du "renouveau" de l'"abaissement".

Il oppose à ces sceptiques le fait que la France, sans renoncer "à l'amitié qu'elle porte aux nations anglo-saxonnes", prend des positions "proprement françaises" au sujet du Vietnam, du Moyen-Orient, d'une Europe "qui soit européenne" (il maintient clairement son opposition à l'entrée dans le Marché commun de l'Angleterre et d'autres nations). Il condamne "les dévots de l'obédience atlantique", comme il condamne "les partisans du régime totalitaire", ceux qu'il avait appelés un jour les "séparatistes". Autrement dit, "communistes" et "atlantistes" sont pour lui deux menaces pour l'indépendance du pays.

Logexpo: Loubier rencontrera tous les intéressés, samedi

Le premier ministre Johnson a annoncé que le ministre du tourisme M. Loubier a convoqué une réunion à Montréal, demain, des représentants du service de logement de Québec, de l'Association des hôteliers de Montréal, de l'Association des hôteliers de la province, de la Corporation de l'exposition internationale aussi bien que de tout autre groupe intéressé au problème du logement et du tourisme.

M. Johnson a précisé que le gouvernement avait demandé à M. Loubier de s'occuper de cette question "afin de trouver une solution, la meilleure possible, pour régler le problème ou tout le monde se trouve maintenant embourbé à cause de l'échec de Logexpo". Le premier ministre a donné l'assurance que M. Loubier s'occuperait de la question avec diligence, et convoquerait d'autres réunions au besoin.

La veille M. Johnson avait exprimé son désaccord avec la proposition du sous-commissaire général de l'Expo, M. Shaw, qui suggérerait aux hôteliers d'assumer la responsabilité de Logexpo. Le premier ministre a dit craindre qu'une telle formule ne soit préjudiciable aux petits propriétaires et locataires qui ont préparé des chambres de l'Expo, car à son avis si les hôtels se chargeaient d'orienter les visiteurs, ils verraient d'abord à louer leurs propres chambres.

On a appris hier que la ville de Montréal, pour sa part, a décidé de sévir contre 10 établissements qui recevaient des clients à l'occasion de l'Expo. Parmi eux se trouve le motel Canadiana 1967, situé sur le futur emplacement de Radio-Canada, dont les postes américaines interceptent le courrier depuis le début de la semaine.

Les autres établissements sont: Collège Hostel, 331 est Sherbrooke; Hôtel El Convento, 2450 Saint-Antoine; Bellavista Touristica,

1175 à 1185 Saint-André; Tibo Hostel, 475 rue Bridge; Olympic Bowling, 2510 rue Centre; Montréal Hostel, 265 ouest rue Craig; Collège Français, 185 ouest rue Fairmount; Salle Saint-Stanislas, 1371 est rue Laurier; Gilles Montpetit, 4284 rue de La Roche.

La ville a tenté des poursuites contre ces établissements, soit parce qu'ils ne respectaient pas les règlements du code du bâtiment qu'ils s'étaient engagés à suivre en obtenant un permis de construction, soit parce que — dans le cas des salles paroissiales, salles de quilles ou autres transformées provisoirement en dortoirs — ils n'avaient pas pris la précaution d'obtenir un permis d'exploitation des autorités municipales.

Le service du logement du Québec a pour sa part annulé les permis de location émis au nom de ces établissements. Interrogé sur les motifs qui ont pu amener le service provincial de logement à émettre des permis à des établissements qui ne respectaient pas les règlements municipaux, un informateur à l'hôtel de Ville a souligné que de telles confusions sont fréquentes dans les secteurs où divers niveaux de gouvernement ont des juridictions concurrentes surtout, comme c'est le cas, semble-t-il, pour le service de logement, lorsque le personnel d'une agence publique est débordé par une situation d'urgence.

Ce même informateur signale que la Ville avait peu de possibilités d'action en ce qui touche le contrôle des logements offerts aux visiteurs de l'Expo, si ce n'est pour assurer le respect du Code du bâtiment ou règlement 1900, qui compte 375 articles.

Le service des permis et inspections de la Ville poursuit ses enquêtes et il se peut que de nouvelles poursuites soient intentées en Cour municipale.

Les Noirs poursuivront leur lutte dans la clandestinité

par William Gardner Smith, envoyé spécial de l'agence France-Presse

WASHINGTON — La révolte noire aux Etats-Unis est passée du stade de la lutte ouverte à celui de la lutte clandestine.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec un grand nombre de militants noirs au bas de l'échelle dans les villes les plus importantes du pays. La plupart pensent que, à moins d'une provocation vraiment stupide de la police, il n'y aura vraisemblablement plus cet été d'émeutes spontanées comparables à celles qui ont éclaté à Detroit et à Newark le mois dernier.

Mais tous les jeunes gens décidés préparent maintenant le terrain pour un combat beaucoup plus organisé et d'une forme bien plus implacable.

Une grande partie des propos qu'ils m'ont tenus était absolument confidentielle. Mais déjà on peut dire — avec leur assentiment — que des attaques surprises sont prévues contre des objectifs bien déterminés, pour la plupart économiques, ainsi que des combats de rues contre la police.

Le but de ces actions serait de "chasser l'occupant blanc des secteurs noirs" et de frapper sa puissance économique. C'est un plan à long terme.

Un militant d'une organisation extrémiste semi-clandestine fait appel à la terminologie du président Mao Tse-toung: "Nous nous préparons à un combat de longue haleine, m'explique-t-il, et vous verrez que nos organisations se glissent dans le peuple comme le poisson dans l'eau".

Voir page 6: Les Noirs

Saigon: sept candidats menacent de se retirer de la lutte électorale

SAIGON — A peine commencée, la "campagne électorale" pour les élections présidentielles au Sud-Vietnam connaît de sérieuses difficultés. Sept des dix candidats civils dont les deux rivaux les plus sérieux des généraux Thieu et Ky, MM. Tran Van Huong et Phan Khanh, ont en effet annoncé qu'ils suspendaient leur campagne jusqu'à ce qu'ils aient reçu du gouvernement des excuses pour l'incident survenu dimanche

dernier à Dong Ha, lors de la "tournee" électorale collective, et l'assurance que les "voyages de propagande" ne seraient plus "sabotés". Ils ont aussi menacé de retirer leur candidature.

Si les premières indications recueillies dans les milieux proches du gouvernement semblaient exclure, de la part des généraux Thieu, chef de l'Etat, et Ky, premier ministre, un

Voir page 6: Saigon

Au CCRO, nouvel échec de la CSN qui promet de lutter jusqu'au bout

Le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, a promis hier que la CSN luttera jusqu'au bout pour faire reconnaître le droit des travailleurs à la liberté d'association.

La longue déclaration de M. Pepin survient deux jours après que le Conseil canadien des relations ouvrières eut rejeté la requête en affiliation à la CSN faite par les employés de la production à la société Radio-Canada.

M. Pepin s'en prend à la décision du CCRO, mais aus-

si à la Presse canadienne qui a publié "des faussetés" en rapport avec cette affaire, ainsi qu'au "fonctionnaire en chef du CCRO" pour son attitude.

Le CCRO, note M. Pepin, vient de rendre un deuxième jugement sur la requête des employés de la production de Radio-Canada au Québec. Il vient de dire, poursuit le président de la CSN, "chose qu'il n'aurait jamais faite s'il n'y avait eu la nécessité, que le jugement qu'il a rendu le 21

Voir page 6: Le CCRO

Demain dans Le Devoir Les résultats d'un sondage d'opinion sur la visite du général de Gaulle

Demain samedi nos lecteurs pourront trouver dans Le Devoir les résultats d'un sondage d'opinion sur la visite du général de Gaulle au Québec. Ce sondage a été effectué par le Centre de recherches sur l'opinion publique auprès des citoyens de Montréal, Québec et Trois-Rivières. Il a été réalisé grâce à une collaboration entre Radio-Luxembourg, le Montreal Star, Le Soleil de Québec et Le Devoir. Réservez dès maintenant votre exemplaire du Devoir.

Les conservateurs et l'économie

Des propositions réalistes sinon dynamiques

COURVILLE (De notre envoyé) — Bien que les discussions y aient été particulièrement laborieuses et que des participants se soient plaints de leur caractère théorique, c'est le comité sur le développement économique qui a produit à l'Assemblée plénière d'hier l'un des rapports les plus intéressants bien qu'il se situe en deça de ce que les observateurs appelleraient une politique dynamique.

Qualifiant d'assemblage disparate l'ensemble des propositions économiques mises de l'avant au Canada ces dernières

années, le comité a préconisé une série de propositions qui se veulent réalistes et qui tiennent compte des objectifs traditionnels de l'économie canadienne.

Considérant que l'éducation et les progrès de la technologie sont les points d'appui essentiels de saines politiques sur les ressources humaines et financières, le comité établit en principe que l'éducation, bien que de juridiction provinciale, a une importance nationale que doivent reconnaître les différents gouvernements.

C'est pourquoi dans ce domaine aussi bien que dans celui de

l'élaboration d'une politique de recherche scientifique le comité recommande l'établissement d'étroites relations entre les gouvernements.

Discutant de la question des ressources financières du pays, le comité a adopté les positions suivantes: ● Il souhaite le maintien au pays d'un haut niveau d'investissements étrangers.

● Il souhaite également une vaste entreprise de regroupement de capitaux canadiens et notamment par les politiques suivantes:

1) révision complète des objectifs de la société canadienne

de développement dont le parlement doit discuter à l'autonomie;

2) des réformes dans le fonctionnement de la banque de développement industriel;

3) la libéralisation des lois canadiennes sur les compagnies d'assurance pour leur permettre d'investir davantage au pays;

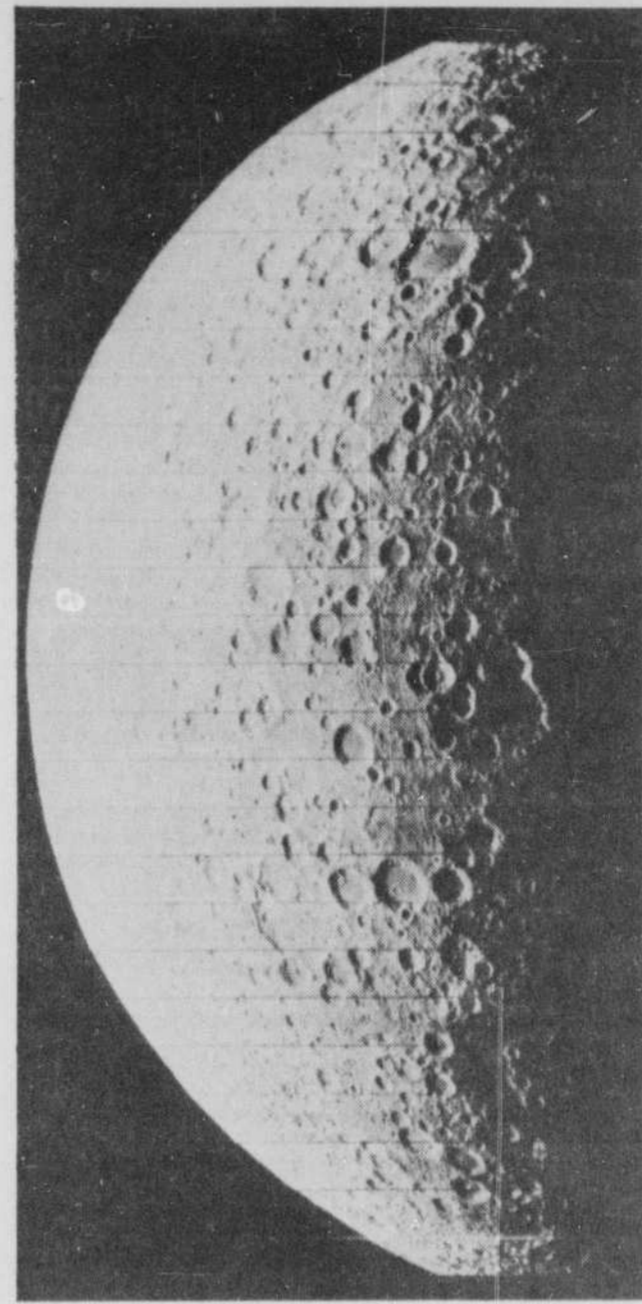
4) des politiques devant permettre aux banques d'investir une plus forte proportion de leurs capitaux au Canada;

5) une révision des politiques monétaires qui aurait en vue une plus grande efficacité

6) le comité recommande en outre que le gouvernement entreprenne des études portant sur la révision de la politique nationale du pétrole et sur la politique des eaux.

Dans un autre ordre d'idées, le comité se dit en faveur d'un accroissement considérable du commerce international du Canada. Il recommande une réévaluation des politiques impliquant des paiements de transfert de façon à établir dans quelle mesure elles constituent des méthodes efficaces de redistribution des revenus et un apport utile à l'épanouis-

Voir page 6: L'économie



Cette photo, illustrant la face cachée de la lune, a été prise depuis le Lunar Orbiter 5, plus tôt cette semaine. La partie éclairée représente environ le quart de la surface qui échappe aux observateurs terrestres. On peut distinguer sur cette photo des traits du relief lunaire dont la dimension ne dépasse pas 1,500 pieds. (Téléphoto UPI)

Le bill 67: vers un affrontement décisif à Québec

QUEBEC (DNC) — Un affrontement décisif est devenu inévitable entre le gouvernement et l'opposition sur le bill 67, modifiant la charte de la session, le premier ministre Johnson a dit après l'ajournement de la session hier soir qu'il n'était pas question pour le gouvernement de retirer ce projet de loi. Il a formellement nié les rumeurs qui circulaient à ce sujet hier au Parlement ajoutant: C'est l'opposition qui déterminera le moment de la fin de la session.

Pour sa part, le principal porte-parole de l'opposition, l'ancien ministre de l'éducation, M. Gerin-Lajoie, a déclaré hier soir que les libéraux étaient plus déterminés que jamais "à tout mettre en oeuvre" pour que le bill ne passe pas. Il n'a cependant pas voulu préciser si l'opposition se contenterait d'un débat vigoureux qui ne durerait que quelques heures ou ferait obstruction systématiquement au projet de loi pendant des jours.

Dores et déjà, il apparaît possible donc que la session ne soit prorogée que demain.

En fin d'après-midi hier, l'étude du bill 67 a été reprise pendant quelques minutes avant l'ajournement de la Chambre à ce matin.

Le ministre Maurice Bellemare a alors commencé un discours sur la motion inscrite le 18 juillet par le député Richard Hyde pour faire reporter l'étude du bill à trois mois.

Pour les conservateurs, le statut particulier est devenu une "possibilité"

par Pierre-C. O'Neil

COURVILLE — Après trois jours d'un cheminement difficile et de désaccords dramatiques la conférence de Montmorency a reçu hier sans sourcilier le rapport du comité sur la constitution.

Les conclusions du rapport sont passées comme lettre à la poste après qu'elles eurent été revues et polies par 5 membres du comité dont MM. Georges Valade et Martial Asselin.

Bien qu'il reste quelques ambiguïtés dans la déclaration des conservateurs, l'un des participants à la conférence, M. Peter White a expliqué immédiatement, après la publication du rapport que fondamentalement il fallait l'interpréter comme ceci: les conservateurs avaient rejeté jusqu'ici le statut particulier pour le Québec. Cette position est maintenant modifiée en ce sens que si le parti ne reconnaît pas le statut particulier, il a cessé de s'y opposer et le considère maintenant comme une possibilité qu'il reste à préciser.

En substance le rapport n'est pas très différent du

projet dont les journaux avaient fait état hier mais s'y ajoute un ensemble de précisions sur la reconnaissance des droits des Canadiens à travers le pays sur le triple plan de l'éducation, de l'utilisation du français dans les tribunaux et les législatures.

Des propositions mises de l'avant hier, la déclaration finale qui fera l'objet d'un rapport au congrès de septembre tire certaines conséquences logiques au sujet desquelles il s'est mis d'accord mais dont il dit que "ce ne sont pas nécessairement les seules":

● La constitution est un document canadien qui ne peut être amendé qu'au Canada.

● Un nouveau tribunal constitutionnel s'impose.

● On doit inclure dans la constitution une déclaration des droits de l'homme.

● On doit reconnaître les droits culturels et linguistiques des Canadiens français à travers tout le pays.

Le document conclut: "Le Canada est notre priorité majeure."

Voici le texte français de la déclaration de principe que le comité a soumis à la séance plénière hier soir et qui sera pris en considération par le comité des résolutions du congrès de Toronto.

liens de plus en plus étroits avec la France.

Il a d'autre part dénoncé les principes mêmes de la politique étrangère du Canada en établissant qu'elle sert d'appui à notre politique militaire alors qu'elle devrait l'inspirer et en constituer le fondement.

Pour M. Camp les relations étroites du Québec et de la France

Voir page 6: M. Camp

Voir page 6: Possibilité

Suite au départ de Me Aquin

Les libéraux de Dorion souhaitent la venue d'un "franc représentant"

L'association libérale du comté de Dorion s'est désolidarisée de Me François Aquin, qui a quitté le parti à la suite d'un désaccord sur la tenue d'un communiqué du caucus des députés au sujet de la visite de de Gaulle.

Dans un communiqué remis à la presse, l'association précise que la décision de Me François Aquin, de siéger comme député indépendant à l'Assemblée législative, ne change en rien la politique de l'association libérale du comté de Dorion de poursuivre ses activités, au sein du parti li-

béral, sous l'égide du caucus libéral et de son chef, M. Jean Lesage.

En conséquence, l'association du comté de Dorion se désolidarise de l'attitude et des opinions de l'ex-député libéral et souhaite la venue d'un franc représentant libéral.

D'autre part, à la suite du même incident qui a provoqué un certain nombre de démissions dans les cadres du parti libéral du Québec, l'exécutif des jeunes libéraux du comté de Dubuc a tenu à faire savoir qu'il appuyait pour sa part l'attitude du parti et de son chef.

Le communiqué, qui porte la signature de M. Ghislain Harvey se lit comme suit:

"Après étude de ce qui s'est passé au sein du Parti Libéral du Québec ces dernières semaines, nous de l'exécutif des jeunes libéraux du comté provincial de Dubuc, ne pouvons que s'associer et féliciter le Parti Libéral pour sa grande démocratie interne et pour la fermeté et l'objectivité dont le Chef du parti a fait preuve dans sa déclaration au sujet du désormais célèbre "Vive le Québec Libre."

"Aussi, nous sommes heureux et fiers que le Parti Libéral ait accepté la démission de M. François Aquin qui, à notre sens minait le parti de son intérieur par ses énoncés irréalistes et séparatistes."

"Nous croyons que tout membre de notre parti a droit de démissionner ou de quitter la fédération libérale, tant qu'à nous, nous sommes toujours convaincus de la valeur du Parti Libéral comme "le seul outil valable" au développement de la Province de Québec."

La déportation d'Edmondson: l'ordre est maintenu

OTTAWA — L'ingénieur auto-didacte qui a construit le pavillon allemand à l'Expo 67 sera déporté aux Etats-Unis où il devra faire face à l'accusation de s'être évadé de prison.

La commission d'appel de l'immigration a rejeté l'appel contre l'ordre de George Ben Edmondson qui vivait depuis deux ans au Canada sous le nom d'Alex Bormann.

Un porte-parole a déclaré que le ministre de l'immigration, M. Jean Marchand, qui est investi du pouvoir de renverser la décision de la commission, a refusé d'intervenir dans la cause.

En conséquence, Edmondson sera déporté "immédiatement". Un fonctionnaire de l'immigration a cependant ajouté qu'il est improbable que Edmondson soit remis entre les mains des auto-

rités de l'immigration américaine avant la fin de semaine.

Edmondson s'était évadé le 3 août 1965 du pénitencier de l'Etat du Missouri, à Jefferson City, alors qu'il y purgeait une peine de 10 ans d'emprisonnement pour vol à main armée. Edmondson était venu au Canada et avait réussi à convaincre une compagnie montréalaise qu'il était ingénieur. Il avait été embauché comme ingénieur en chef et chargé de l'érection du spectaculaire pavillon allemand, à l'Expo 67.

Par la suite, il fut nommé ingénieur en chef par la même compagnie, Ross and Anglin, pour un projet de \$60,000,000 à Shawville, au Québec, où la Gendarmerie royale l'a appréhendé le 29 juin.

Edmondson s'était marié pendant son séjour à Montréal et habitait une maison neuve à Shawville, avec sa femme et son enfant. Il est actuellement détenu à la prison du comté de Carleton, à Ottawa.

Edmondson, considéré comme un artiste de l'évasion et possédant un lourd dossier criminel aux Etats-Unis, est sur la liste des hommes les plus recherchés par le FBI depuis 1966.

Cependant, sa réputation auprès de son employeur montréalais semble être de premier ordre, même après que ce dernier eût découvert qu'il était un autodidacte et non un ingénieur diplômé. "C'est tout à son honneur," a déclaré M. G. Ryan, président de Ross and Anglin. Si j'avais le choix entre 100 ingénieurs diplômés, je choisirais tout de même Alex." Ce dernier n'a à son crédit que deux années de "high school" et six mois de collège, comme étudiant en histoire.

Ses amis à Shawville et à Montréal ont signé une pétition demandant au gouvernement canadien de lui permettre de demeurer au Canada. Sa femme, une Montréalaise de 20 ans a donné naissance à un fils le 3 juillet.

Le jury du quatrième salon international de la caricature tenu dans le foyer de l'édifice de la Bourse, Place Victoria, sera présidé par Me Jean Martineau, président du Conseil des arts du Canada, et composé de Madame Judith Jasmin, correspondante de Radio-Canada aux Nations unies, et de M. Robert Ayre, critique du Montreal Star. Le jury se réunira au cours des prochains jours pour attribuer \$14,000 en 34 prix. Le grand prix est de \$5,000.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

GÉRANT DES VENTES

Une importante société canadienne dans le domaine des produits alimentaires en conserves recherche un Gérant des Ventes bilingue et possédant un certain nombre d'années dans ce domaine ou produit connexe. Location - Montréal.

Cet emploi exige un homme ayant de préférence une formation universitaire, connaissant bien le marketing, capable de former et motiver des chefs de file et des vendeurs, ainsi que mener à bien des études de marché.

Relevant directement du Vice-Président Exécutif, le candidat retenu devra faire preuve de dynamisme et d'esprit d'initiative et avoir en outre d'excellentes connaissances de la vente au détail. Salaire intéressant basé sur l'expérience et les antécédents.

Soumettez votre curriculum, discrétion assurée, à Charles E. Gernaey

SAMSON, BELAIR, SIMPSON, RIDDELL INC.

Conseillers en Administration
360 ouest, rue St-Jacques
Montréal, Québec - 878-3629

INSTITUT PHILIPPE PINEL (HÔPITAL PSYCHIATRIQUE A SECURITE MAXIMALE)

1-a) INFIRMIERS DIPLOMÉS

De préférence avec post-scolaire en psychiatrie.

b) AUXILIAIRE EN NURSING

c) INFIRMIER AVEC EXPERIENCE EN MILIEU PSYCHIATRIQUE

QUALIFICATIONS:

Diplôme ou certificat - expérience valable

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Vacances annuelles
Avantages sociaux importants
Chances d'avancement.

Communiquer avec: **M. WALLY BELLEMARE DIRECTEUR DU NURSING. 331-2410 Poste: 263.**

2- MONITEURS

Différents métiers - pour enseignement et entraînement aux travaux et activités sportives et récréatives des patients.

QUALIFICATIONS:

Diplôme ou carte de compétence de corps de métier - expérience valable. Connaissance du milieu psychiatrique de préférence.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Vacances annuelles
Avantages sociaux importants
Chances d'avancement.

Envoyer CURRICULUM VITAE. **DIRECTEUR DU PERSONNEL INSTITUT PHILIPPE PINEL 800-OUEST-BOUL. GOUIN MONTREAL 12. P. QUEBEC.**

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE LONGUEUIL

demande

deux (2) institutrices de langue française répondant aux qualifications suivantes:

- 1- avoir au moins 13 années de scolarité
- 2- connaître la méthode Cuisenaire au niveau de 3ième et 4ième année (étude avec attestation)
- 3- La candidate doit faire parvenir sa demande à l'attention de la personne ci-dessous mentionnée:

M. Roch-Jean Tellier, d.g.e. 13 St-Charles, est, Longueuil.

LA BIBLIOTHÈQUE DU CENTENAIRE SIMON FRASER DE CORNWALL

requiert les services

d'une jeune personne bilingue pour remplir le poste d'aide-bibliothécaire pour la section des enfants.

Qualifications: La candidate devra avoir une bonne connaissance des deux langues; posséder au moins une treizième année, formation universitaire préférable mais non essentielle; s'intéresser à la lecture et aimer travailler avec les enfants.

Salaire à discuter.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

Mme Anne Nyland, chef bibliothécaire, Bibliothèque Publique de Cornwall, Case postale 1356, Cornwall, Ontario.

CITÉ DE ST-MICHEL

demande

INFIRMIÈRE — HYGIÈNE PUBLIQUE

Infirmière diplômée en hygiène publique pour son programme de santé dans les écoles.

Adressez votre demande d'emploi au:

Directeur du personnel, 7501 boul. Octogonal, Cité de St-Michel.

LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE CATHOLIQUE DE VILLE LEMOYNE

Demande

un principal d'école pour le primaire. Faire parvenir curriculum vitae à:

Paul Rajotte, sec-trés. 160 rue René-Philippe, Ville Lemoine, 671-5651

COMPTABLES AGRÉÉS

RÉCEMMENT PROMUS

Nous sommes à la recherche de jeunes comptables agréés pour remplir les cadres de notre bureau de Montréal. Les intéressés devront avoir une expérience au niveau senior et être intéressés à une carrière dans la comptabilité publique.

Toutes les demandes seront gardées confidentielles

ARTHUR ANDERSEN & CO. Comptables Agréés, 800, Boul. Dorchester O., Suite, 1206, Montréal 2, P.Q.

UNE MUNICIPALITÉ

située sur l'île de Montréal recherche les services d'un GREFFIER DE LA VILLE - AVOCAT, bilingue et expérimenté dans l'un ou les deux domaines.

Excellentes conditions de travail.

Envoyez curriculum vitae, références, etc. à Case 634, Le Devoir, Montréal.

La commission scolaire régionale Henri-Bourassa

demande

un professeur (masculin) de chimie pour enseigner 12^e année (secondaire V) à l'école St-Joseph de Mont-Laurier.

un professeur (masculin) de mathématiques pour 11^e année à l'école Sacré-Coeur de Maniwaki.

Adressez toute demande à:

Monsieur Gilbert Joly, Directeur général des écoles, Commission scolaire régionale Henri-Bourassa, Case postale 1410, Mont-Laurier, Cte Labelle, Tel. 623-1525

N.B. Les candidats sont priés d'indiquer leur numéro de téléphone dans leur demande d'emploi.

LA COMMISSION SCOLAIRE LES ÉCOTES

Demande

une jardinière diplômée avec ou sans expérience

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'attention du:

Directeur général des écoles, 2825 rue Dollard, Duvernay, Ville de Laval.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Suppléants demandés (Hommes - Femmes)

FONCTION:

Remplacer les professeurs absents aux différents degrés du cours secondaire et du cours élémentaire ou éventuellement prendre charge d'une classe à plein temps.

APTITUDES:

- a) posséder le baccalauréat ès arts ou avoir quinze (15) ans de scolarité;
- b) avoir une excellente santé.

SÉLECTION:

Le candidat à la suppléance devra:

- a) fournir la preuve officielle de ses qualifications;
- b) passer une interview;
- c) présenter un certificat de probité.

Le candidat devra se présenter personnellement en tout temps au cours de l'année à compter du 15 août après avoir demandé un rendez-vous à l'adresse suivante:

Bureau du personnel enseignant (Suppléance), La Commission des écoles catholiques de Mtl, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal 36.

Le secrétaire **Sylvio de Grandmont.**

HOTEL-DIEU DE MONTRÉAL

recherche

du personnel qualifié pour les postes suivants:

Service d'inhalothérapie:

TECHNICIEN EN CHEF TECHNICIENS DIPLOMÉS

d'un institut reconnu dans l'enseignement de techniques d'aérosolthérapie.

S'adresser au:

Directeur du personnel, 3840 rue St-Urbain, Montréal. Tél: 844-0161 poste 219

TRADUCTEUR

L'Institut Canadien des Comptables Agréés recherche les services d'un traducteur dont la langue maternelle est le français. Ses fonctions consisteront surtout à traduire des textes relatifs à l'enseignement et à la recherche et d'autres publications. Le poste exige une compétence évidente en français et en anglais et il serait souhaitable que le candidat soit familier avec la terminologie des affaires.

Les candidats voudront bien soumettre leur demande à l'adresse suivante:



R.D. Thomas, FCA
Directeur administratif
L'Institut Canadien des Comptables Agréés
69 est, rue Bloor, Toronto (5e), Ont.

TOUTE DEMANDE SERA TRAITÉE CONFIDENTIELLEMENT

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

AGENT D'APPROVISIONNEMENT - Traitement initial jusqu'à \$13,860 selon la compétence. Service général des achats.

- De préférence, diplôme universitaire en génie, en commerce ou toute autre discipline reliée à la fonction. Habileté démontrée et compétence reconnue en gestion des approvisionnements. Âge minimum: 30 ans.
- Concours 67S-2111. S'inscrire avant le 11 septembre pour la prochaine séance d'examen.

CONCILIATEUR - Traitement initial de \$6,315 à \$12,300 selon la compétence. Ministère du Travail, Québec et Montréal.

- Veiller à l'application du Code du Travail en matière de règlement des mécontentements dans les relations patronales-ouvrières.
- Diplôme en relations industrielles, en droit ou en toute autre discipline universitaire appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans les négociations de contrats collectifs de travail.
- Concours 67P-2114. S'inscrire avant le 22 août, pour la prochaine séance d'examen.

TRADUCTEUR - Traitement initial jusqu'à \$10,770 selon la compétence. Secrétariat de la Province: postes à Québec.

- Traduction du français à l'anglais, et occasionnellement de l'anglais au français, de textes administratifs et juridiques. Revision et correction d'épreuves.
- Diplôme en lettres ou en toute autre discipline universitaire appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans le domaine de la traduction.
- Concours 67P-2125. S'inscrire immédiatement.

TRAVAILLEUR SOCIAL - Traitement initial jusqu'à \$10,770 selon la compétence. Ministères de la Famille et du Bien-Être Social, et de la Justice. Postes à Québec et à Montréal.

- Service social auprès des individus et des groupes pour les aider à résoudre leurs problèmes de méadaptation sociale.
- Être membre de la Corporation des travailleurs sociaux professionnels du Québec.
- Concours 67P-2126. S'inscrire immédiatement.

COORDONNATEUR DE BUREAUX INTERREGIONAUX - Traitement initial jusqu'à \$18,500 à Québec et à Montréal; jusqu'à \$17,500 dans les autres régions. Ministère de l'Éducation. Postes à Québec, Montréal, Sherbrooke, Hull, Trois-Rivières, Chicoutimi et Rouyn-Noranda.

- Diriger et coordonner les activités des conseillers régionaux en matière de programmes, examens, organisation scolaire, équipement, financement et planification.
- Licence en sciences de l'homme ou en sciences de l'éducation. Plusieurs années d'expérience professionnelle dont sept au moins dans l'administration et la direction de groupes.
- Concours 67S-1302. S'inscrire immédiatement.

DIRECTEUR RÉGIONAL - Traitement initial jusqu'à \$15,500 selon la compétence. Direction générale de la main-d'œuvre. Ministère du Travail. Postes à Québec, Montréal, Sherbrooke, Hull, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Sept-Îles et Rouyn-Noranda.

- Assumer la direction d'un bureau régional et des bureaux locaux qui en dépendent; être responsable de l'application des politiques de main-d'œuvre dans une des régions administratives du Québec.
- Diplôme en sciences de l'homme ou en toute autre discipline universitaire appropriée, et plusieurs années d'expérience administrative au niveau de la direction, et compétence reconnue dans le domaine de la main-d'œuvre.
- Concours 67S-1301. S'inscrire immédiatement.

SPECIALISTE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION (Bureaux inter-régionaux) - Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Ministère de l'Éducation. Postes dans différentes régions administratives du Québec.

- Conseiller les commissions scolaires, les organismes et les institutions d'enseignement en matière de programmes, d'examen, d'organisation scolaire et d'éducation populaire. Renseigner les groupes intéressés et veiller à l'application des lois de l'éducation.
- Diplôme en sciences de l'éducation ou en toute autre discipline universitaire appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue en éducation; de préférence détenir une licence ou une maîtrise dans les domaines concernés. Bonne connaissance de la langue anglaise.
- Concours 67P-2123. S'inscrire immédiatement.

CONSEILLER EN MAIN-D'ŒUVRE - Traitement initial jusqu'à \$13,860 selon la compétence. Direction générale de la main-d'œuvre. Ministère du Travail. Diverses régions du Québec.

- Collaborer à la mise en application des politiques de main-d'œuvre.
- Diplôme en sciences de l'homme ou en toute autre discipline universitaire appropriée, et plusieurs années d'expérience pertinente de préférence dans la formation professionnelle et le placement de la main-d'œuvre.
- Concours 67PM-2111. S'inscrire immédiatement.

INGÉNIEUR-PHYSICIEN - Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Ministère de la Santé; poste à Montréal.

- Études sur les mesures de protection de la santé publique contre les radiations des appareils radio-thérapeutiques, des réacteurs nucléaires et des accélérateurs de particules.
- Diplôme en physique ou en génie physique. Connaissance sur les radiations et les mesures de protection.
- Concours 67PP-2118. S'inscrire immédiatement.

PHYSICIEN MÉTÉOROLOGISTE - Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Ministère des Richesses Naturelles; poste à Québec.

- Recherches hydrométéorologiques et statistiques en rapport avec le contrôle des inondations. Études sur la physique de l'atmosphère et la climatologie.
- Diplôme en physique, en génie physique ou en mathématiques, et maîtrise en météorologie.
- Concours 67PM-2118. S'inscrire immédiatement.

BIOLOGISTE - Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Ministère des Richesses Naturelles; poste à Québec et séjours occasionnels dans le Grand Nord.

- Rechercher sur les ressources animales et végétales du Nouveau-Québec à des fins sanitaires, récréatives ou commerciales.
- Diplôme en biologie ou autre discipline connexe. Expérience souhaitable dans les ressources cynégétiques.
- Concours 67P-2113. S'inscrire immédiatement.

CONSEILLER D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE - Traitement initial jusqu'à \$12,000 selon la compétence. Ministère du Travail. Direction générale de la main-d'œuvre. Diverses régions de la province.

- Aider les individus dans le cadre de programmes gouvernementaux d'éducation et de main-d'œuvre.
- Être membre de la Corporation des conseillers d'orientation professionnelle du Québec.
- Concours 67P-2116. S'inscrire immédiatement.

AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE - Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Divers ministères; Québec et Montréal.

- Licence ou maîtrise en sciences commerciales ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels.
- Concours 67P2103. S'inscrire immédiatement.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4 1454, rue de la Montagne, Montréal 25
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

Le Conseil supérieur de l'éducation siège à Drummondville

45 p.c. des chômeurs n'ont pas fait leur 7e année et 80 p.c. ont moins de 44 ans

DRUMMONDVILLE — Le Conseil supérieur de l'éducation qui siègeait hier à Drummondville a pu se rendre compte de l'urgence de l'établissement de cours de recyclage et de perfectionnement pour adultes et de la nécessité d'améliorer les cours qui existent présentement en vue de la préparation des jeunes au marché du travail.

Le mémoire présenté au CSE par le Comité de l'Opération Départ révèle que 44,9 p.c. des chômeurs de la région ont moins qu'une 7e année et que 80 p.c. d'entre eux ont moins de 44 ans, que la scolarité moyenne de la population est nettement inférieure à celle des provinces de Québec et d'Ontario, que les assistés sociaux sont récupérables dans une proportion d'environ 48,2 p.c. et que les jeunes adultes (10 à 29 ans) constituent à peu près 35,5 pour cent de la population.

Les niveaux de scolarité relativement bas qui existent dans la régionale, dit le mémoire, indiquent clairement qu'un effort soutenu dans la distribution de cours de récupération scolaire devrait être entrepris.

Le comité recommande qu'il y ait une plus grande coordination entre les industriels et les éducateurs afin d'éviter que les étudiants ne se dirigent vers des métiers appelés à disparaître et de façon que les cours soient mieux adaptés aux fonctions futures des travailleurs. Dans ce sens, on souhaite que des théoriques soient suivis de cours pratiques six mois d'étude, six mois de travail.

Le comité insiste en outre sur la nécessité d'offrir aux étudiants un meilleur service d'orientation. Après avoir affirmé que la solution au chômage régional réside en bonne partie dans la mobilité de la main-d'œuvre, le Comité de l'Opération Départ demande qu'on offre 17 sortes de cours allant de l'imprimerie en passant par des cours aux camionneurs jusqu'aux cours pour filles de table.

Le Conseil supérieur a en outre reçu des mémoires des régionales des Bois-Francs et Saint-François, et des comités d'organisation des Collèges d'enseignement général et professionnel de Drummondville et de Victoriaville.

Chacun des deux comités a présenté des statistiques et des arguments pour appuyer leur prétention à posséder chacun un CEGEP dans leur propre ville. Chacune fit valoir qu'elle possédait le capital étudiant, le corps professoral et les locaux requis à cette fin.

Par exemple, le comité du CEGEP de Drummondville, s'est opposé à l'inclusion de Victoriaville dans l'aire d'intégration du futur CEGEP.

alléguant que la population de Drummondville désirait avoir son propre CEGEP et que la distance entre les deux villes était par trop considérable. En ne couvrant que le territoire de la régionale Saint-François, il y a déjà une distance de 30 milles jusqu'à la localité la plus éloignée.

Dans son mémoire, le comité rapporte qu'il y aurait 1340 étudiants de niveau collégial en 1968 à Drummondville s'il ne couvrait que le territoire de la régionale Saint-François. Les membres du CSE ont semblé sceptiques quant à la validité de ces données.

Six institutions auraient déjà formellement décidé d'adhérer au CEGEP de Drummondville. Ce sont, le collège Marie-de-la-Présentation, l'Externat classique Saint-Raphaël, l'Institut familial Saint-Marie, l'École des infirmières, l'École technique et la Commission scolaire régionale Saint-François. Le siège social du CEGEP serait situé au collège Marie-de-la-Présentation.

D'autre part, la Commission scolaire régionale Saint-François a présenté un mémoire dans lequel elle demande d'avoir seule toute autorité dans le domaine pédagogique à quelque degré que ce soit en attendant le regroupement total des commissions scolaires locales.

Selon les auteurs du mémoire, l'adoption d'une telle mesure assurerait une préparation égale à tous avant d'atteindre le secondaire.

Sur le plan financier, devant l'impossibilité de payer à échéance le salaire des enseignants, la régionale Saint-François demande l'application de réformes radicales:

- 1) que la taxe foncière soit abolie dans le plus bref délai possible;
- 2) que les commissaires n'aient plus comme fonction de représenter les contribuables mais plutôt les parents;
- 3) que les revenus de la taxe de vente, perçue et conservée en totalité par l'Etat, soient consacrés à l'éducation;
- 4) que les prévisions budgétaires soient produites avant le 31 mars et approuvées, amendées ou non avant le premier juillet de l'année financière commençant à cette date;
- 5) et enfin, que le ministère verse à la régionale, mensuellement, les montants requis à son administration à compter du premier septembre de l'année en cours, en prenant comme base le budget adopté.

au clou

AUJOURD'HUI — A 10h, à l'université McGill, remise des diplômes et distribution de prix à plus de 350 élèves de la 51e session de l'École française d'été de l'université... A 17h, au pavillon de la jeunesse à l'Expo, conférence sur le "Mariage des jeunes et ses hasards"... Du 11 au 15 août, le Congrès du travail du Canada et l'Office national du film sont les hôtes à Montréal du 5e festival international des films du travail; quelque 60 films seront présentés... Du 11 au 13 août, au collège Saint-Laurent, se tient le congrès de l'Association des éducateurs spécialisés pour jeunes inadaptés... Enfin, au cours de la matinée, arrivée du "Flandre" dans le port de Montréal, le premier paquebot français à mouiller dans la métropole depuis 1936.

Soixante-quatre étudiants en médecine de douze universités canadiennes partent samedi en tournée dans les Territoires du Nord-ouest où ils vont prêter main-forte au personnel surchargé de travail dans les 15 hôpitaux et les 34 postes infirmiers de ce territoire. Cette tournée de trois semaines a été organisée par l'Association des étudiants en médecine et des internes grâce à une subvention accordée par la Commission du Centenaire.

M. Lawrence F. Hashey, sous-secrétaire provincial du Nouveau-Brunswick depuis juillet 1963, est décédé à l'hôpital à Fredericton, à l'âge de 58 ans.

Les résidents appuient les radiologistes

Le conseil d'administration de l'Association des médecins résidents au Québec a appuyé officiellement hier les radiologistes dans leurs négociations avec le gouvernement.

Le conseil regrette en effet vivement que les négociations, en cours depuis plusieurs mois déjà entre le ministère de la santé et l'Association des radiologistes de la province de Québec, aient abouti à une impasse; de plus, il approuve essentiellement les principes défendus dans ce conflit par la Fédération des médecins spécialistes du Québec, et en particulier, "le droit pour un médecin à la rémunération à l'acte médical et le droit d'exercer sa profession aux lieux de son choix". Le conseil d'administration des médecins résidents, organisme qui groupe 2.200 médecins du Québec accorde donc dans cette optique son entier appui à l'Association des radiologistes de la province de Québec et souhaite un règlement équitable et prochain du conflit.



Le président de la république du Rwanda, en Afrique, M. Grégoire Kayibanda, et le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, ont dirigé hier les cérémonies qui ont eu lieu à l'occasion de la journée nationale du Rwanda à l'Expo. À en juger par cette photographie, les fêtes ont été plus empreintes de solennité que de gaieté... Mais il ne faut pas toujours se fier aux photographies.

Le Québec préparera des dossiers économiques sur chacune de ses régions

QUEBEC — Le Conseil d'orientation économique du Québec préparera des dossiers régionaux qui contiendront des informations économiques de base permettant d'orienter le travail d'étude, d'animation et de consultation dans chacune des régions du Québec.

Clément Vincent, ministre responsable dans le Québec de l'application de l'entente fédérale-provinciale ARDA, a autorisé l'administration ARDA-Québec à financer l'engagement du personnel nécessaire pour l'élaboration de ces dossiers.

Cette décision, a dit M. Vincent, entre dans le cadre de la politique d'assistance technique que le gouvernement a adoptée vis-à-vis des conseils économiques régionaux qui ont été créés sur tout le territoire, pour amener les populations à acquiescer une conscience régionale de leurs problèmes. Le coût de l'entreprise sera éventuellement partagé par Ottawa, selon les termes de l'entente ARDA.

Le Conseil d'orientation économique du Québec agit auprès des conseils économiques régionaux, par l'intermédiaire de son bureau d'études en aménagement régional et de sa section d'action régionale. L'initiative s'ajoute à celles dont le but est de préciser les moyens à mettre en oeuvre pour réaliser les objectifs de la planification régionale.

La plupart des conseils économiques régionaux désirent que des enquêtes socio-économiques soient faites sur le territoire, afin de connaître et d'apprécier les facteurs qui influencent le développement de leur région et être ainsi en mesure d'orienter leur action. Quelque \$500.000 en fonds ARDA ont servi jusqu'ici à financer ces enquêtes sur différents territoires.

LE DEVOIR

VENDREDI, 11 AOUT 1967

Tous les fonctionnaires du Québec peuvent se syndiquer, sauf ceux de deux organismes

QUEBEC (DNC) — Parmi tous les fonctionnaires provinciaux seuls désormais les employés de la région des loyers et ceux de la protection civile ne pourront se syndiquer.

C'est la conséquence de l'adoption hier par l'Assemblée législative du bill 22 qui met sous la juridiction de la loi de la fonction publique les employés de plusieurs régions ou offices gouvernementaux qui en avaient été exclus par erreur en 1965 lors de la refonte de ce texte législatif.

L'opposition, par la voix de MM. Jean Lesage et Jérôme Choquette, a protesté toutefois contre l'omission de la région des loyers et de la protection civile, mais le premier ministre Johnson s'est montré inflexible, soutenant que dans les cas de la région des loyers il s'agissait d'un organisme temporaire même s'il existe depuis plus de 15 ans, et que dans le cas de la protection civile, il s'agissait de fonctions qui peuvent se comparer à la police ou l'armée; donc qu'il ne saurait être question d'accorder le droit de grève à ces employés.

Le premier ministre a tout de même promis qu'à la prochaine session le gouvernement permettrait aux employés permanents de ces deux organismes de bénéficier du régime de retraite de la fonction publique.

Quant au directeur professionnel du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, M. Raymond Parent, qui a assisté au débat hier, il s'est dit très surpris de la réaction gouvernementale, disant ne pas comprendre qu'on n'établisse pas de distinction entre le statut permanent de ces fonctionnaires et le caractère de leur emploi.

Présentant le projet de loi en deuxième lecture, mercredi soir, le premier ministre Johnson a expliqué que le bill 22 réparait une erreur commise lors de la refonte de la loi de la fonction publique en 1965, erreur qui avait pour effet d'exclure de l'application de cette loi les employés de la région des alcools, de la région de l'électricité et du gaz, du bureau de censure du cinéma, de l'office du crédit agricole, de la commission du salaire minimum, de la commission des accidents du travail, de la région des transports, de la région des services publics, de la commission des valeurs mobilières, ainsi que

du comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme.

Par conséquent, depuis le 6 août 1965, date de la sanction de la nouvelle loi de la

fonction publique, les centaines de fonctionnaires de ces organismes ne font plus partie de la fonction publique et n'ont pas le droit de bénéficier

des avantages de la loi, notamment ceux de la convention collective.

Le gouvernement libéral a présenté un projet de loi — le bill 5 — au début de 1966 pour réparer cette omission mais il a été "tué" par la dissolution de la législature en avril pour les élections du 5 juin 1966.

Le gouvernement de l'Union nationale a donc présenté le bill 22 le 27 janvier dernier mais pour des raisons inexplicables et malgré aussi les demandes répétées du syndicat des fonctionnaires, la loi n'a pas été adoptée. Elle a été laissée "dormir" pendant six mois et demi avant de faire l'objet, jeudi et hier.

Le premier ministre a aussi assuré le syndicat des fonctionnaires que, par ce bill, les droits des syndiqués seraient protégés rétroactivement.

Au cours du débat, le député Choquette a soutenu que la raison invoquée par le premier ministre pour priver les employés de la région des loyers des avantages de la loi de la fonction publique était purement théorique parce que cet organisme, qui existe depuis plus de 15 ans, va se perpétuer pendant de nombreuses années encore à cause de la crise du logement. Et même s'il devait être supprimé, les employés seraient automatiquement versés dans d'autres services gouvernementaux, a-t-il expliqué, en soutenant qu'il était injuste de priver ainsi des fonctionnaires de leurs droits parce qu'ils ne travaillent pas pour un organisme qui a un caractère légal de permanence même s'il est dans les faits.

TÉLEGRAMMES

de québec

Québec approuve la vente d'Ayers

Répondant à une question du député libéral d'Argenteuil et maire de Lachute, M. Zoël Saundon, le ministre des terres et forêts, M. Claude Gosselin, a révélé en Chambre hier que le gouvernement provincial avait ratifié la vente de l'usine Dominion Ayers par M. Gilbert Ayers à la société "Booth Lumber Company Ltd.". Le ministre n'a pas voulu s'engager toutefois à rendre public les documents concernant cette transaction.

Comme il y a eu également transfert de concessions forestières, le ministre a précisé qu'il avait posé certaines conditions et a dit espérer que les opérations de l'usine de Lachute seront accrues sous la nouvelle administration. On sait que cette usine de Lachute avait été fermée pendant plusieurs mois l'an dernier à cause d'une grève causée par les salaires trop bas versés aux employés.

L'État respecte l'entreprise privée

Le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, M. Gabriel Loubier a mentionné en Chambre hier qu'une des raisons pour lesquelles le coût d'entrée avait été porté de \$1 à \$3 sur le terrain de camping du parc d'Oka est que le gouvernement ne voulait pas faire une concurrence désavantageuse à l'entreprise privée faisant mention toutes les améliorations qui avaient été apportées à cet endroit pour justifier la hausse de prix puis a ajouté: "Si le gouvernement avait demandé, par exemple, \$1 ou \$1,50 avec toutes ces facilités-là, il serait littéralement rentré dans le corps de l'entreprise privée faisant mention de certains propriétaires de terrains de camping qui commencent la déconiture ou la faillite".

"S.E. le gouverneur du Québec"

Le ministre des affaires culturelles, M. Jean Tremblay, ne reconnaît pas l'expression "lieutenant-gouverneur de la province". C'est du moins ce qui se dégage de paroles qu'il a prononcées hier en Chambre. Présentant en effet en deuxième lecture le bill 91 qui crée la bibliothèque nationale du Québec, il a quelque peu transformé la formule rituelle en disant: "Il a plu au

gouverneur du Québec ou de la province, dit-on, de prendre connaissance de ce bill et d'en recommander l'étude à la Chambre". Lors de la visite du général de Gaulle, le chef québécois du protocole, M. André Patry, avait également donné le titre de "S.E. le gouverneur du Québec" au lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe.

Soins anti-alcooliques: pas en 1967

Le ministre de la santé, M. Jean-Paul Cloutier, a déclaré en Chambre hier que la création de l'Office de prévention et de traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies (OPTAT) est reportée à la prochaine session parce que l'administration provinciale doit poursuivre davantage les discussions et les consultations auprès d'organismes privés directement impliqués dans le projet tels que l'Association des Lacordaires et Jean-

ne d'Arc et les alcooliques anonymes. Il répondait alors à une question du député libéral de Richmond, M. Emilien Lafrance qui avait qualifié d'"urgente" la création d'un tel organisme. En outre, M. Cloutier a rendu public le rapport annuel du comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme qui existe depuis quelques années au ministère du bien-être social et de la famille.

La loi créant un ministère des institutions financières a été adoptée à l'unanimité

QUEBEC — L'Assemblée législative a approuvé à l'unanimité le projet de loi créant un nouveau ministère, celui des institutions financières, compagnies et coopératives.

Le gouvernement a apporté des amendements de dernière heure à son projet de loi, de façon à se conformer aux représentations faites par l'opposition libérale. Celle-ci

trouvait que le bill confiait au futur titulaire de ce ministère des pouvoirs trop étendus.

Le titulaire du nouveau ministère sera connu d'ici le 1er novembre prochain, a laissé entendre le premier ministre.

Le bill 80, qui crée le nouveau ministère, confie à son titulaire la responsabilité d'appliquer les lois concernant la constitution, le fonctionnement, l'inspection et la liquidation des institutions financières, des compagnies et des coopératives faisant affaires dans la province.

Le ministre des institutions financières sera également chargé de l'application des lois concernant le commerce des valeurs mobilières, le courtage immobilier et l'assurance-dépôts.

Les divers secteurs dont l'administration sera confiée au nouveau ministre sont présentement sous la responsabilité d'au moins quatre ministères.

Bellemare: vers un règlement prochain à Manic

QUEBEC — Le ministre du travail, M. Maurice Bellemare, a déclaré que les négociations touchant un groupe de 600 employés des chantiers de Manicouagan-aux-Outardes se dirigeaient vers un règlement prochain.

Interrogé par les journalistes, M. Bellemare a dit que depuis l'entrée en scène du secrétaire général de la CSN, M. Robert Sauvé, il y avait eu un rapprochement important entre les parties en cause.

Les séances de travail se poursuivent en présence du conciliateur gouvernemental, M. Larleu et du sous-ministre M. Real Mireault.

Le ministre a dit que des progrès notables avaient été enregistrés quant à la durée du contrat et la semaine de travail.

"On semble vouloir revenir à l'idée d'un contrat de trois ans au lieu de deux ans et d'une semaine de travail de six jours au lieu de cinq".

Les employés concernés par ce conflit ouvrier sont chargés du gîte et de l'alimentation des 6.000 ouvriers du complexe hydro-électrique Manicouagan-aux-Outardes.

Évitez les dégâts causés par la pluie

Faites installer les

GOUTTIERES "PRIMEAU"

Galanvane • Cuivre • Aluminium

Estimation gratuite

MONTRÉAL 322-4160

QUÉBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

LIBRAIRE D'EXPÉRIENCE DEMANDÉ

pour prendre charge de départements de manuels scolaires et de bibliothèque.

s'adresser:

AUTHIER & FRÈRE INC.

261 rue Principale, Granby, P.Q.

Tel. 372-3368

NETTOYEUR

P.M.

Service d'une heure au comptoir

Service de chemises

8309 ST-DENIS

381-1322

ASSURANCE

AUTOMOBILE

L. M. DESILETS

Montréal 861-5395

St-Hilaire 467-9311

LE RHUM Porto Ricain

DON ELDORADO

à expo67

parmi les meilleurs le rhum à siroter

Disponible à la Régie des alcools du Québec magasin expo67 Ile Sainte-Hélène (près du Métro)

SOUS PRESSE

AUX ÉDITIONS DU JOUR

DE GAULLE AU QUÉBEC

LE DOSSIER DES QUATRE JOURNÉES COLLIGÉ PAR JEAN TAINURIER

- Tout ce qu'a dit le général de Gaulle de Québec à Montréal • Le reportage de la visite.
- Texte intégral des discours et allocution du général, de l'hon. Daniel Johnson de S.H. Me Jean Drapeau etc.
- Les principaux commentaires de la presse canadienne-française, une revue de la presse canadienne-anglaise et mondiale.
- 17 photos historiques des quatre journées. (hors-texte)

En vente partout (dès la semaine prochaine) à \$1.00 - Distributeur: La Cie de Distribution de la Patrie, 397, Place de Louvain, Montréal 11 - Tél.: 874-7394



VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU JOUR

Dirigées par Jacques Hébert

1411 ST-DENIS, MONTRÉAL

V 9-2228

EDITORIAL

Les revendications des radiologistes

Dans le conflit qui l'oppose aux radiologistes, le gouvernement provincial a manifesté une fois de plus un attentisme regrettable: il a multiplié les mesures dilatoires, retardé les négociations, comme si le fait de différer l'examen lucide d'un problème pouvait contribuer à sa solution.

Les revendications de ces spécialistes paraissent, à première vue, plutôt étonnantes pour le profane qui ne connaît pas les faits. C'est là-dessus apparemment que comptait le gouvernement.

Le noeuil du litige, tel qu'il se présente aujourd'hui, résulte d'un fait brutal et inévitabile: nous manquons de radiologistes alors que les besoins dans ce domaine ont fortement augmenté depuis quelques années.

Notre société tend vers l'augmentation des loisirs, et cela s'est traduit par une diminution générale de la semaine de travail; beaucoup de gens refusent le travail supplémentaire au tarif régulier et reçoivent une prime.

Si le Québec comptait un nombre suffisant de radiologistes, tous les examens seraient vraisemblablement rémunérés au tarif régulier; mais la pénurie actuelle va se prolonger, car l'augmentation du nombre de ces spécialistes reste proportionnellement inférieure à l'augmentation du nombre des examens à mesure que la gratuité des services radiologiques est accordée à toute la population.

L'attitude du gouvernement risque d'inciter un certain nombre de ces spécialistes, déjà trop rares, à quitter le Québec. Le président de la Fédération des médecins spécialistes, le Dr Robillard, a dit que cinq ont déjà quitté notre province, que dix sont aux Etats-Unis, ou en Ontario pour étudier des offres, et que le nombre des offres atteint 74. Il est donc fort imprudent de tenter d'imposer un tarif inférieur à ceux qui prévalent en Amérique du Nord.

Autre aspect à considérer: si les radiologistes décidaient de se limiter aux examens payés au tarif régulier, c'est la santé publique qui en souffrirait car ces examens sont de plus en plus nécessaires. Toutes les enquêtes qui ont été faites ces dernières années en vue d'assurer à la population des services hospitaliers et des soins médicaux ont démontré que la plus grande difficulté dans l'établissement de ces services viendrait de l'insuffisance du personnel médical et hospitalier.

En plus de l'abolition du demi-tarif ou tarif décroissant, les radiologistes réclament la suppression des tarifs d'ancienneté; les taux d'honoraires sont gradués selon les années de service, au point qu'au début de sa carrière le radiologiste ne reçoit que 54% des honoraires accordés à son confrère plus âgé pour un acte médical analogue. Etant donné la rareté de ces spécialistes, cette pratique est fort contestable, et les radiologistes en réclament la suppression afin de favoriser le recrutement et aussi d'assurer une meilleure répartition de ces spécialistes dans les diverses régions de la province.

tarif d'ancienneté entraînerait des modifications de revenus que les radiologistes sont disposés à négocier avec le gouvernement; ils demandent une reconnaissance de leurs revendications sur le plan des principes, mais selon une déclaration du Dr Robillard, ils sont disposés à accepter de n'arriver que par étapes à la parité avec les tarifs de l'Ontario; dans le moment, ceux du Québec représentent 68% de ceux de l'Ontario.

Les radiologistes seraient prêts à accepter la formation d'un comité permanent pour fixer les normes des bureaux privés et la répartition des radiologistes à travers la province. Mais sur les aspects fondamentaux de la rémunération, ils exigent une négociation immédiate et la reconnaissance de principes dont l'application pourrait être graduelle.

On a prêté au gouvernement l'intention d'imposer éventuellement le salariat dans un programme d'assurance-maladie, ce qui expliquerait la difficulté des négociations. Indépendamment du problème de fond il est fort douteux qu'avec la pénurie présente des médecins et spécialistes, le gouvernement du Québec puisse exiger un changement aussi radical, tant que les autres provinces canadiennes et les Etats-Unis maintiendront la rémunération à l'acte médical.

Au lieu de recourir à des précédents démagogiques qui risquent d'envenimer les choses, le gouvernement provincial doit se montrer réaliste et négocier loyalement en tenant compte de toutes les données concrètes du problème. L'assurance-hospitalisation et les soins des assistés sociaux entraînent des frais considérables, qui seront majorés notablement par les autres services qu'on assurera à toute la population et par l'assurance-maladie; le gouvernement doit s'efforcer de limiter les dépenses et d'éviter tout gaspillage, mais il doit aussi prendre les moyens nécessaires, notamment dans le domaine des rémunérations, pour que ces services soient efficaces.

Paul SAURIOL

A propos du 9e congrès mondial de l'U.I.A.

Comment recréer un milieu humain adapté à l'époque?

par Jean-C. Marsan, architecte

Quelque deux mille architectes venus d'une soixantaine de pays ont assisté au neuvième Congrès mondial de l'Union Internationale des Architectes au Palais de Cernin à Prague. Au-delà de la fraternité diligemment favorisée par une suite ininterrompue de réceptions, de concerts, d'expositions et d'excursions, dans l'un des plus belles cités d'Europe, que ressort-il du Congrès de Prague?

Le milieu humain

Le thème du Congrès portait sur le milieu humain. Qu'est-ce que le milieu humain? Théoriquement, tout ce qui nous environne: des éléments concrets, les êtres humains et leurs activités, également des facteurs abstraits tels le climat, la lumière, le froid. Au niveau de l'individu, il est relativement aisé de cerner son milieu vital: chambre ou logement, un trajet familial qu'il accomplit quotidiennement pour se rendre ou revenir de son lieu de travail, une place ou un square où il aime flâner au soleil, une usine où il passera la majeure partie de sa vie. A l'échelle des continents, la structure du milieu vital apparaît plus complexe.

l'ensemble des résolutions adoptées par les divers groupes de travail reflètent globalement des considérations et préoccupations similaires. Si l'architecte - c'est là son rôle traditionnel - contribue à déterminer le contenu, la structure, la forme et le mode de construction des bâtiments, s'il approche le milieu humain par l'intérieur, à une micro-échelle, cette action n'est pas sans conséquence.

Comme l'a souligné le professeur Johnson-Marshall de Grande-Bretagne, que l'on traite de la structure du peuplement, des problèmes de l'industrie ou de la sauvegarde du site, il ne s'agit au fond que d'un seul et même problème de coordination et de planification au niveau régional. Ce sera donc la tâche de ce neuvième Congrès mondial de l'U.I.A. de susciter une prise de conscience de l'impérieuse nécessité d'engager un processus opérationnel par lequel des architectes, des urbanistes, des géographes, des économistes, des biologistes et autres spécialistes seront incorporés à la discipline de la planification régionale.

lettres au DEVOIR

Qu'attendent les Québécois pour se reconquérir?

En tant que Franco-Québécois, je m'étonne de la politique de laissez-faire et d'insouciance de la plupart des Franco-Québécois et des partis politiques de la province devant la vague montante de "parlants-seulement-anglais" dans la province de Québec.

migrants à aller à leurs propres écoles anglophones - elles ne sont même pas bilingues comme celles des Franco-Québécois! on accorde toutes les facilités à la langue anglaise, on se fie à la politique du laissez-faire et bientôt les Québécois français se plaindront avec satisfaction d'être encore une fois une minorité dans ce qui était La Belle Province! Et pourtant, il semble qu'il faille si peu de choses pour reconquérir l'économie de la Province. On dit que si les Canadiens français déposaient seulement leurs économies dans des institutions canadiennes-françaises, ils contrôleraient plusieurs milliards de dollars! On demande donc ce que les Québécois ont à se plaindre et ce qu'ils attendent pour se reconquérir eux-mêmes!

DENIS LA ROSE

Ottawa

BLOC NOTES

Les étreintes dangereuses

Quand nous parlions hier de ceux qui, au Canada anglais, sont à la recherche d'un héros canadien-français, nous ne pensions pas trouver une confirmation de nos propos le jour même.

même ou le lendemain du discours du maire. On s'explique moins bien que, deux semaines après l'événement, alors que le texte même du discours a joui d'une très large diffusion, on continue à faire circuler ces interprétations inexactes.

Or, sous l'un et l'autre des points que nous venons de mentionner, le GLOBE AND MAIL maintient l'interprétation tantôt carrément erronée, tantôt fortement tendancieuse, que nous avons déjà signalée dans des articles antérieurs. Il continue d'écrire comme si de Gaulle était venu appuyer ouvertement le séparatisme au Québec. Quant au maire Drapeau, il continue de le présenter comme l'homme qui a mis de Gaulle à sa place. Ce la dit, il érige tout de suite M. Drapeau en héros national, en témoin authentique de ce qu'est censé être le "genuin Canadian".

Pourquoi discréditer M. Faribault en voulant mousser M. Drapeau?

Tout cela passerait encore et pourrait, à la rigueur, s'expliquer (du moins dans le cas du maire Drapeau) par le fait que M. Drapeau est resté jusqu'à maintenant muet comme une carpe, accordant ainsi, par son silence, une sorte de ratification tacite à l'utilisation que l'on a faite, au Canada anglais, de son célèbre discours et de sa personne. Là où l'on ne peut toutefois que s'étonner, c'est quand le GLOBE AND MAIL, sur la foi de pareilles erreurs, se mêle de comparer le maire Drapeau à M. Marcel Faribault, pour conclure que le premier est devenu "la voix du Canada français que les Canadiens anglais doivent désormais écouter et accepter".

point de prouver une fois pour toutes qu'il vit en marge de son époque. M. Faribault, à la réunion des "penseurs" conservateurs, s'est fait l'écho fidèle et courageux d'un courant d'opinion très important, d'un courant d'opinion qui représente peut-être, au Québec, la meilleure chance d'avenir d'un fédéralisme véritable et adapté aux aspirations nouvelles du Québec. Non seulement nous maintenons cette affirmation mais nous irons plus loin. M. Faribault, nonobstant certaines raideurs particulières qui ne sont d'ailleurs pas chez lui aussi inflexibles qu'on affecte de le croire, exprime quant au fond un point de vue essentiellement modéré et raisonnable. Il a parlé l'autre soir avec une verve un peu déconcertante. Oubliions ce détail. Retenons plutôt le contenu de son message. Il s'agit là d'une vision des réalités canadiennes qui est parmi les plus tempérées qu'on puisse entendre aujourd'hui au Québec.

Le Globe and Mail croit rendre service en rejetant du revers de la main M. Faribault. Il ne se rend pas compte qu'en agissant ainsi, il le rejette, par-delà la personne de M. Faribault, tout un courant d'opinion qui n'a pas craint, jusqu'à maintenant, de défendre au Québec le principe fédéral contre un nationalisme excessif qui aurait tôt fait de jeter par-dessus bord toute idée de fédéralisme. Quant à M. Drapeau, on lui prête sans examen toutes sortes d'idées et de points de vue que lui-même, à notre connaissance, n'a jamais exprimés. La dernière fois que M. Drapeau a traité de façon élaborée de la question canadienne devant un auditoire québécois, ce fut le 5 avril 1964, lors d'une journée d'étude de la Ligue d'action nationale. Or, à cette occasion, M. Drapeau, après avoir fait un appel à l'unité et avoir examiné les diverses options constitutionnelles, avait laissé percer assez clairement sa préférence pour une solution beaucoup plus radicale que celle que proposait l'autre jour M. Faribault.

Il avait dit textuellement: "Trois tendances principales se partagent aujourd'hui les Canadiens français quant à l'avenir du Québec: le fédéralisme revigoré ou coopératif, la véritable confédération bi-nationale associant deux nations égales et non plus dix provinces, enfin l'indépendance du Québec. C'est sans doute entre les deux dernières surtout que le choix de-

vra se faire un jour".

Il est fort possible que la pensée de M. Drapeau ait évolué depuis trois ans et demi. Ce ne serait pas nécessairement, chez lui, un signe de déchéance ou de démission, n'en déplaise aux fanatiques qui se plaisent, par les temps qui courent, à le considérer comme un traître ou un vendu. Ce pourrait même être la marque d'un homme intelligent, sincère et réaliste. Ce qu'on doit cependant retenir, c'est que, depuis cette conférence de 1964, M. Drapeau n'a guère parlé en public, au Québec du moins, des grandes questions constitutionnelles et qu'il serait par conséquent téméraire de lui prêter, sans autre preuve que celle qu'on peut trouver dans son discours du 26 juillet, des pensées nouvelles.

Eviter le globalisme

Nous commettons, de part et d'autre, des erreurs de méthode dangereuses. Quand un Canadien anglais entend, sur les lèvres d'un Canadien français, des propos qui tendent à le rassurer, il est tout de suite tenté de conclure: "Enfin, voilà une voix raisonnable et authentique du Canada français". A l'inverse, dès qu'une réaction stupide ou injuste se manifeste au Canada anglais, nous sommes tentés, au Canada français, de conclure: "Voilà une preuve de plus de ce que nous savons déjà: le Canada anglais ne voudra jamais rien comprendre".

Dans un cas comme dans l'autre, nous créons des mythes plutôt que nous ne discutons vraiment. Le plus tôt nous cesserons d'un côté cette quête futile du héros, de l'autre cette recherche morbide du vilain, le plus tôt nous reprendrons la voie du dialogue véritable. Celui-ci se situe toujours au niveau de la raison froide, des faits précis, des arguments concrets, des personnes identifiables, plutôt que de l'idéalisation. Au rythme où nous fonctionnons,

nous finirons par créer, par nos excès, un Canada anglais et un Canada français mythiques qui ne pourront plus se rencontrer et se comprendre. La seule manière de nous rencontrer et de continuer à coopérer, c'est de nous accepter, de part et d'autre, comme des peuples divers, complexes, polyvalents, riches d'une variété dont ne saurait rendre compte aucun globalisme facile.

L'un des pires dangers qui guettent le Canada anglais, ces années-ci, c'est de croire que surgira, au Canada français, une sorte de "superman" de la bonne volonté et du canadianisme qui réussira, par sa seule force personnelle, à faire le lien entre ses compatriotes et le reste du pays.

Si le maire Drapeau veut rendre service à ses admirateurs superficiels, il pourrait peut-être leur faire lire les quelques dizaines de lettres de désapprobation qu'il a sans doute reçues de ses propres compatriotes à la suite de son discours du 26 juillet. Il pourrait ensuite - et surtout - faire une mise au point qui s'impose depuis longtemps sur le sens exact qu'il a voulu donner à ce discours. M. Drapeau nage actuellement dans une popularité ambiguë qui est loin d'être de tout repos. S'il accepte sans réserve cette popularité, il risque d'être rejeté par une proportion importante de ses siens. S'il est rejeté, ne serait-ce que partiellement, par son propre milieu, nous savons que le Canada anglais ne tardera pas à le rejeter ensuite à son tour.

Cela est un fait courant de l'histoire ancienne et de l'histoire récente. En politique, certaines étreintes sont dangereuses, voire mortelles. M. Drapeau a trop de vitalité, trop de racines dans son propre milieu, pour succomber à celle que le GLOBE AND MAIL, à la suite de plusieurs autres journaux du Canada anglais, vient de lui donner. C.R.

lettres au DEVOIR

La responsabilité du Québec

La visite du Général de Gaulle a révélé l'importance fondamentale du Québec pour le Canada, appelé à devenir un Etat multiracial et bilingue. Par suite de la centralisation du peuple et de la culture canadienne-française au Québec, et en raison de sa position géographique, le Québec est la clé de voûte de la fédération canadienne. Le sort du Québec et celui du Canada dépend maintenant des Québécois; désirent-ils terminer cette expérience tra-

gique des relations humaines? Gette expérience du XXe siècle exige de la patience, de la persévérance et de la part de chacun, un esprit de tolérance éclairée. J'ai entendu M. Bourgault et j'ai été menacé d'actes de violence par ses disciples devant l'hôtel de ville. Il est évident que dans la république du R.I.N. les minorités linguistiques ne survivraient pas. PETER N. MOOGK, Montréal

L'Amérique latine et la révolution dans le monde

Faut-il voir dans l'Organisation de solidarité latino-américaine (OLAS) une sorte de "nouvelle internationale" comme le veut déjà certains observateurs? En tout cas, la conclusion de la conférence de La Havane (partiellement dans le prolongement de la conférence tricontinentale de 66 mais appliquée cette fois purement au continent américain) est importante à un double titre: d'une part, elle crée une liaison organique permanente entre les divers mouvements révolutionnaires latino-américains, avec Cuba comme siège et comme coeur; de l'autre, elle consacre l'autonomie de ce groupe qui prend ses distances aussi nettement à l'endroit de Moscou qu'envers Pékin.

C'est le continent entier qui risque de s'embraser demain, obligeant Washington à une décision dramatique entre l'abstention ou une intervention dont les conséquences seraient incalculables. Certains observateurs ont estimé que les chefs de la conférence de La Havane avaient commis une erreur en laissant S. Carmichael être l'une des vedettes de la rencontre, confirmant par là le caractère anti-américain de l'OLAS. Mais, inversement, d'autres observateurs reprochent à Carmichael et à d'autres représentants du "pouvoir noir" de lier trop ouvertement leur cause à celle des révolutionnaires sud-américains comme à celle du Front de libération au Vietnam. La vérité, c'est que l'union des peuples humiliés, opprimés, dominés est non seulement normale mais inévitable et que l'absence de Carmichael à la conférence de l'OLAS, un préjugé "plus favorable" de la part de Washington.

Il y a plus. La révolution latino-américaine est encore à faire. L'indépendance obtenue au cours du XIXe siècle par ces pays a été faite par la bourgeoisie nationale ou confisquée par celle-ci et, ensuite, plus ou moins trahie contre les avantages divers et la protection que les classes dirigeantes comptaient recevoir des Etats-Unis. Les peuples, désormais, entendent reconquérir leurs patries et traduire l'indépendance formelle en termes de démocratie sociale, et les échecs enregistrés ici et là par les réformistes ne font que rendre plus inévitable la révolution. Et celle-ci sera un phénomène essentiellement latino-américain: la conférence de La Havane a démontré que l'entreprise n'est point éteinte de Moscou ou de Pékin et qu'elle n'est pas affaire de doctrines et d'idéologies. Tant mieux si l'avènement que constitue l'OLAS, entraîne enfin la prompte mise en oeuvre des vastes réformes nécessaires. Autrement, ce sera d'un bout à l'autre du continent l'heure des guerilleros.

J.-M. L.

LE DEVOIR
FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910
Claude RYAN
André L'ARRENDÉAU
Directeur
Redacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL
Tresorier: Arthur LEFEBVRE
LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., 9130 rue Boyvin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à copier et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bndlieux: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Édition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.
TÉLÉPHONE: 844-3361

Critiquant les "apôtres du déclin", de Gaulle définit l'action de la France

PARIS — Voici le texte de l'allocation radiotélévisée prononcée hier soir par le général de Gaulle.

"A l'ordinaire, chacun, — c'est bien normal — est absorbé par l'existence et les circonstances quotidiennes et ne prend que, de temps en temps, une vue d'ensemble sur ce qu'il peut advenir de notre pays. Et, pourtant, tout en dépend. Qui pourrait douter, en effet, que le sort de chaque Français soit lié au sort de la France? Inversement, où irait la France si les Français s'en désintéressaient? Comme, dans la situation assez tendue où se trouve le monde, ce que notre peuple fait peser sur son destin, il y a lieu d'indiquer aujourd'hui, c'est-à-dire en un moment de l'année propice, peut-être, à la réflexion, quels sont les buts visés dans la conduite de la nation et quel est le chemin suivi pour les atteindre.

La paix

Le premier de ces buts, et qui commande les autres, c'est la paix; cela n'est pas dit, comme on l'a fait souvent, pour flatter, plus ou moins vulgairement, le désir instinctif de tous. La paix, en effet, n'est aucunement assurée par des déclarations. A preuve le fait que, depuis le début du siècle et jusqu'à de récentes années, bien que nous fussions régis par des groupes de pensée et des formations politiques éminemment pacifistes, nous ne sommes jamais tant battus. Tandis, qu'au cours de cette période, tout ce qui était, chez nous, officiel ou officieux, proclamait sans relâche: "Guerre à la guerre" nous dûmes mener deux guerres mondiales d'une étendue sans précédent, avant lesquelles, entre lesquelles, après lesquelles, nous ne cessions pas, au surplus, de guerroyer en Afrique, en Orient ou en Asie. Certes, la cause principale de ces drames était l'ambition dominer d'un empire. Mais, face aux menaces qu'il organisait longuement, nos adjurations généreuses ne détournaient pas les orages, alors que notre inconstance politique et nos faiblesses militaires attiraient sur nous la foudre.

Car, ce que la paix requiert, c'est, à l'extérieur, une action

énergique et continue, action d'autant plus difficile, qu'au milieu des heurts des idéologies et des chocs des intérêts qui remplissent l'univers, il lui faut être dégagée des aléances étrangères et des entraînements épisodiques de l'opinion. En même temps la paix exige, à l'intérieur, la préparation de moyens de défense appropriés à leur époque, ce qui, pour les mêmes raisons, est également très malaisé. C'est dire qu'aujourd'hui, pour la France, la paix doit être, non pas seulement souhaitée, mais rigoureusement voulue. Après les énormes pertes que nous avons éprouvées en combattant pendant quelque cinquante ans, étant donné l'état d'un monde bouleversé et dangereux, compte tenu des capacités inouïes de destruction des armes nucléaires, rien, absolument rien, ne nous importe autant que de refaire, grâce à la paix, notre substance, notre influence et notre puissance.

Voilà pourquoi, malgré les passions brûlantes et les conséquences pénibles, nous avons délibérément mis un terme aux combats en Algérie et établi avec nos anciens territoires d'Afrique, devenus indépendants, des rapports tendus et fraternels. Voilà pourquoi, non sans mérite, nous classons dans l'Histoire des conflits avec l'Allemagne et pratiquons à son égard une amicale coopération. Voilà pourquoi, si puissante que soit l'attraction de l'Amérique sur les Européens, nous travaillons à déterminer la communauté des six à devenir, de son côté et pour son compte, une réalité politique et, par là, un élément essentiel d'un équilibre pacifique du monde. Voilà pourquoi, en dépit des idées préconçues et des penchants prétablis, nous remplaçons la dangereuse tension d'hier avec l'Europe de l'est par de cordiales et fructueuses relations. Voilà pourquoi, même si l'avantage immédiat peut n'être pas très apparent, nous avons pris objectivement contact avec Pékin. Voilà pourquoi, quelque bruyants que puissent être les partis pris, nous condamnons, de la part de n'importe quel Etat, toute intervention armée sur le territoire des autres, comme cela a précisément lieu en Asie du sud-est et au Moyen-

Orient, parce que, par le temps qui court, l'incendie est, dès l'origine, détestable et qu'une fois allumé il risque de s'étendre au loin. Mais aussi, voilà pourquoi nous nous dotons d'un armement de dissuasion tel qu'aucun pays du monde ne puisse vouloir frapper le nôtre sans savoir que, dans ce cas, il subirait de terribles dommages.

L'indépendance

Cependant, pour que la France ait prise sur la paix, en ce qui concerne elle-même et, autant que possible, en ce qui concerne les autres, il lui faut l'indépendance. Aussi se l'est-elle assurée. Dès lors que l'Amérique et l'Union soviétique, colossales par leurs dimensions, leur population, leurs ressources, leurs forces nucléaires, sont partout et dans tous les domaines en rivalité permanente, chacune a naturellement constitué autour d'elle un bloc d'Etats sur lesquels elle exerce son hégémonie et auxquels elle promet sa protection. En conséquence de quoi ces Etats conformement, bon gré mal gré, leur politique à celle de leur grand allié, lui soumettent leur défense, lui confient leur destinée.

En se retirant de l'O.T.A.N., la France, pour sa part, s'est dégagée d'une telle sujétion. Ainsi ne se trouverait-elle entraînée, éventuellement, dans aucune querelle qui ne serait pas la sienne et dans aucune action guerrière qu'elle n'aurait pas elle-même voulue. Ainsi est-elle en mesure de pratiquer, comme elle le juge bon, d'un bout à l'autre de l'Europe, l'entente et la coopération, seuls moyens d'aboutir à la sécurité de notre continent. Ainsi peut-elle, dans un monde que beaucoup d'abus anciens ou nouveaux tiennent en effervescence, soutenir, suivant sa vocation, le droit de chaque peuple à disposer de lui-même, droit qui est aujourd'hui le fondement nécessaire de toute confédération; la condition impérative de la concorde internationale, la base indispensable d'une réelle organisation de la paix.

Le progrès

Mais, pour garder et faire valoir sa personnalité, il ne

suffit pas à la France d'avoir une politique et une armée qui soient à elle. L'esprit et le mouvement de notre époque lui imposent, en même temps, d'accomplir un développement moderne dont, sans manquer de coopérer activement avec les autres, elle fasse une oeuvre nationale. Car l'indépendance, aujourd'hui, ne peut aller sans le progrès. Or, de même qu'il est malaisé de rompre, dans les matières diplomatiques et militaires, avec les théories obsolètes et les pratiques commodes de la subordination, ainsi n'est-ce pas sans difficultés, qu'en dépit des routines accumulées et des pressions contraires, nous faisons en sorte, dans les domaines, économique, social, financier, monétaire, scientifique et technique, que notre pays suive son propre chemin en marchant de son propre pas.

Quant, pour nous amener nous-mêmes à l'expansion et à la productivité, nous nous lançons dans la concurrence, organisant le Marché commun européen et concluant un accord mondial d'abaissement des barrières douaniers, quand, pour chasser l'inflation qui mettrait notre activité à la merci de prêteurs du dehors, nous nous dotons d'une monnaie forte et stable, quand, pour élargir aux dimensions de notre jeunesse le champ qui doit nous procurer les valeurs humaines de plus en plus nombreuses indispensables à notre essor, nous reformons de fond en comble l'éducation nationale, quand, pour faciliter l'adaptation aux conditions de l'époque que réalise notre agriculture, nous lui dispensons un large système de subventions, soutiens et crédits, quand, pour parer au déficit croissant qui menait à la faillite de la sécurité sociale, nous mettons en équilibre nos recettes et ses dépenses, quand, pour renforcer les motifs qu'ont les travailleurs français de s'associer d'une manière de plus en plus étroite et raisonnée à l'effort national de production, nous faisons en sorte que le niveau de vie de chacun s'élève avec le total, que l'emploi soit, autant que possible, protégé vis-à-vis des conséquences de notre mutation et que le personnel des entreprises soit intéressé aux fruits de leur

expansion, quand, pour animer et entraîner par des forces qui soient à nous notre appareil économique, nous nous appliquons à agir dans les recherches, les techniques, les industries de pointe: énergie atomique, électronique, ordinateurs, aviation, lanceurs et satellites spatiaux, etc. bref, quand nous transformons, en vertu de notre plan, toute l'activité française, c'est parce que, nous voulons que, dans son progrès, notre pays soit lui-même au dedans et au-dehors.

Le progrès, l'indépendance, la paix, tels sont donc les buts conjugués que poursuit notre politique. Il va de soi que cette action d'ensemble est approuvée par ce qu'il faut bien appeler l'école du renouveau national. Aux esprits, aux partis, aux journaux, qui lui appartiennent, l'idée même que la France puisse jouer un rôle qui soit le sien apparaît comme impossible, dérisoire, voire scandaleuse. Indépendamment des partisans du régime totalitaire, qui ne

considèrent et ne traitent ce qui se passe chez nous qu'en fonction de leurs visées de destruction, c'est cette étrange passion de l'abaissement qui inspire tant d'hostilités à l'égard de la grande entreprise du renouvellement français.

Ainsi, tout ce qui est réalisé quant au développement du pays dans n'importe quel domaine, à n'importe quel moment, est-il combattu, par principe, sans exception, toujours et toujours par ces adeptes du dénigrement, aux yeux de qui, sans doute, ne seraient excusables que les facilités ruineuses de l'inflation, avec, pour aboutissement, la mise sous tutelle étrangère de notre économie, de nos finances, de notre monnaie. Ainsi, le fait que la France, sans renier aucunement l'amitié qu'elle porte aux nations anglo-saxonnes, mais rompant avec le conformisme absurde et pervers de l'effacement, prenne une position proprement française au sujet de la guerre au Vietnam, ou du conflit au Moyen-

Orient, ou de la construction d'une Europe qui soit européenne, ou du bouleversement qu'entraînerait, pour la communauté des Six, l'admission de l'Angleterre et de quatre ou cinq autres Etats, ou des rapports avec l'Est, ou de la question monétaire internationale, ou — pas plus tard qu'hier — de l'unanimité et indiscrètement volonté d'affranchissement que les Français du Canada ont manifestée autour du président de la République française, stupéfié et indigné-t-il les apôtres du déclin. Ainsi, parce que la France a repris possession de ses forces et entreprises de se donner les moyens de la dissuasion, parce que, dans l'hypothèse d'une guerre entre les deux géants, guerre que, peut-être, sans se frapper directement l'un à l'autre, ils viendraient à se livrer par l'Europe interposée, la France ne serait pas automatiquement l'humble auxiliaire de l'un d'eux et se ménagerait la chance de devenir autre chose qu'un champ de bataille

pour leurs corps expéditionnaires et une cible pour leurs bombes alternées, parce qu'enfin, la France en quittant le système des blocs, a peut-être donné le signal d'une évolution générale vers la détente internationale, elle apparaît aux devants de l'obédience atlantique comme condamnée à ce qu'ils appellent l'isolement, alors que, dans l'univers, une masse humaine immense l'approuve et lui rend justice.

Dans le drame célèbre de Goethe, Méphisto se présente ainsi: "Je suis l'esprit qui nie tout". Or, en écoutant les conseils de Méphisto, l'infortuné docteur Faust va de malheur en malheur jusqu'à la damnation finale. Français, Français, nous n'en ferons pas autant. Repoussant le doute, ce démon de toutes les décadences, poursuivons donc notre route. C'est celle d'une France qui croit en elle-même et qui, par là, s'ouvre l'avenir.

Vive la République.
Vive la France.

Lettre de Bruxelles

La Belgique à l'heure du soleil

par Jean-Marie Van Bol

Une semaine, quinze jours, un mois, puis deux pendant lesquels le soleil n'a pas quitté le ciel belge. Quelques nuages pour nous rappeler où nous sommes, quelques pluies - trop rares osent-on dire déjà! - pour faire couler local, il y avait des lustres que l'on n'avait plus vécus cela.

Les vacances déjà bouleversées par les événements mondiaux ont pris cette année une figure nouvelle. Tout s'y prêtait d'ailleurs.

Les péripéties du Marché Commun, les difficiles décisions que l'on demandait des entreprises au seuil de la reconversion et de la concurrence, les champs de bataille du Moyen-Orient ont détourné une part importante du public des préoccupations vacancières.

Aux problèmes propres de l'économie belge qui ont nettement ralenti les passages aux frontières, se sont ajoutés deux phénomènes extérieurs. Ils sont tous deux liés à la fascination de l'Exposition Internationale et Universelle de Montréal.

Ce n'est pas tous les ans que la possibilité est donnée au public de découvrir en un espace aussi limité une floraison d'oeuvres d'art, de prouesses architecturales et techniques telle que Montréal le propose cette année.

A cet appel, nombre de Belges ont répondu. Il faut reconnaître que les agences de voyages, les compagnies aériennes et les mouvements de tous ordres leur ont singulièrement facilité les choses, d'autant plus qu'il apparaissait que le Québec était un pays aussi accueillant qu'efficace dans l'organisation de cet accueil.

Les Américains ont, eux aussi, choisi en grand nombre Montréal comme point central de leurs vacances, eux que l'Europe s'ait de plus en plus habituée à retrouver nombreux sur les plages ou dans les sites de montagne. Ils totalisaient, l'an dernier, plus de 400.000 nuitées rien qu'en Belgique. Les quelques-uns qui s'étaient cependant inscrits, en 1967, pour le traditionnel tour d'Europe se sont décommandés à l'heure de la bataille au Sinai. Pour couronner le tout, un soleil goguenard qui invitait à découvrir son propre pays!

Tous ces éléments ont dessiné autour des vacances 1967 un cadre un peu particulier.

Il s'agit là évidemment d'une moyenne, le tourisme espagnol atteignant 42% des recettes, l'autrichien 24%, l'italien et le suisse 12%.

En Suisse, au Portugal et en Autriche, les recettes de tourisme représentent d'ailleurs actuellement de 4 à 6% du produit national brut.

En Belgique, aux Pays-Bas, en Suède, en France et en Allemagne les dépenses touristiques à l'étranger au cours des dix dernières années ont augmenté trois fois plus vite que les revenus disponibles des consommateurs. On peut dire, sans exagération, que les recettes du tourisme international ont quadruplé en dix ans en Europe.

Cela ne va pas, on s'en doute, sans causer quelques problèmes d'infrastructure et d'étalement afin de réduire les tensions de plus en plus graves constatées dans l'hébergement et les transports durant la haute saison.

Les statistiques de cette année risquent de faire apparaître un léger fléchissement, d'autant plus que les vacanciers - campeurs sont de plus en plus nombreux et que la modicité de leurs dépenses est connue.

Vacances à tout prix

L'industrie des vacances et tous ses services annexes en sont encore à leurs débuts en Europe, surtout sur le plan du tourisme international.

Le pourcentage des nationaux qui quittent le pays est relativement peu élevé, 16% des Hollandais, 13% des Suédois, 9% des Anglais, 8% des Français et 6% des Italiens.

Plusieurs branches industrielles et commerciales se sont rendu compte des énormes possibilités de ce marché et s'efforcent d'y faire face.

L'un des derniers titres cotés en bourse de Paris est d'ailleurs, le fait est significatif - celui du "Club Méditerranée", vaste organisation de loisirs de vacances d'inspiration belge.

Le tourisme, en effet, est une industrie d'exportation qui n'exige pas d'ausi forts investissements que d'autres branches de l'économie et dont la rentabilité est l'une des plus rapides. Cette industrie ne se contente pas d'apporter des ressources substantielles en devises, elle offre aussi de nouvelles possibilités d'emploi, permet de diversifier les activités économiques, et procure des recettes fiscales importantes. En plus, son rôle sur les plans social, éducatif et culturel a été largement démontré.

A cet égard, on constate que des initiatives naissent partout chaque année et que, partout aussi, on refuse du monde. Le tourisme social n'est plus un rêve de syndicaliste, mais occupe une place importante dans le mouvement touristique général.

La Belgique pour sa part se situe à une place honorable dans cet accroissement touristique.

On produirait une impression très favorable quant à l'efficacité de notre activité promotionnelle du tourisme en Belgique, en mettant en parallèle les millions consacrés aux dépenses de publicité et les 23,6 millions de nuitées, ainsi que les 180 millions de dollars de recettes en provenance 5,5 millions de nuitées, étrangères. Manifestement, un calcul aussi simpliste ne reflète pas entièrement la réalité et ne répond pas à la vérité. Néanmoins, une grande partie de ce bilan bénéficiaire peut être attribuée indiscutablement aux efforts conjugués de tous

qui travaillent au développement du tourisme, mais il est bien évident qu'en ce qui concerne l'activité touristique, la propagande et la vente ne se trouvent pas réunies dans les mêmes mains.

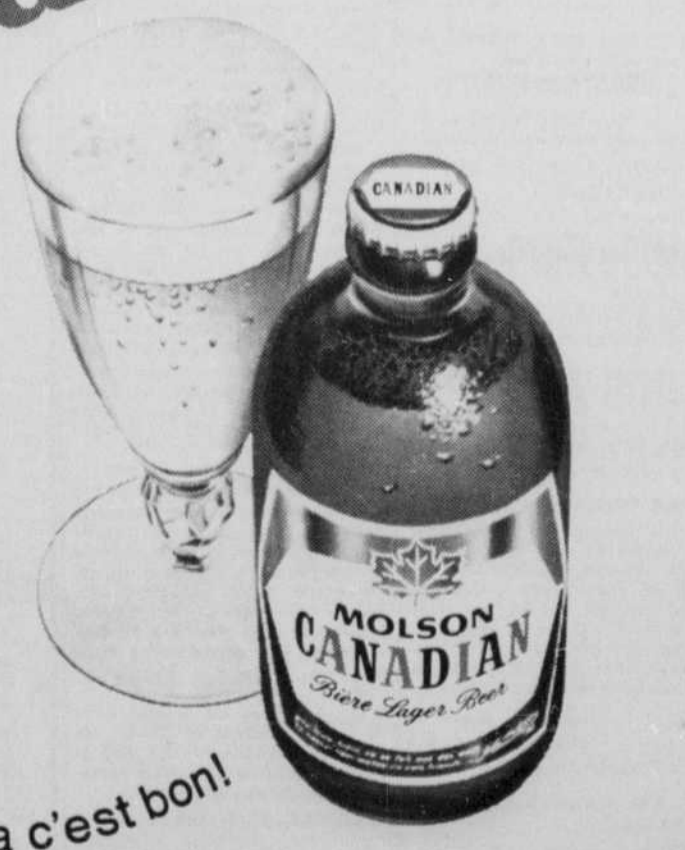
Le secteur public, et tous ceux qui font de la propagande touristique, fournissent la matière première; mais c'est le secteur privé qui transforme cette dernière en un produit attrayant et d'un prix abordable.

Chaque année, les statistiques touristiques signalent une progression de près de 5%. Les Belges représentent les 3/4 des touristes. Les Britanniques, les Français et les Hollandais forment avec les Allemands les contingents les plus importants d'étrangers. Il faut

signaler que la Belgique compte près d'un touriste américain pour 2 Allemands et pour 3 Français ou Anglais. En provenance du Canada, on dénombre environ 46.000 nuitées de touristes par an, dont 7.500 nuitées de campeurs. Ce chiffre peut paraître assez peu important mais, si l'on tient compte du fait que la population nord-américaine est dix fois plus importante, on s'aperçoit que les Canadiens choisissent en plus grand nombre, la Belgique comme étape de leurs vacances européennes que leurs voisins du Sud.

M'accorderiez vous d'y voir une preuve de sagesse et de bon goût à ce moment où je vais bon goût à ce moment où je vais à mon tour grossir les rangs des vacanciers?

Le grand thème d'aujourd'hui: Vive la Canadienne!



Une petite Canadienne, ça c'est bon!

Buvez un whisky bien vieilli... celui qui porte le nom de WISER

Wiser's De Luxe, âgé de 10 ans;
Wiser's 101, âgé de 6 ans;
Wiser's Special Blend, âgé de 4 ans.

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

Gagnant du Prix du Centenaire

Conseil Canadien de l'Habitation

Vivre à Havre des Iles, c'est vivre en vacances perpétuelles. Tout vous y invite: l'ombre de ses grands arbres, rivière qui coule paisiblement sous votre fenêtre, port de plaisance à deux pas, courts de tennis et grande piscine. A cela, ajoutez le confort d'appartements vastes, clairs, bien conçus et c'est la vie de villégiature - à quelques minutes du centre-ville!

Tout à l'électricité

Appartements à 1, 2, 3 chambres à coucher, appartements modèles meublés, ouverts tous les jours de 10 a.m. à 9 p.m. Traversez le pont de Cartierville. Tournez à gauche, aux premières lumières et suivez le bouil. Levez-vous jusqu'au Havre des Iles.

HAVRE DES ILES
HAVRE DES ILES, CHOMEDEY, LAVAL TEL. 888-9711

Suite de la première page

LES NOIRS

Certaines déclarations particulièrement extrémistes peuvent paraître exagérées. Mais je connais personnellement plusieurs des militants. J'ai grandi avec leurs frères ou leurs sœurs aînés. J'ai vu leurs armes, j'ai été de leurs organisations. Ils ne plaisaient pas.

Il s'agit engagés désormais dans une lutte à la fois silencieuse, dangereuse et fascinante contre le "Federal Bureau of Investigation" (F.B.I.) Ils savent que le F.B.I. s'est infiltré dans leurs organisations. Ainsi à New-York, des membres présumés du "Mouvement pour l'action révolutionnaire" ont été arrêtés et accusés de projeter l'assassinat de plusieurs leaders noirs conservateurs. A Philadelphie, des membres de la "garde noire" ont été arrêtés pour le même motif, et le 29 juillet une cargaison d'armes d'une valeur de 50.000 dollars destinée au mouvement "Black Underground" était saisie par la police.

Ainsi les organisations clandestines se multiplient. Des comités spéciaux ont étudié les techniques qu'utilisent en France au moment de la guerre d'Algérie le front national de libération algérien, pour éviter d'être démantelés.

Sous le calme apparent qui règne actuellement dans les villes américaines de nouvelles explosions se préparent.

Les Africains et le problème noir

Pour sa part, le corps diplomatique africain aux Etats-Unis a été stupéfait du développement des émeutes raciales qui ont fait rage cet été.

Dans les ambassades noires ou, pour des raisons diplomatiques on ne fait pas de ses impressions qu'en privé, on déclare généralement ne pas avoir compris la profondeur réelle du "problème noir".

Bien que plusieurs diplomates africains — autres qu'ambassadeurs — aient été mêlés à des incidents raciaux mineurs, ou en aient été les témoins, peu d'entre eux en fait ont saisi ce qu'était le vrai problème du Ghetto noir.

L'attaché militaire d'une ambassade d'un pays d'Afrique francophone m'a déclaré à ce sujet: "Les Noirs américains que nous avons l'habitude de rencontrer ne sont pas ceux qui prennent part aux émeutes" et il a ajouté: "de plus, il n'y a pas vraiment de Ghetto noir dans la capitale des Etats-Unis".

Les réactions devant les émeutes sont généralement différentes selon l'orientation politique des pays africains. Les diplomates des Etats "révolutionnaires" approuvent certains slogans des nationalistes noirs américains. Les représentants des pays plus conservateurs ont tendance à soutenir les positions des leaders noirs modérés, comme Roy Wilkins, secrétaire de l'"Association nationale pour le progrès des gens de couleur" (NAACP). Les modérés semblent désapprouver la violence de la révolte noire, particulièrement à Detroit.

Tous sont pratiquement d'accord sur un point: l'image de l'Amérique a été gravement ternie par cette flambée de violence.

BILL 67

mun, la fédération demande avec vigueur que le projet soit déposé à un comité parlementaire afin de permettre à tous les intéressés de se faire entendre. Dans un télégramme à M. Johnson la fédération signale qu'elle représente 1800 instituteurs qui enseignent à un cinquième des élèves de la C.E.C.M.

L'Alliance des professeurs a aussi formulé cette demande, insistant même auprès de l'opposition libérale pour qu'elle reprenne l'obstruction systématique qu'elle avait utilisée lors de la première présentation du projet, il y a trois semaines.

Le front commun a aussi demandé aux trois commissaires nommés par l'archevêché de démissionner, et au maire Drapeau ainsi qu'aux administrateurs municipaux de l'île d'intervenir en vue de faire flechir le gouvernement.

LE CCRO

juillet constituait un rejet de notre requête.

Ce deuxième jugement, selon M. Pepin, constitue en quelques sortes "une interprétation du premier jugement; c'est tout comme si un juge rendait un premier jugement et qu'il dut par la suite, dans un deuxième jugement, préciser ce que veut dire le premier".

"On sent bien, ajoute M. Pepin, que ces gens manœuvrent, qu'ils se sentent coincés. On voit bien qu'ils font des pirouettes. Ils n'ont pas fini d'en faire, car la bataille est loin d'être terminée et ils n'ont pas fini de nous voir."

POSSIBILITÉ

Selon le comité, l'avenir du Canada doit être notre priorité majeure.

Après cent ans d'expérience, nous devons reconsidérer nos arrangements constitutionnels afin de déterminer s'ils peuvent être améliorés afin de mieux rencontrer les aspirations de tous les Canadiens ainsi que les exigences d'un Etat fédéral moderne. Nous apprécions, dans ce domaine, l'utilité de la "conférence sur la confédération de demain," conférence sous le patronage du gouvernement ontarien.

Nous réclamons la création immédiate d'un comité au parlement dont la tâche serait d'étudier ce sujet. Cette étude devrait conduire à une conférence constitutionnelle nationale, conférence qui grouperait les représentants de tous les partis politiques fédéraux et provinciaux représentés dans les diverses législatures et parlements en vue de recommander les modifications désirables.

Nous espérons que les provinces qui n'ont pas encore établi un comité afin d'étudier les arrangements constitutionnels devraient le faire aussitôt que possible, en vue de se préparer à la conférence constitutionnelle nationale.

Ces modifications devraient tenir compte des faits suivants:

Que le Canada est et devrait être un Etat fédéral; que le Canada est composé de deux nations (two founding peoples) jouissant de droits historiques, et auxquelles sont venues se joindre des minorités de plusieurs autres origines ethniques; que la constitution devrait être telle qu'elle permette et encourage le libre développement individuel et harmonieux, en pleine égalité à travers tout le Canada.

Ayant échi à l'exploiter avec l'expérience acquise au cours des cent années de la confédération, tous les aspects des compétences gouvernementales devraient être étudiés en vue de déterminer, dans les intérêts de tout individu, le quel des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux en exercera l'autorité. Ceci étant fait les sources de revenus devraient être réaffectées conformément à ces responsabilités.

De ceci découle naturellement les recommandations suivantes qui ne sont pas nécessairement les seules:

1) Que la constitution doit être un document canadien, ne pouvant être amendée qu'au Canada.

2) Qu'un nouveau tribunal constitutionnel soit établi de telle manière à garantir son impartialité à l'endroit des autorités fédérales et provinciales.

3) Que les Canadiens français, de droit à travers tout le Canada, puissent recevoir une éducation dans leur propre langue, qu'ils puissent employer la langue française dans les législatures, parlements et tribunaux, étant donné que ces droits sont garantis par la constitution canadienne.

Ceci confirme l'égalité complète des droits linguistiques pour les Canadiens d'expression française et anglaise, tenant compte des réalités locales et régionales dans certains cas.

4) Que le bill des droits de l'homme fasse partie intégrale de la constitution, afin qu'il puisse rencontrer pleinement ses objectifs.

Ce comité souligne aux participants que la patience et la bonne volonté seront nécessaires afin d'atteindre les objectifs précités et autres, pour le plus grand bien de notre pays.

Notre conclusion confirme notre préoccupation principale: "Que le Canada est notre priorité majeure."

M. CAMP

ce ne peuvent qu'avoir une saine influence sur les relations entre Canadiens aussi bien que sur l'évolution de notre politique étrangère. Il a reproché au gouvernement libéral son attitude traditionnelle en disant que le gouvernement canadien aurait dû depuis longtemps favoriser ces échanges entre le Québec et la France.

M. Camp n'est pas du tout traumatisé par les récents événements suscité par la visite du général de Gaulle et il a laissé entendre que le reste du pays devrait comprendre et envier le Québec de pouvoir échapper à une "certaine" claustrophobie nord-américaine.

Faisant état de la politique extérieure du Canada, M. Camp s'est plaint de ce qu'elle soit en fait un point d'appui de notre politique militaire.

Il est temps a laissé entendre M. Camp que les Canadiens se rendent compte que les fondements de la politique extérieure canadienne n'ont rien à voir avec l'OTAN, NORAD et les Nations Unies mais que ce devrait être le désarmement, la non prolifération des armes nucléaires et l'aide extérieure.

M. Camp a préconisé une réorganisation complète de notre politique de défense de façon à

Un geste surprise Flamand retire sa motion contre le député de Matane

QUEBEC (DNC) — Le député unioniste de Rouyn-Noranda, M. Antonio Flamand, s'est ravisé et a décidé de retirer hier la motion qu'il avait présentée mardi pour que le député libéral Jean Bienvenue soit obligé de se rétracter à la suite des propos qu'il avait tenus à son endroit lors d'une assemblée électorale dimanche à Rivière-du-Loup.

Le député de Matane avait dit que s'il était exact comme M. Flamand l'avait avancé à des journalistes quelques jours plus tôt, qu'il avait été locataire d'un terrain en vue de la construction de motels sur la rive sud à Montréal à l'occasion de l'Expo, il devrait démissionner parce qu'il aurait violé la loi de la législature qui défend à un député de faire affaire directement ou indirectement avec l'Etat.

Mardi, M. Flamand avait admis en Chambre avoir été locataire de ces terrains mais avait

nié avoir fait affaire avec la couronne. Il avait alors sommé M. Bienvenue de porter une accusation en bonne et due forme ou de se rétracter séance tenante.

M. Bienvenue a refusé de poser quel geste que ce soit. C'est alors que le premier ministre d'abord puis M. Flamand par la suite ont présenté une motion pour que le député de Matane se rétracte.

Le président de l'assemblée, M. Paul, avait alors pris la motion en délibéré. Il devait se prononcer hier sur son admissibilité lorsque, quelques instants avant qu'il ne fût l'assé, le député de Rouyn-Noranda a décidé, dans un geste surprise, de faire machine arrière parce que le député de Matane n'avait pas porté son accusation devant la Chambre mais à l'extérieur seulement... il a laissé entendre qu'il projetait plutôt d'intenter une poursuite devant les tribunaux civils.

Le comité sur les affaires culturelles a lui aussi produit des conclusions intéressantes.

Il a loué les réalisations du réseau français de Radio-Canada.

Il a établi clairement que le Québec est une entité culturelle distincte à laquelle il faut donner les moyens de développer sa culture propre.

Il a loué les réalisations du réseau français de Radio-Canada et déclaré que la société d'Etat prise dans son ensemble avait failli à sa tâche de constituer un lien et un instrument de compréhension entre les deux grandes communautés culturelles du pays.

Il a proposé que "pour éviter la question constitutionnelle" en matière de télévision éducative le gouvernement des provinces soit chargé de la programmation et le ministère canadien des transports chargé de l'administration et du fonctionnement du réseau.

Inutile de dire que cette proposition a fait sursauter un certain nombre de délégués mais personne ne s'est levé pour la contester formellement.

L'ÉCONOMIE

sement individuel et au développement régional.

Le comité condamne sans équivoque l'extension au Canada de lois américaines portant sur les pratiques financières et commerciales de sociétés canadiennes.

Il affirme que le système de marché est essentiel au développement de l'économie mais qu'il faut protéger le consommateur en surveillant étroitement la publicité, la qualité des produits, la fixation des prix.

Le comité estime que la loi sur les pratiques frauduleuses et les coalitions est à relaire et qu'elle ne devrait pas tomber sous la coupe du code criminel parce que cela rend la loi à la fois plus difficile d'application et plus rigoureuse souvent pour les individus impliqués que pour les groupes qu'ils représentent.

Il est d'autant plus urgent de soustraire cette loi au code criminel que les personnes appelées à juger les litiges n'ont souvent aucune notion des implications économiques de leurs décisions.

C'est dans le domaine du travail que les conclusions du comité sont les plus surprenantes. Elles établissent que les principes des lois contre les coalitions devraient s'appliquer au monde du travail.

Le comité recommande surtout que l'on légifère de façon à réduire les barrières qui s'opposent à la création d'un syndicalisme authentiquement canadien. Mais selon le comité il faudrait que ces lois ne soient pas répressives et le comité suggère en conséquence les moyens suivants pour atteindre le but qu'il propose:

1- Que les lois forcent les syndicats à élaborer des règlements sur la discipline et la probité en matière financière.

2- Que la désaffiliation de syndicats internationaux n'entraîne pas pour les syndicats locaux la perte de leurs propriétés.

3- Que la reconnaissance syndicale ne soit pas accordée aux organismes supérieurs pour les syndicats locaux mais qu'elle aille directement aux syndicats locaux.

4- Que les syndicats n'aient pas la liberté de se partager des juridictions selon les métiers ou les industries.

Les principales recommandations des comités sur le milieu urbain touchent à la nécessité d'évoluer progressivement vers la création d'une nouvelle forme de gouvernement polyvalent: le gouvernement régional.

Certains spécialistes comme M. Michel Chevalier, de Montréal, ont cependant contesté cette proposition en la qualifiant d'utopique. Le comité qui étudiait le développement rural et régional n'a paradoxalement pas débouché sur la même conclusion que le comité précédent. Il a

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné, que le 10 octobre, 1967, à 10h 30 de l'avant midi, Dame Esther Dobson-Wallerstein et Abraham Wallerstein, de la cité de Montréal, y demeurant à 4829 rue Fulton, s'adresseront par requête à l'un des juges de la Cour Supérieure, siégeant dans la Division de pratique pour la division de Montréal, pour obtenir des lettres de vérification constatant à qui a été dévolue la succession de feu le Dr Harvey Wallerstein, psychologue domicilié dans la cité de Montréal, et la part de chaque héritier en celle.

KOLBER & SILVERSTONE
4521 AVENUE DU PARC

CITÉ DE WESTMOUNT

RÈGLEMENT 709

AVIS est par le présentes donné à tous ceux que cela peut concerner que le Règlement 709 intitulé "RÈGLEMENT EN VUE DE NOMMER UN CONSEIL DE VÉRIFICATION" a été adopté par le Conseil municipal de la Cité de Westmount à une assemblée générale tenue à l'Hôtel de ville de la Cité lundi le 7 août 1967.

Les détails se rapportant à ce dit règlement sont inclus au complet dans le règlement 709, lequel est à la portée pour vérification, de toutes les personnes intéressées, au bureau du Greffier, hôtel de ville, Westmount.

Donné à Westmount ce 10ième jour d'août 1967.

M.L. TUCKER
Maire

R.B. SEAMAN
Greffier

CITÉ DE ST-LÉONARD

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ: AVIS PUBLIC est par le présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, Qué.-

Une assemblée publique des électeurs-proprétaires intéressés sera tenue jeudi, le 17 août 1967, à 7 hres p.m. à l'Hôtel de Ville de St-Léonard, 6025 est, boulevard Métropolitain, pour l'adoption du règlement no. 723 pourvoyant à l'aménagement d'une partie des parcs Ladouvière et St-Léonard, et à un emprunt de \$260.000,00 pour cette fin.

Donné à St-Léonard ce 9e jour d'août mil neuf cent soixante-sept.

GASTON PION
Secrétaire-Trésorier

CITÉ DE ST-LÉONARD

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ: AVIS PUBLIC est par le présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, Qué.-

Une assemblée publique des électeurs-proprétaires intéressés sera tenue jeudi, le 17 août 1967, à 8 hres p.m. à l'Hôtel de Ville de St-Léonard, 6025 est, boulevard Métropolitain, pour l'adoption du règlement no. 722 pourvoyant à la construction de pavages et trottoirs sur différentes rues de la Cité, et à un emprunt de \$502.000,00 pour ces fins.

Donné à St-Léonard ce 9e jour d'août mil neuf cent soixante sept.

GASTON PION
Secrétaire-Trésorier

CITÉ DE ST-LÉONARD

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ: AVIS PUBLIC est par le présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, Qué.-

Une assemblée publique des électeurs-proprétaires intéressés sera tenue, jeudi, le 17 août 1967, à 7 hres p.m. à l'Hôtel de Ville de St-Léonard, 6025 est, boulevard Métropolitain, pour l'adoption du règlement no. 721 pourvoyant à l'acquisition de deux parties du lot originaire no. 392, aux plans et livre de renvoi officiels du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Recollet, division d'enregistrement de Montréal, en vue de l'établissement d'un centre communautaire, et à un emprunt de \$68.000,00 pour cette fin.

Donné à St-Léonard ce 9e jour d'août mil neuf cent soixante sept.

GASTON PION
Secrétaire-Trésorier

CANADA

Province de Québec

Distric de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No S20-189
ROGER AUTHIER, peintre des cité et district de Montréal.

Demandeur

-vs-

EMILE LAROSE, des cité et district de Montréal.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le demandeur ROGER AUTHIER est par les présentes requis de comparaître, dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie de l'avis de se constituer un nouveau procureur a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à votre intention.

Montréal, 7 août 1967

Normand Desroches
Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes. Brais, Campbell, Pepper & Durand,
Avocats,
1 Place Ville Marie,
Montréal 2, P.Q.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le 2ème jour d'août 1967, sous le no. 2004224, il a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal, en contrat de vente, cession et transport par Pindix Limited à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte de l'université des créances et comptes de livres actuels au futur du dit Pindix Limited.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.
Ce 3ème jour d'août 1967.
LA BANQUE DE NOVA SCOTIA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention "TRAVAUX CONNEXES À L'INSTALLATION D'UN PAVAGE MON-DIRECTIONNEL, SUD, À SCHEFFERVILLE, P.Q." seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 24 août 1967 pour les travaux ci-haut mentionnés à Schefferville, P.Q.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au Bureau de l'Acheteur régional, Ministère des Transports, chambre 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, P.Q., sur réception d'un chèque visé de \$50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

M. Baribeau
Directeur régional,
Services de l'Air.

Ministère des Transports,
Aéroport Int. de Mt. Dorval, P.Q.
Le 7 août 1967

CANADA

Province de Québec

Distric de Québec

COUR SUPÉRIEURE

NO 13,128 ex parte
INTERPROVINCIAL BUILDING CREDITS LTD. corps politique dument incorporé ayant une place d'affaires en la Cité de Saint-Laurent, province de Québec,

Requérant

vs

M. KENNETH PATRICK SQUIRES, autrefois demeurant au 4729 Boul. Décarie Montréal et présentement d'adresse inconnue.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné à Mr. KENNETH PATRICK SQUIRES, intimé, selon un jugement de la Cour supérieure de Montréal, dans le dossier 13,128 Ex Parte en date du 9 juin, 1967, que l'AVIS de 60 jours tel que requis par les articles 1040A et suivant du Code Civil de la province de Québec a été déposé au Bureau du Protonotaire, Ledit Avis concerne un emplacement connu et désigné comme étant le lot 17-17-R-9 aux Plans et Livre de Renvoi officiels du Canton de Howard, division d'enregistrement d'Argenteuil, avec toutes les bâtisses dessus érigées.

Selon cet Avis si vous ne remédiez pas en dedans de soixante (60) jours de la dernière publication, au défaut décrit dans ledit Avis, INTERPROVINCIAL BUILDING CREDITS LTD. deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Une copie de l'AVIS de 60 jours a été déposée au Greffe de la Cour supérieure de Montréal à votre intention.

Montréal le 8 août, 1967

Pierre Roch
Protonotaire-adjoint c.s.m.

Mes. Deschênes, de Grandpré, Colas, Godin, Coderre & Lapointe,
2501 Tour de la Bourse
Place Victoria,
Montréal

APPEL D'OFFRES

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE DORVAL

1301, AVENUE Dawson, Dorval

Sont requises des soumissions pour le mobilier et de l'équipement, pour l'administration générale, l'administration pédagogique, l'enseignement, le département audio-visuel, l'éducation physique.

Les soumissions devant être remises le 15 août 1967, avant 8.00 p.m. au bureau du secrétaire-trésorier. Pour renseignements, téléphoner au soussigné à 636-1711.

Pierre Provancher,
Secrétaire-Trésorier.

CANADA

Province de Québec

Distric de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 735433
NAPOLÉON BOLDUC, journaliste, domicilié à Rouyn et son épouse commune en biens, Dame Marie Anne Lafrenière, aussi domiciliée à Rouyn, -et- ALICE BOLDUC, épouse séparée de biens de Antonio Brouillette, contremaitre, tous deux domiciliés à Rouyn, -et- SIMONE BOLDUC, épouse séparée de biens de Louis-Georges Lemire, contremaitre, tous deux domiciliés à Rouyn -et- MARCEL BOLDUC, mineur, de Virginatou, -et- ROLAND BOLDUC, soudeur, domicilié à Rouyn.

Demandeurs,

-vs-

LES HÉRITIERS DE ROBERT BOURDON, de son vivant, résidant à 1525 rue de l'Église, Montréal, Défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs, LES HÉRITIERS DE ROBERT BOURDON, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à leur intention.

MONTRÉAL, le 7 août 1967

Protonotaire adjoint C.S.M.

Raymond Pilon

Mes. CINO MARS, GRIMARD & BELANGER,
Avocats et Procureurs,
Casier Postal 850,
155 rue Dailleur,
Rouyn, P.Q.

Procureurs des demandeurs.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 juillet 1967 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Greg Lund Products Limited a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de LaPrairie le quatrième jour de août 1967, sous le numéro B1589. Ce quatrième jour de août, 1967.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA

Province de Québec

Distric de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

NO 13,129 ex parte
INTERPROVINCIAL BUILDING CREDITS LTD. corps politique dument incorporé ayant une place d'affaires en la Cité de Saint-Laurent, province de Québec,

Requérant

vs

JACK WILLIAM JONES, d'adresse et de lieux inconnus dans la province de Québec.

Intime

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné à JACK WILLIAM JONES, intime, selon un jugement de la Cour supérieure de Montréal, dans le dossier 13,129 Ex Parte en date du 9 juin, 1967, que l'AVIS de 60 jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la province de Québec a été déposé au Bureau du Protonotaire. Ledit Avis de 60 jours concerne un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot original PL 7B RG, VII au Plan et Livre de Renvoi officiels du canton de Harrington. Avec une maison dessus érigée. Selon cet Avis si vous ne remédiez pas en dedans de soixante (60) jours de la dernière publication, au défaut décrit dans ledit Avis, INTERPROVINCIAL BUILDING CREDITS LTD. deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut. Une copie de l'AVIS de 60 jours a été déposée au Greffe de la Cour supérieure de Montréal à votre intention.

Montréal le 8 août, 1967.

Pierre Roch
Protonotaire-adjoint c.s.m.

Mes. Deschênes, de Grandpré, Colas, Coderre, Godin & Lapointe,
2501 Tour de la Bourse
Place Victoria,
Montréal,
Procureurs du Requérant.



CITÉ DE ST-LÉONARD

DEMANDE DE SOUMISSIONS

ÉGOUTS et AQUEDUC

Contrat no 141 - Règlement no 719

Des soumissions cachetées, dans des enveloppes portant l'inscription "Soumission-Contrat 141-Règlement no 719" seront reçues par le secrétaire-trésorier de la Cité de St-Léonard, à 8 heures p.m. (h.a.e.), à l'Hôtel de Ville de St-Léonard, 6025 est, boul. Métropolitain, le 22 août 1967.

Chaque entrepreneur devra apporter lui-même sa soumission à la table du Conseil à l'ouverture de l'assemblée qui aura lieu à 8 heures (h.a.e.), à l'Hôtel de Ville de St-Léonard, 6025 est, boul. Mét

Le voyage au Caire du président Tito serait le prélude à une offensive diplomatique à l'ONU

LE CAIRE — Il se confirme, dans la capitale égyptienne, que le maréchal Tito, sans être réellement porteur d'un plan de paix destiné à mettre fin au conflit du Moyen-Orient, est venu au Caire pour tenter d'obtenir l'accord du président Nasser sur un certain nombre de points précis, qui lui permettraient d'engager aux Nations Unies une action capable de recueillir la majorité et de conduire à des solutions acceptables par les Arabes.

Si ces entretiens du Caire étaient couronnés de succès, le maréchal Tito tenterait en Syrie d'obtenir un assouplissement de la position des di-

rigeants de ce pays... La visite à Damas du général Abdel Rahman Aref lui éviterait de se rendre à Bagdad.

On ne parle pas, pour l'instant, de contacts entre l'Algérie et la Yougoslavie. Il se pourrait qu'après une nouvel-

le escale au Caire du chef de l'Etat yougoslave, les dirigeants progressistes arabes se réunissent de nouveau dans la capitale égyptienne avant le sommet de Khartoum, sommet prévu pour le 29 août, mais qui pourrait être repoussé à une date ultérieure.

On ne révèle pas les points précis sur lesquels porteraient les conversations Tito-Nasser. On indique d'ailleurs, de source égyptienne et yougoslave, que la crise du Moyen-Orient et ses solutions éventuelles seront évoquées uniquement en tête-à-tête. Seuls les sujets

comme l'avenir du non-alignement, seraient traités au cours des entretiens des deux délégations.

Les liens d'amitié qui unissent les présidents Nasser et Tito leur permettraient encore d'évoquer sans témoin la situation intérieure de la R.A.U. On rappelle à ce propos que, depuis longtemps, le président Nasser accorde la plus grande attention aux conseils de son ami.

Le développement des relations bi-latérales qui sont déjà excellentes, seraient étudiés au cours de réunions à des niveaux inférieurs, et notamment pendant la visite au Caire, le 20 août, du ministre yougoslave des affaires étrangères accompagné d'une mission économique.

Le premier tête-à-tête Nasser-Tito a commencé hier soir dans la résidence privée du chef de l'Etat égyptien, une villa de la banlieue du Caire. Il sera suivie ce matin d'une réunion plus large.

On déclare enfin que les conversations égypto-yougoslaves se dérouleront sans ordre du jour et que la durée de la visite du maréchal Tito dépendra de l'évolution des entretiens.

Moscou ne peut se permettre de cesser d'aider le régime cubain

LA HAVANE — Fidel Castro peut aller très loin dans la controverse avec l'Union soviétique tant que celle-ci, dans les actuelles circonstances mondiales, ne pourra se permettre de retirer son appui moral à la révolution cubaine. La conférence de l'OLAS montre, selon les observateurs neutres, que les positions soviétiques et cubaines tendent à se séparer chaque jour davantage. On prévoit que de plus en plus, les partis communistes fidèles à Moscou sont susceptibles de rompre avec Cuba, mais les sources informées ne croient pas que Fidel Castro désire la rupture.

En terme absolu, l'aide soviétique est indispensable à Cuba et l'URSS tient en main la clef de l'économie qu'elle pourrait, si elle le voulait, paralyser en quelques jours. L'exemple le plus frappant est celui du pétrole, pratiquement seule source d'énergie. Selon une bonne source, Cuba ne possède que trois semaines de réserves et il suffirait théoriquement du retard de quelques pétroliers qui viennent à la Havane depuis les ports de la mer Noire en un long voyage de 12.000 kilomètres pour causer les plus graves difficultés. Jusqu'ici, le pétrole n'a jamais été rationné à Cuba et les automo-

tuellement l'aide soviétique dépasse un million de dollars par jour, sans compter l'assistance militaire et celle des autres pays socialistes. Ils pensent cependant que l'URSS possède des engagements moraux et devrait faire face à une vaste campagne mondiale si elle prenait la décision de paralyser l'économie cubaine ou d'exercer des pressions économiques trop évidentes. La révolution cubaine — dit-on à la Havane — jouit d'un grand prestige dans les milieux européens de gauche et le tiers-monde.

Dayan: Israël ne peut régler seul le problème des réfugiés

TEL-AVIV — Dans un discours, souvent acclamé, le général Dayan, ministre israélien de la défense, a noté qu'Israël ne pouvait pas seul régler le problème des réfugiés et a préconisé "une solution régionale".

A propos de Jérusalem, le général Dayan, faisant allusion à la grève générale de protestation de lundi dernier, a déclaré notamment: Aucune grève arabe ne pourra remettre en cause le fait même de la réunification de la ville. Jérusalem n'est pas Aden. La vie de la ville ne dépend pas de la coopération des Arabes. Nous pouvons nous passer d'eux. Nous ne sommes pas à Jérusalem, Naplouse et Jéricho grâce à eux, qui ne rêvaient que de venir à Tel-Aviv. Nous sommes là parce que, pour nous, c'est le seul moyen d'assurer notre sécurité. Parce que c'est le berceau de nos ancêtres. Rien n'est plus im-

portant que la terre des ancêtres, notre berceau.

Citant la bible, le général Dayan a énuméré les villes des juges, des patriarches et des prophètes juifs. Nous avons besoin du pays où nos ancêtres sont nés, a-t-il ajouté. Ce n'est peut-être pas la déclaration de non-belligérance de la part des Arabes. Cette déclaration d'intention ne résoudre rien, a-t-il affirmé.

Au même moment le congrès du parti nationaliste extrémiste Herouth adressait au gouvernement une résolution demandant l'annexion des territoires occupés. Le Herouth compte un ministre au gouvernement. M. Menachem Begin, ministre sans portefeuille. On s'attend maintenant que M. Levi Eshkol, président du Conseil, choisira la première occasion pour répondre, même indirectement à ces déclarations.

Le parti RAFI, auquel appartient le général Dayan, s'est séparé il y a deux ans, du parti travailliste MAPAI de M. Eshkol.

Enfin, M. Schimon Peres, ancien vice-ministre de la défense, a souligné devant le congrès du RAFI qu'Israël ne saurait se contenter d'une déclaration de non-belligérance de la part des Arabes. Cette déclaration d'intention ne résoudre rien, a-t-il affirmé.

Depuis 1960, la criminalité aux E-U a augmenté de 48 pour cent

WASHINGTON — La criminalité a augmenté de presque 50 pour cent aux Etats-Unis au cours des six dernières années, a fait savoir hier M. J. Edgar Hoover, directeur du F.B.I. (sûreté fédérale).

Depuis 1960 le nombre de crimes a augmenté de 62 pour cent; la population ayant augmenté de 9 pour cent au cours de cette période, la proportion réelle de l'accroissement de la criminalité est de 48 pour cent. Cette proportion est de 10,2 pour cent rien que pour l'an dernier.

Par ailleurs le nombre des crimes résolus n'a été l'an

dernier que de 24 pour cent, soit 8 pour cent de moins que l'année précédente.

Il s'est commis aux Etats-Unis près de 3.200.000 crimes sérieux en 1966, dont 10.920 homicides.

La criminalité s'est accrue en 1966 principalement dans les banlieues des grandes villes (13 pour cent) du fait qu'elles se développent rapidement et n'ont pas de forces de police suffisantes. On estime que celles-ci atteignent, pour l'ensemble du pays, 2 hommes pour 1.000 habitants. 12 pour cent des agents de police et policiers américains ont été tués en 1966 et 57 au total ont été tués.

La valeur des biens volés ou "perdus" en 1966 s'est élevée à 1 milliard 200 millions de dollars; la moitié environ a été récupérée.

Des différentes catégories de crimes, c'est celle des vols qui a le plus augmenté (14 pour cent); celle des homicides vient en seconde place (11 pour cent); celles des viols et des attaques à main armée suivent avec 10 et 9 pour cent d'augmentation respectivement.

Soixante trois pour cent des vols d'automobiles sont commis par des jeunes gens de moins de 18 ans.

Les arrestations pour ivrognerie, vagabondage et désordres sur la voie publique ont diminué, mais celles pour possession de stupéfiants ont augmenté dans l'année de 28 pour cent, et de 82 pour cent dans les six dernières années.

Le rapport de M. Hoover, intitulé "carrières criminelles", met le gouvernement et les tribunaux en garde contre les dangers du système de mise en liberté anticipée et sur parole. 57 pour cent des prisonniers ainsi remis en liberté en 1963 ont été à nouveau arrêtés dans les deux ans et demi qui ont suivi; de ceux qui ont été mis en liberté surveillée, 47 pour cent ont été à nouveau arrêtés dans la même période; et de ceux qui ont été relâchés "pour bonne conduite", 67 pour cent à nouveau comparu devant les tribunaux.

NEW YORK — Six Cubains, dont un ancien membre du congrès cubain, ont été inculpés de complot pour la contre-attaque d'un million de dollars destinés à financer les activités anti-castristes des exilés cubains.

Les autorités américaines ont saisi une partie des faux dollars qui avaient été entreposés dans deux appartements de Manhattan. Les contre-facteurs ont utilisé un procédé de photogravure offset pour imprimer des coupures de 100, 50 et 20 dollars.

BAGDAD — Le transfert hors des Etats-Unis du siège des Nations unies sera proposé à l'Assemblée générale de l'ONU au cours de sa prochaine réunion, annonce le quotidien irakien "Saout Al Arab".

55% des Français sont satisfaits de de Gaulle

PARIS — La popularité du général de Gaulle a baissé de 10% depuis le mois de juin, indique un sondage de l'I.F.O.P. (Institut français d'opinion publique) qu'a publié le journal "France-Soir" quelques heures avant l'allocution radio-télévisée du général de Gaulle.

A la question "êtes-vous satisfait ou mécontent du général de Gaulle comme président de la République?", 55% des personnes interrogées se déclarent satisfaites, tandis que 37% affirment être mécontentes et 8% ne se prononcent pas.

Au début du mois de juin une enquête analogue donnait 65% de satisfaits et 21% de mécontents. Sur les récentes mesures sociales du gouvernement, un autre sondage révélait que 50% des personnes jugeaient inéquitable la réforme de la sécurité sociale, 13% seulement l'approuvant. Concernant la participation des travailleurs aux bénéfices des entreprises, 41% se sont déclarés intéressés, 51% indifférents.

AUJOURD'HUI AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik: une immense pyramide reposant sur sa pointe, magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants: ressources et énergie; communications et transports; temps nouveaux.

Ciné-carrousel: films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte.

Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit. De 10h a.m. à 6h p.m.

THÉÂTRE

Midi
Maitland Farmer, organiste d'Halifax
2 h. 30 p.m.
Ensemble de jazz Lee Gagnon
2 h. 30 p.m., sam. 12 août et dim. 13 août, **Robert Savoie, grande basse canadienne.**
Accompagné par **André Savoie.**

3 h. 45 et 5 h. p.m.
Les Feux Follets relâche le lundi

6 h. 15 p.m.
Katimavik-Revue, une réalisation de **Gratien Gélinas** et de **Wayne & Shuster** mise en scène de **Alan Lund** - relâche le lundi.

A NOTER

toutes les représentations au théâtre sont GRATUITES mais il faut se procurer des billets. Les billets pour les deux représentations des Feux Follets sont distribués le jour même des représentations (guichet face au théâtre) à partir de 2 h. 45 de l'après-midi.

Les billets pour "Katimavik-Revue" seront distribués le jour même de la représentation (guichet face au théâtre) à partir de 5 h. 15 de l'après-midi.

Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.

KIOSQUE À MUSIQUE

2 h. 30 p.m. et 5 h. p.m.
Musique du pavillon sous la direction de **Paul de Margerie**

3 h. 45 p.m.
Tom Kines, chanteur de folklore

DÉCÈS

NORMAND, à l'hôpital du St-Sacrement de Québec, le 9 août 1967, est décédé, Mlle Jeanne Normand, fille de feu M. et Mme Phileas Normand, de St-Antoine de Tilly, sœur de Emilio, Pierre, Cécile Marguerite, et de St. St-Pièrres d'Alexandrie, c.n.d. (Simone) belle-sœur du Docteur Cyrille Pomerleau. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant, le convoi funéraire partira des Salons Funéraires Hilaire Bergeron & Fils de St-Antoine de Tilly à 4 heures 50, pour se rendre à l'Eglise St-Antoine de Tilly où le service sera célébré 5.00 heures. Et de là au cimetière paroissial lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

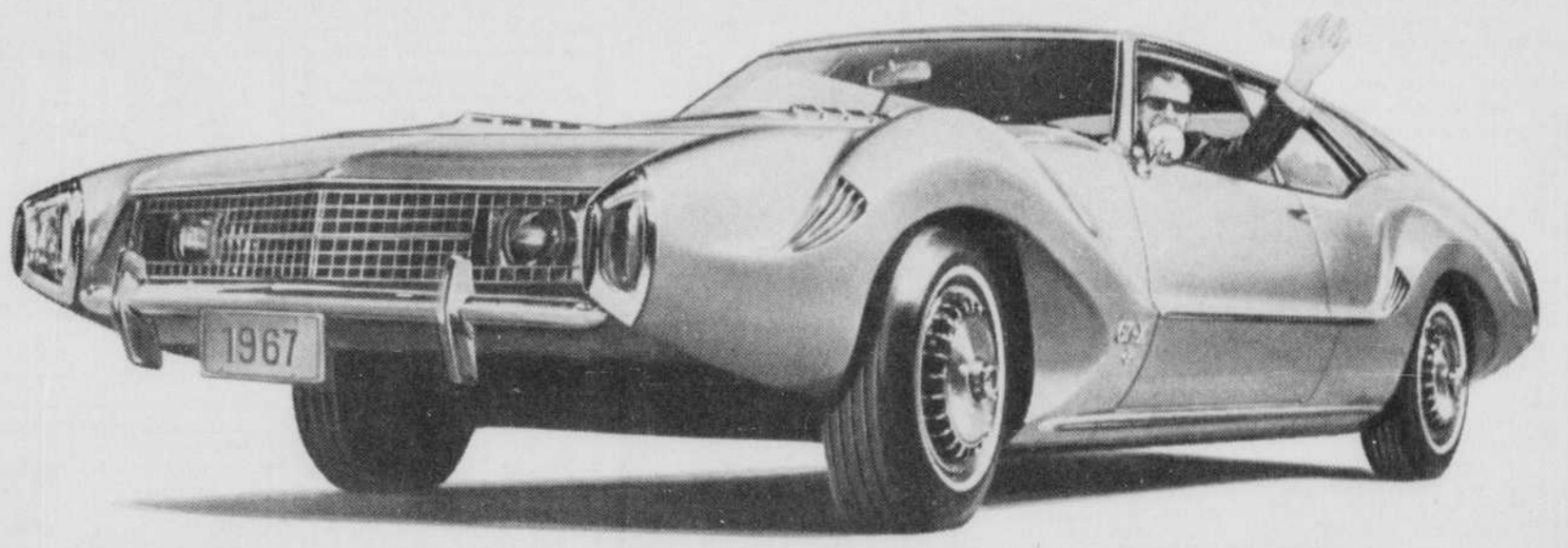
LAINESSE à Montréal, le 9 août 1967, est décédé, L. Philippe Lainesse C.R. (au Ministère de la famille et du Bien-être) fils de feu Napoléon Lainesse et de feu Georgiana Poirier. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant, le convoi funéraire partira du Salon J.R. Deslauriers Limitée No 5650 chemin Côte-des-Neiges à 9 heures 20, pour se rendre à l'Eglise Notre-Dame des Neiges où le service sera célébré à 9.30 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGNEAULT à sa résidence de Thérford, le 8 août 1967 à l'âge de 31 ans, est décédé, Mme Marie Claire Cormier, épouse de Florent Vigneault, courtier d'assurance. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants Martine, Hélène, Serge et Clément, ses parents M. et Mme Donat Cormier, son beau-père M. Emile Vigneault tous de Pléssisville, plusieurs sœurs et frères, belles-sœurs et beaux-frères. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant, le convoi funéraire partira du Salon Cloutier No 21 rue St-Alphonse est, à Thérford, pour se rendre à l'Eglise Notre-Dame de la Présentation de Thérford où le service sera célébré à 2.00 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ASSIDENCES FUNÉRAIRES
Magnus Poirier Inc.
6603 BOUL. ST-LAURENT
6520, ST-DENIS
10526, ST-LAURENT
185 est, DeCASTELNEAU
Tél.: 277-2135

ON BATTOUS LES RECORDS CHEZ LES DÉTAILLANTS ESSO!

C'est par millions qu'on a joué au grand jeu de l'Esso route dans les stations Esso du Canada.



- LES GRANDS PRIX: QUATRE FABULEUSES VOITURES 67X.
- LES DEUX DERNIERS GAGNANTS SONT: M. BUSSIÈRES DE LÉVIS, QUÉ.
- ET P. SPARROW DE FORT WILLIAM, ONT.
- DES MILLIERS D'ENSEMBLES KODAK ONT ÉTÉ DÉCERNÉS
- DES MILLIERS DE TV-COULEUR ONT ÉTÉ DÉCERNÉS

Et le plaisir des voyages d'été est loin d'être fini. Préparez-vous de bons voyages. Mettez-y du tigre. Les produits et services Esso et Atlas vous permettront de garder votre voiture en bonne condition de route pour visiter le Canada durant la grande année.

LE MEILLEUR SERVICE D'INFORMATION-VOYAGE VOUS ATTEND CHEZ VOTRE DÉTAILLANT ESSO ET SUR LA ROUTE, DANS LES CENTRES DE VOYAGE ESSO.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LES ROUTES ET LES CARTES ROUTIÈRES!



Arts et spectacles

le bruit de la ville

• Postérieurs

(Londres) - La première mondiale du film "No 4", de la jeune réalisatrice japonaise Yoko Ono (365 postérieurs nus et anonymes des deux sexes, défilant sur l'écran, en raison d'un toutes les 15 secondes) s'est déroulée, cette nuit, dans un cinéma de la capitale devant une assistance composée essentiellement de jeunes "minets" et "boudins" de la bonne société londonienne.

Seul incident notable: un jeune homme s'est précipité sur la scène pendant la projection et s'est dévoté de la taille jusqu'aux pieds. Ce fut le seul postérieur nu "en direct" de la soirée.

• Greenwich Village

(New York) - M. John Lindsay, le maire de New York, a annoncé, lundi, la création d'un centre national artistique à Greenwich Village, le Montmartre de la métropole américaine.

Le centre sera réalisé en 1969. Il se composera d'un ensemble de huit immeubles comprenant au total cinq cents appartements et studios. Les ar-

tistes et leurs familles pourront trouver là, un havre d'inspiration et de repos pour un loyer mensuel moyen raisonnable de 110 dollars.

Le coût de l'opération, estimé à 8 millions de dollars, sera en cours jusqu'au 11 septembre.

• 3e concert "Pop"

Des pages connues et aimées du répertoire de la comédie musicale seront interprétées par Yolande Dulude et Yoland Guérard au 3e concert populaire de l'OSM, jeudi le 17 août (20h.30) à l'arena Mauricie - Richard. Le programme comprendra les oeuvres suivantes:

"An American in Paris" (Gershwin); "My Fair Lady" (Lerner); "On the Street Where You Live"; "Wouldn't Be Lovely"; "I Could Have Danced All Night" (Lerner-Loewe); "South Pacific"; "Ouverture"; "Some Enchanted Evening"; "This Nearly Was Mine" (Rodgers & Hammerstein); "Rosalie" (Cole Porter); "Show Boat"; "Make Believe" (Jerome Kern); "Oklahoma"; "People Will Say We're in Love" (Rodgers & Hammerstein); "Kiss me Kate"; "Wunderbar" (Cole Porter); "Moscow-Cheremushki"; "Galop and Waltz"; "The God Fly"; "Folk Festival, Galop and Barrel Organ Waltz"; "Ballet Suite"; "Polka and Galop" (Shostakovich); Pierre Hétu sera au pupitre de l'orchestre.

Horaires des spectacles

THEATRE

Nous rappelons que les spectacles commencent à l'heure et que les portes sont fermées dès le lever du rideau.

COMÉDIE-CANADIENNE - Festival de la chanson; Gilles Vigneault - Raymond Lévesque - Claude Dubois 20.30

EXPO - THEATRE - Festival du film de Montréal (voir dans la rubrique cinéma)

LA MARJOLAINE (Eastman) - "On n'aime qu'une fois" de Carrier-Lévesque. Sem. 21h. Dimanche 20h. Relâche lundi.

LA RONDE (cabaret) - "Hellzapoppin 67" - 20.15 et 22.30

LE PATRIOTE (boîte à chanson). Tex.

LA POUDDRIÈRE - "Never too late" De mardi à vendredi. 21h. Samedi. 19h. et 22h. - Relâche dimanche et lundi.

PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER: L'Opéra Bolshoi (U.R.S.S.) en première Nord-américaine: "Guerre et paix" de Prokofiev - 20h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE - Théâtre Kabuki du Japon - 20h.15

THÉÂTRE PORT ROYAL - Relâche.

CINÉMA

AMHERST - "Kwaheri" - 12.40 - 11.00 - 7.30 - 4.10 - "Mondo Cane" - 4.10 - 2.20 - 5.40 - 8.50

ATWATER - "A guide for the Married Man" - 1.30 - 3.35 - 5.40 - 7.50 - 9.50

AVENUE - "Accident" - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45

BIJOU - "Les grands moments" - 11.50 - 3.25 - 6.40 - 10.15 - "Le dimanche de la vie" - 1.28 - 5.03 - 8.38

CANADIEN - "Le dernier train" - 12.00 - 2.50 - 6.25 - 10.00 - "Baraka" - 1.00 - 4.40 - 8.15

CAPITOL - "Dirty Dozen" - 10.00 - 12.40 - 3.20 - 6.10 - 9.03

CHAMPLAIN - "Hawaii" - 1.30 - 5.00 - 8.15

CHÂTEAU - "Le facteur s'en va-t-en guerre" - 2.45 - 6.10 - 9.35 - "Le loi de l'ouest" - 1.05 - 4.30 - 7.55

CINERAMA - THEATRE IMPERIAL - "Grand Prix" tous les soirs 8.30 - du lundi au sam. - 2.00 - tous les jours - Dim. 2.00 et 7.30

DAUPHIN - "La Curée". Sur sem 7.30 - 9.30 - Sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

ELYSEE - Salle Resnais - "Un homme

HORAIRES DE LA TELEVISION

Vendredi	9.00	Bonjour capitaine	4.01	Communisme
	10.00	Tout et café	4.31	Vocation Time
	11.00	Chânes sur le soleil	5.00	Forest Rangers
	12.00	Prémiers secours	5.30	Le monde de la nuit
	12.15	L'école du bushier	6.00	Danger man
	12.30	Voix de femmes	6.31	Evening Report
	13.00	Cine-jeudi	7.00	Seven on six
	1.30	"Quand le rideau tombe"	7.24	Sports
		Police - Américain	7.30	Let's talk Music
		Cine-roman	8.00	Album of History
		"Rendez-vous"	8.30	Get Smart
		"Deuxième bureau contre Kamehadanbur"	9.00	Friday night movie
		Guerre - Français	10.30	Station Six Sahara
		Le capitaine	11.00	CBC National News
		Catoué March	11.26	Night Report
		Tele-méga	11.47	Late Friday Movie
		Sports images	1.15	Final report
		Tele-méga	6.50	
		Dernière heure	7.00	
		Tele-méga	7.15	
		Maître Bonzai	7.30	
		Football: Montréal	8.00	
		Toronto	11.00	Sign on News
		L'école du bushier	11.15	You Guide to Expo
		Dernière heure et météo	12.00	University of the Air
		Les grands sports	12.30	The Buddies
		Cinéma	1.30	Fractured Phrases
		"Les amours de Manon Lescaut"	2.00	Magazine Court
		"Les aventures de Tintin"	2.30	Ed Allen Time
		Francis	3.00	People in conflict
		Dernière édition	3.30	Words and music
			4.00	It's Your move
			4.30	In Town
			4.40	The Mike Douglas Show
			6.00	The Pierre Berton Show
			6.30	Pulse
			7.00	Gunsake
			8.00	CF Football: Montréal à Toronto
			10.00	Drama
			11.00	Union impossible
			11.00	National News
			11.18	Le jeu
			11.43	Pajama playhouse
			1.30	"Harry Black and the Tiger" - Adventure
			1.30	Your Guide to Expo

Festival international du film

Les films au jour le jour

par André Bertrand

Le Kino-Club de l'Hôtel Windsor est le rendez-vous des festivaliers qui, entre deux films, peuvent y rencontrer quelques réalisateurs et y discuter les dernières nouvelles. L'interdiction du film canadien sur les "hippies" HIGH a éclaté comme une bombe au milieu de ce Salon Versailles fréquenté par des gens pacifiques et tranquilles. La plupart des Festivaliers, sous le coup de l'émotion, semblent donner tord à André Guerin. Quelques-uns voient dans la décision du Bureau de censure toute regrettable qu'elle soit, l'expression d'une politique qui va plus loin que le cas de "High". Quoiqu'il en soit, on attend des réactions qui pourront être spectaculaires. Par exemple, on pourrait contredire le Festival du film canadien ou, plus simplement, supprimer son aspect commercial.

Aux derniers renseignements, ce serait beaucoup plus des nudités que les thèmes évoqués (dont la drogue) qui serait à la base de ce coup de ciseau.

A moins que tout rentre dans l'ordre. Après tout un grand prix est un prix; il y a un compétiteur en moins. Et tant pis pour monsieur Larry Kent.

Paolo Rocha

C'est le temps où jamais de parler du Portugal et d'un jeune réalisateur qui a déjà deux longs métrages à son actif: LES VERTES ANNEES, primé au festival de Locarno, et CHANGER DE VIE qui a reçu du public au début de la semaine, un accueil enthousiaste. Paolo Rocha, accompagné du plus important producteur portugais, Cunha Teles, discute avec quelques journalistes:

Le vent des aures
Mohammed Lakhdar-Hamina, Algérie
(Mardi 8, 15h.)

L'étourdissement de ces collègues en vacances que sont probablement les projectionnistes de l'Atlantique de nouveau trouve à s'exercer au cours de cette séance, qui débute par le court métrage REPORT ON A DROUGHT. Les lumières éteintes et les images en marche, pas de son, rien. Un silence total que déchirent bientôt les énergiques protestations d'un spectateur enrage. Chahut, remous, musique enfin.

LE VENT DES AURES, réalisé par un ancien du FLN devenu, depuis l'indépendance, directeur de l'Office des actualités, ne se présente pas d'abord comme un film de propagande dirigé contre les Français et l'OAS mais comme un reportage sur les misères et la pauvreté des paysans algériens. Aussi est-on surpris quand intervient brutalement, au bout d'une demi-heure, les

CHANGER DE VIE, par certains côtés, relève du documentaire, de l'observation des faits. Mais n'est-il pas permis de penser que la révolte grondante sous l'apparente objectivité?

J'aime l'ellipse et l'attaque les problèmes de biais. C'est aussi, chez nous, une seconde nature. Nous avons, comme partout ailleurs, des limites d'expression qu'il est préférable de ne pas enfreindre. Je m'y emploie régulièrement.

EASTMAN 67
THÉÂTRE DE MARJOLAINE
ON N'AIME QU'UNE FOIS
COMÉDIE MUSICALE DE CARRIER, LÉVEILLÉE
Rég. M.H. ED. ARCHAMBAULT
500 est, Ste-Catherine
EASTMAN: 297-2862

LA BUTTE
DEUXIÈME REVUE
31 juillet au 13 août
"Terre des Bums"
avec Jean-Guy Moreau, Robert Charbois, Mouffe
Spectacle tous les soirs 9 h. et 11 h. Relâche lundi
LA BUTTE A MATHIEU VAL-DAVID
Tel. 819-322-2248

THÉÂTRE PIGGERY
NORTH HATLEY
(Autoroute des Cantons de l'Est
Sortie 69)
"C'est maintenant qu'il faut boire"
comédie de GUY FOURNIER
Tous les soirs à 8.30 heures. Relâche, dimanches et lundis. Sur semaine, étudiants \$1.50 Billets en vente. Ed. Archambault
500 est rue Ste-Catherine
Montréal.
North Hatley Tel. (819) 842-2902

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
Le dimanche, 2h.15 - Pas de courses le jeudi

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
Le dimanche, 2h.15 - Pas de courses le jeudi

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
Le dimanche, 2h.15 - Pas de courses le jeudi

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
Le dimanche, 2h.15 - Pas de courses le jeudi

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
Le dimanche, 2h.15 - Pas de courses le jeudi

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
Le dimanche, 2h.15 - Pas de courses le jeudi

cruels soldats qui pillent les maisons de ces braves petits paysans qui ne pensent qu'à bêcher la terre et à manger de la galette, et quand l'action se resserre autour d'une famille de résistants exemplaire, père, mère et fils donnant leur vie pour la patrie. LE VENT DES AURES passe alors du documentaire ennuyeux mais honnête au mauvais mélodrame orienté avec une main de fer vers des dénouements préconçus, la mère se jetant sur des fils électrisés pour rejoindre son fils adoré.

Ce n'est certes pas avec LE VENT DES AURES que le Festival se fera une réputation, ni avec LE BALLON.

Le ballon
Binda Jeliakzova, Bulgarie
(Jeudi 10, 21h30)

Pendant la seconde guerre mondiale, le ballon d'un barrage se détache, franchit le Danube et s'arrête au-dessus d'un village de montagne, provoquant l'émotion des habitants du lieu qui, commandés par un personnage au physique hitlerien, moustache et tout, décident de l'abattre. En vain car déjà l'objet de leur convoitise yogue dans le ciel en direction d'un

LE PATRIOTE
1474 est, Ste-Catherine - Res. 521-6666

du 31 juillet au 20 août **TEX**

Tous les soirs à 9h. 30 et 11h. 30
"La seule boîte typiquement québécoise à Montréal"
Admission: 20 ans et plus

2e semaine
Lollobrigida
LIRE VINA MONICA
SOMMER - LISI - VITTI
"Les Poupées"
"BAMBOLE"
Horaires: 10.15, 12.25, 2.40, 4.55, 7.10, 9.25
Dernière représentation à 9.00

480 STE-CATH. O. 861-2697

ma sœur... mon amour
"à voir absolument"
LA CRITIQUE ★★★★★

7.30 - 9.30
Dim. 1.30 - 3.30
5.30 - 7.30 - 9.30

AIR CLIMATISÉ
1206 EST, STE-CATHERINE - festival

2e ANNÉE
ANNÉE
ESTMANCOLOR
3e SEMAINE
UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT
JULS ET JIM
avec JEANNE MOREAU

un homme et une femme

D'UNE EXTRAORDINAIRE DENSITÉ HUMORISTIQUE!
TANT QU'ON A LA SANTÉ
réalisé et interprété par PIERRE ÉTAIX

cinéma fleur de lys
111 284 3303
STATION BEERIE
ROSAIRES 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
AIR CLIMATISÉ
858 EST, STE-CATHERINE

GERALDINE CHAPLIN
LE DERNIER TRAIN
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
SCOPE COULEURS
BARAKA
CANADIEN PLAZA JEAN-TALON

Station BEAUREY 1204 est, Ste-Catherine
Station BEAUBIEN 6508, St-Norbert
STATIONNEMENT GRATUIT
JEAN-TALON, à l'est de Plazix

LA CURÉE
PANAVISION • EASTMANCOLOR

Notes

• A en croire Makavejev, les cinéastes canadiens auront la chance de revoir prochainement UNE AFFAIRE DE COEUR, au cinéma Festival. Heureuse nouvelle qui ne laissera pas d'inquiéter les partisans de la censure et de rejouer ceux qui aiment la beauté.

• Pour mémoire, rappelons que Fritz Lang a présenté LIOM comme "une tragédie-comédie" et qualifié de "saligaud" et de "filou charmant" le personnage central du film. Il a d'ailleurs, avoué avoir violé une promesse qu'il s'était faite à lui-même à l'effet qu'un metteur en scène doit d'abord faire des films - puisqu'aussi bien le cinéma est son langage - plutôt que des discours.

• HIGH interdit, les responsables du festival ont cru bon de remplacer le visionnement spécial qui devait en avoir lieu par un deuxième visionnement de BONNIE AND CLYDE. Comme s'il ne suffisait pas de voir un navet une fois! Plutôt aller au cinéma. Verdi ou sont à l'affiche, aujourd'hui et demain, SWEET SUBSTITUTE de Larry Kent l'auteur de HIGH et NOBODY WAVED GOODBYE de Don Owen.

THEATRE STE AGATHE

Autoroute Laurentides
HENRI NORBERT, joue et présente
MA TANTE... CE COLONEL...
Colette Courtis
Nicole Filion - Arlette Sanders
Jacques Lorain - Gilles Renaud
et Marcel Cabay

De la joie... du rire... du fou rire...

SPECTACLES: Dimanche-mardi-mercredi-jeudi (9.00 P.M.)
Samedi deux spectacles (7.30 et 10.30 P.M.)
à partir de 2.00 P.M. - Tel. Ste-Agathe 326-1529

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

L'U.R.S.S. AU FESTIVAL MONDIAL
PLACE DES ARTS • SALLE WILFRID PELLETIER A 8H P.M.

L'OPÉRA BOLSHOI
"WAR AND PEACE" PROKOFIEV
CE SOIR ET LE 20 AOÛT
20 AOÛT/SIEGES DISPONIBLES: \$5, \$7.50, \$10, \$12.50, \$15.

"BORIS GODUNOV" MUSSORGSKY
DEMANI ET LES 24 ET 27 AOÛT

"THE INVISIBLE CITY OF KITEZH" RIMSKY-KORSAKOV
DIMANCHE 18 - 26 AOÛT
BILLET: \$5, \$7.50, \$10, \$12.50, \$15

8H LUNDI
UN SEUL CONCERT

CHOEUR DU THÉÂTRE BOLSHOI
ORCHESTRE DU THÉÂTRE BOLSHOI
IVAN PETROV, BASSE
ROSTROPOVITCH, VIOLONCELLESTE
GENNADY ROZHDESTVENSKY, CHEF D'ORCHESTRE
\$2.50 \$3.50 \$5.50 \$6.50 \$7.50

GARDE À L'AFFICHE À LA DEMANDE POPULAIRE JUSQU'AU 19 AOÛT
LE THÉÂTRE DE LA POUDDRIÈRE "NEVER TOO LATE"
LA DESOULANTE COMÉDIE DE SUMNER ARTHUR (LONG REPRESENTATIONS, DU MARDI AU VENDREDI à 9.00h, SAMEDI, 7 et 10 HEURES P.M., RELÂCHE DIMANCHE ET LUNDI)
BILLET: \$2.50, \$3.50, \$4.50

Arrivée par taxi, par le métro et la Balade, ou l'Équipe Express et la Balade. Le métro est ouvert à 5 minutes de marche de la Poudrière. Les billets sont en vente au guichet du festival mondial à la Place Ville-Marie, à la Poudrière, au guichet Murray Hill de l'Hôtel Laurentien.

POUR TOUTE INFORMATION: 526-0821

COMMENÇANT LE 22 AOÛT - "ANY WEDNESDAY"

BILLET MAINTENANT EN VENTE
Au bureau des billets de la Place Ville-Marie, 357-2410
PLACE DES ARTS, 175 ouest, Sainte-Catherine, Yl. 3-2112
BILLET ÉGALEMENT EN VENTE À LA PORTE ET À CANADIAN CONCERTS & ARTISTS I 932-2171
1822 OUEST, SHERBROOKE

5 CINQUIÈME FESTIVAL DU CINÉMA CANADIEN

11-12 AOÛT EXPO-THÉÂTRE

vendredi 11 août, 10 h.
STEELTOWN de Rex Tasker et Wolf Koenig
THE VOYAGE OF THE PHOENIX de Richard Faun
THE LAST MAN IN THE WORLD de Ron Kelly

vendredi 11 août, 15 h.
LA TELEVISION EST LA d'André Martin
CHANTAL: EN VRAC de Jacques Leduc
NEVER A BACKWARD STEP de Don Brittain, Arthur Hammond et John Spotton

vendredi 11 août, 18 h. 30
ALPHABET d'Eliot Noyes
MOI, UN JOUR de Mireille Dansereau
OPUS 3 de Pierre Hébert
IL NE FAUT PAS MOURIR POUR ÇA de Jean-Pierre Lefebvre, avec Marcel Sabourin et Suzanne Grossman

vendredi 11 août, 21 h. 30
FLIGHT de Joseph Reeve
AN UNIDENTIFIED MAN de Al Sens
LA MOISSON d'Arthur Lamothe
WARRENDALE de Allan King

samedi 12 août, 10 h.
THE CIRCLE de Morten Ransen
PARK ON THE NEXT LEVEL de Brian Nolan
THE THINGS I CANNOT CHANGE de Tanya Ballantyne

samedi 12 août, 15 h.
THE SUMMER WE MOVED TO ELM STREET de Patricia Watson
ROULI-ROULANT de Claude Jutra
PRIS DANS LE RYTHME de Gabriel Hoss
OP HOP de Pierre Hébert
THE INDIAN SPEAKS de Marcel Carrière

samedi 12 août, 18 h. 30
NOTES SUR UN TRIANGLE de René Jodoin
LA SEMAINE DERNIERE PAS LOIN DU PONT de Guy Bergeron
LE REGNE DU JOUR de Pierre Perrault

samedi 12 août, 21 h. 30
CE N'EST PAS LE TEMPS DES ROMANS de Fernand Dansereau
ANGEL de Derek May
ENTRE LA MER ET L'EAU DOUCE de Michel Brault, avec Geneviève Bujold et Claude Gauthier

Billets: Matinée, \$1.50; Soirée, \$2.00, \$2.50, \$3.00

En vente au guichet du Festival Mondial, Place Ville-Marie. Ou à l'arrivée à Festival International du film de Montréal, 175 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 18. Comptes rendus, commandes, services rapidement. Heures d'ouvertures des guichets: Lundi à vend., 10h. à 21h.; sam., 10h. à 18h.; dim., 12h. à 18h.

Renseignements: Festival du film, 842-8938 (de 9h. 30 à 17h. 30)

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

Condition féminine

Non plus à part, mais près de l'homme, la femme doit être partout, avec le même bagage

par Renée Grégoire

C'est par sa valeur que la femme sera acceptée dans le monde moderne avec ses propres armes, son propre pouvoir et non comme la cinquième roue de la charrette. Elle s'intéresse à sa juste place, non pas en copiant les hommes mais en y apportant autre chose que les hommes ne peuvent donner. Pour cela, il lui faudra être partout, non plus à part ou oeuvrant au sein d'associations féminines, mais près des hommes, avec le même bagage.

Tel est le message que venait livrer M^{me} Grégoire à toutes les femmes venues l'entendre hier après-midi et hier soir au pavillon de l'hospitalité, à l'Expo. Française, femme de diplomate, mère de trois filles. M^{me} Grégoire est l'auteur du livre "Le métier de femme" que plusieurs de nos lectrices connaissent déjà. Elle appartient en outre au Comité national français chargé d'étudier les problèmes de la femme qui travaille. Son exposé était le deuxième d'une série de trois conférences organisées cette semaine par l'Office Overload en collaboration avec l'Expo sur le thème général: "Le rôle changeant de la femme dans le monde moderne".

Qu'est-ce qu'une femme moderne? Un peu méchante, parfois caricaturale, et toujours réaliste. M^{me} Grégoire nous en trace clairement le portrait. Ce n'est pas, dit-elle, celle qu'on nous présente inlassablement, la belle "nana" de moins de 20 ans, en mini-jupe et les cheveux attachés en queue de cheval; la petite



femme fragile qui a besoin qu'on la protège.

Statistiquement, c'est une femme mûre, très mûre, c'est la femme de 46 ans, une femme forte et résistante, une femme qui a encore, à moins d'accident, 30 ans de vie devant elle. Car toujours, selon les statistiques, la femme d'aujourd'hui doit vivre jusqu'à 76 ans tandis que son partenaire devrait mourir à 68 ans et demi.

Elle devra donc finir sa vie seule, comme toutes celles d'ailleurs qui ne sont pas mariées faute de compagnons, car dans notre monde moderne, les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

Cette femme bâtie de fer a en moyenne deux enfants et demi (ainsi le disent les statisti-

ques), mais comme elle s'est mariée jeune, ses enfants sont déjà grands et elle se retrouve à 46 ans, seule avec un mari toujours absent parce qu'il travaille beaucoup. N'est-ce pas elle qui a vu à l'éducation de ses enfants, qui les a formés?

Cette femme moderne a fait une découverte, nous dit la conférencière, une découverte formidable, toute neuve, que les autres femmes n'ont jamais faite avant elle: "la vie d'une femme ne se confond plus avec sa vie de mère". Elle a découvert enfin que sa vie est une longue vie avec au milieu sa vie de mère. Elle n'ose pas le dire et le monde des hommes encore moins l'accepter. Et pourtant, elle est instruite, forte, elle est devenue, se dit-elle, l'égal de l'homme. Mais on l'ignore.

Le monde moderne continue à utiliser les femmes dans le travail quand elles sont jeunes et puis, à regret, une fois mariées, mais sans enfant. On les jette dans la rue quand elles ont plus de 40 ans et on leur ferme la porte au nez si elles songent à revenir dans le monde du travail une fois leurs enfants élevés. On verra cette femme de 46 ans, souvent seule dans une très longue vie, dont les tâches maternelles n'en recouvrent plus qu'un tiers, sinon un quart, et portant un grand cricri: "Je cherche du travail".

Autour de cette femme, M^{me} Grégoire dessine un mon-

de rigide de technique et de béton qui n'est fait ni par elle, ni pour elle. Dans ce monde, elle verra grossir des besoins essentiels: les besoins affectifs, ceux de la vie personnelle et du bonheur, à mesure que les autres sont comblés par le progrès matériel.

Bâtie de fer et pourvue de grandes mains pleines de trésors, dont elle ne sait pas encore bien se servir, la femme d'aujourd'hui tantôt porte un masque pour plaire aux hommes qui la voient encore avec les lunettes de leurs grands-pères, tantôt, une cuirasse qui la rend effrayante et inaccessible pour son compagnon.

Entre elle et l'homme existe une barrière: chacun reste enfermé dans ses problèmes, problèmes d'hommes, problèmes de femmes. Quand ils auront fait ce geste de briser cette barrière qui les sépare, le monde moderne aura meilleure mine.

Le rôle de cette femme, devenue l'égal de l'homme, si forte, si instruite, semble dès lors évident:

- se connaître, se chercher, se trouver elle-même, toute seule. Puis ensuite, s'accepter et se faire accepter telle qu'elle est. Pour cela, la femme doit cesser de croire qu'elle est différente de l'homme, qu'elle est inférieure. Au contraire, beaucoup plus tôt qu'elle ne le croit, elle se demandera si finalement une des grandes peurs de l'homme moderne n'est pas que cette nouvelle "égalité" soit en fait une "supériorité" soit une menace pour sa propre puissance.

- s'insérer dans le monde moderne à sa juste place. Non pas en copiant les hommes mais en y apportant autre chose que les hommes ne peuvent lui donner: une souplesse qui ferait plus de place à la vie et au bonheur, une vision plus intérieure et plus sensible des réalités humaines. C'est la femme qui détient vraiment la clé de la vie, elle seule: l'homme sera demain ce qu'elle en aura fait.



La famille de l'Expo 67 n'aura pas perdu un seul instant au cours de cette semaine sur la Terre des hommes. Voice Louise, Michel, Johanne et André Moreau, accompagnés de leurs parents, Raymond et Madeleine, admirant quelques poupées... André (dans les bras de son père) ne semble toutefois pas trop impressionné par la présentation. Les Moreau, qui habitent Ste-Foy, sont les vainqueurs d'un concours organisé par La Belle Fermière en collaboration avec l'Expo. Ils sont accompagnés de la puéricultrice mise à leur service et d'une hôtesse de l'Expo.

Invitation spéciale aux adolescents

Aujourd'hui, de 17 à 19h, au cinéma-théâtre, le pavillon de la jeunesse à l'Expo propose un débat sur "les mariages entre les jeunes et les risques que cela comporte".

M^{me} Mary Jane Hungerford, spécialiste de ces problèmes, exposera ses vues sur la question. L'auditoire est invité à donner son opinion.

M^{me} Hungerford est, comme on le sait, directrice de l'éducation à l'Institut des relations familiales

de Los Angeles, le plus ancien et le plus important centre de consultations familiales aux États-Unis. Elle a été invitée à Montréal par l'organisation canadienne Teen Age Overload.

Il y aura interprétation simultanée. L'entrée est libre: il n'y a pas besoin de laissez-passer spécial.

Prochain mariage

M^{me} Clovis Arès, de ville St-Laurent, fait part du mariage de sa fille Florence, à M. Claude Trudel, L.L., fils de M^{me} Genest Trudel, décédé, et de M^{me} Gerald N. Martin, d'Outremont.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité, à 15h, le samedi 19 août prochain, en l'église St-Hippolyte de ville St-Laurent, par le Père Paul Dumas, c.s.v.

Pour aider votre digestion, buvez

Les LITHINES du Dr GUSTIN

Importé de France

Une eau de régime alcaline. Economique. Pouvant être bue aux repas et en tout temps. L'eau bienfaisante et agréable à boire.

POUR APPRENDRE L'AUTOMNE PROCHAIN LA FINE CUISINE FAMILIALE

avec le professeur Henri Bernard demandez maintenant les programmes des COURS DE CUISINE DE BASE OU DE RÉCEPTION

A L'INSTITUT D'ART CULINAIRE

École détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles, privées

1253, rue McGill College, suite 120, Montréal. Tel.: 861-9697

LE FRANÇAIS À L'ÉCOLE ACTIVE

L'équipe du Français à l'école active dirigée par Frère Henri Longpré, organise une session d'études au Collège Roussin de Pointe-aux-Trembles, dans l'est de Montréal. Cette rencontre prendra la forme de cours, discussions, ateliers, cliniques, échanges etc. sur la méthodologie de l'enseignement du français en classe active.

DATES: les 14-15-16 août
HORAIRES: Matinée de 9 à 12 heures
Après-midi de 1.15 à 3.00 heures
FRAIS: \$10.00 pour toutes les sessions
INSCRIPTIONS: Lundi 14 août à partir de 8.30 A.M.
LIEU: Collège Roussin
12085 est, rue Notre-Dame
Pointe-aux-Trembles
RENSEIGNEMENTS: Les Éditions École Active
2244 Rouen Tel: 527-9308

L'équipe de Frère Longpré organise de plus un cours de 15 heures portant sur la lecture donné par M. Claude Montagne.

Ce cours se donnera les 16-17-18 août prochain à l'école Don Bosco 115 rue St-Alexandre à Pont-Viau.

Gastronomie

Le port de Montréal accueille aujourd'hui le "Flandre", le premier paquebot français à mouiller dans la métropole depuis 1936.

Le chef des cuisines de ce magnifique paquebot blanc de la Transat qui fera également escale à Montréal le 29 août, nous a donné, à votre intention, l'une de ses recettes favorites.

Même si l'on sait combien ce paquebot est renommé pour sa grande cuisine, n'hésitez pas à expérimenter cette recette qu'il s'agit d'une version simplifiée préparée spécialement à l'intention du cuisinier amateur. Il ne s'agit évidemment pas du plat authentique servi à bord du "Flandre", mais d'une "recette d'approche" qui n'en demeure pas moins un plat très fin.

Le gratin de volaille "Flandre"

Pocher un beau poulet dans un bon fond de volaille clair (en d'autres mots, un bon bouillon de poule clarifié. Laissez cuire 30 minutes, égoutter et laisser tiédir le poulet 5 minutes.

Désosser et découper en petites escalopes; ranger dans une sauteuse beurrée avec des champignons frais émincés et cuits au beurre. Ajouter un peu de marc de Bourgogne (à défaut, un peu de cognac), couvrir et garder au chaud.

Laisser réduire la cuisson d'un bon tiers. Dans une casserole à fond épais, marquer un roux blond très léger. Mouiller avec le jus de cuisson, réduit, et laisser cuire 30 minutes. Passer la sauce au chinois. Affiner avec de la crème et laisser cuire (non bouillir) 5 minutes. Verser dans la sauteuse.

Laisser mijoter sans bouillir. Disposer dans un plat à gratin, saupoudrer de fromage Gruyère râpé et gratiner au four.

RENEE

Bois africains

"On a parfois besoin d'un plus petit que soi" a dit Lafontaine. Un nouvel exemple en est fourni par le Gabon, petit Etat de l'Afrique équatoriale, peuplé d'à peine un demi-million d'habitants et dont on célébrera la journée nationale le 7 août. Pourtant, sans l'okoumé du Gabon, on voit mal comment se tireraient d'affaire les menuisiers de chez nous et d'ailleurs. Les forêts de ce pays livrent au monde, par le canal de l'Office de Libreville, sa capitale,

des milliers de tonnes de ce bois, qui tout en n'étant pas une essence rare, n'en constitue pas moins un matériau de valeur pour les producteurs du contre-plaqué du monde entier.

DECORATEURS ENSEMBLIERS

G. PAIEMENT & ASSOCIÉS INC.

Décoration intérieure
Esthétique industrielle
1550-A boul. St-Joseph, Mt
525-4222

VIAU, MORISSET INC.

décorateurs - ensembleurs
J. Viau S.D.E. B. Morisset S.D.E.
L. Berubé S.D.E. L. Souvè S.D.E.
P. Leclerc S.D.E.

A. Bazergui de Beyrouth et Paris
N. Jérôme D.I.A.A. G. Papi D.I.A.A.

720, Bl. Décarie,
Saint-Laurent - 747-9921
succursale: Galerie des Boutiques,
Place Bonaventure,
878-3328

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT TREMBLAY

ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal -- 937-9324

DAVID & BOULVA

ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

Les architectes
Longpré, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke
506 est, rue Sainte-Catherine
Montréal 24, - 842-9528



Code 542-F Code 542-G

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville - France

Faites-en aussi votre vin du dimanche et des jours de fêtes

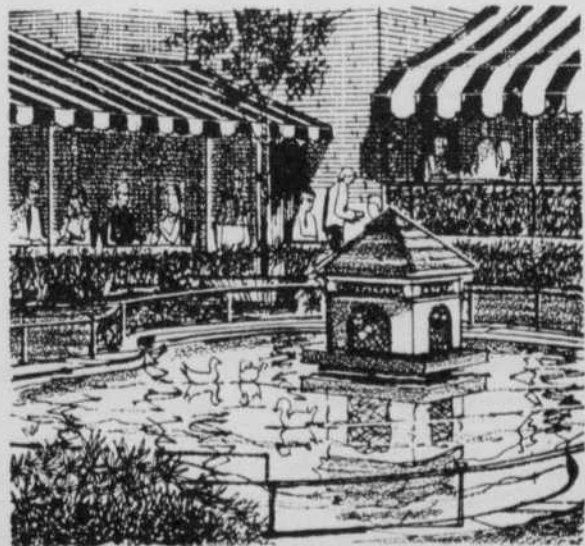
C'est le vin du sourire et de la joie

Représenté par

Gabriel Boussion

Montréal

Le Jardin du Ritz est l'endroit idéal



Le jardin maintenant ouvert les jours où la température le permet.

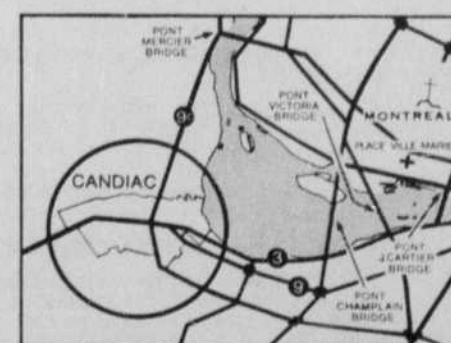
POUR LE DÉJEUNER,
LE THÉ D'APRÈS-MIDI,
LES COCKTAILS & LE DINER
FACILITÉS DE STATIONNEMENT
PRÉPOSÉ AUX AUTOMOBILES À L'ENTRÉE

Hôtel Ritz-Carlton

SHERBROOKE au coin DE LA MONTAGNE

842-4212

Candiac ouvre toutes grandes les portes de 12 nouvelles maisons-modèles cette fin de semaine.



659-5493

L'industrie papetière a connu un semestre de grands progrès

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

La consommation de l'acier augmente au rythme de la demande de biens durables

L'acier demeure le produit de base à partir duquel sont fabriqués les biens de consommation durables, à meilleur compte. Son avenir est lié à la mécanisation et à l'amélioration des standards de vie, qui favorise la production grandissante des biens de consommation durables. Les problèmes économiques de l'industrie de l'acier demeurent d'envergure, mais les progrès techniques ont permis de réduire le coût de production, particulièrement en ce qui a trait à l'amélioration du rendement des hauts fourneaux, grâce surtout à la réduction du minerai à l'oxygène. La demande d'acier s'accroît sans cesse et même les grands producteurs, comme les États-Unis doivent recourir dans une bonne mesure à l'importation. La production américaine continue d'augmenter, au rythme de quatre p.c. ces semaines-ci et atteint 2.320.000 tonnes par semaine.

Les achats de l'industrie de l'automobile ont soutenu la demande. Le prix aux États-Unis s'est établi à \$27.17 la tonne. La production canadienne, à 186.844 tonnes par semaine, augmente de cinq p.c. ces semaines-ci. L'indice de production, dont le barème est 100, tel que fondé sur l'expérience de 1957-59, avait atteint 194 la semaine dernière, à rapprocher de 185 il y a une semaine et de 147, il y a un an. Comme la concurrence sur le marché mondial de l'acier ne se manifeste pas autant qu'en d'autres domaines, Les accords du Kennedy Round affectent peu le marché mondial de l'acier.

Inscription à la Bourse de Montréal des actions de Markborough Properties

Markborough Properties Limited a fait inscrire à la Bourse de Montréal le 8 août, 3.967.094 actions ordinaires sans valeur nominale. De ce nombre, total d'actions, 3.627.094 sont émises et en circulation; 300.000 sont mises de côté pour constituer un détachement de certificats d'autorisation d'achat d'actions et 40.000 autres actions sont mises de côté pour l'exercice d'options d'achat d'actions octroyées aux officiers de la compagnie. Le symbole est "M B H". Le capital autorisé est de 6.000.000 d'actions ordinaires sans valeur au pair. Les certificats d'autorisation d'achat d'actions qui englobent 300.000 actions ordinaires de la compagnie ont été inscrits en même temps que les actions, sous le symbole "M B H Ws". Un certificat d'autorisation d'achat d'actions permet à son détenteur d'acheter une action ordinaire à un prix de \$6 le ou avant le 1er février 1970 et à un prix de \$7 par la suite jusqu'au 1er août 1972. Les certificats d'autorisation d'achat d'actions ont été émis en même temps que 1.200.000 actions ordinaires dans un prospectus daté du 17 juillet 1967. Les unités offertes dans ce prospectus comprenaient 4 actions ordinaires et un certificat d'autorisation d'achat d'actions. L'avis d'inscription est actuellement en voie de préparation et sera disponible dans peu de temps. Voici quelques-uns des renseignements que renferme cet avis.

La compagnie est née de la fusion des compagnies Markborough Limited et Highbury Properties Limited en vertu des lettres patentes datées du 12 août 1965 et émises dans le cadre des lois de la province de l'Ontario.

La compagnie Markborough Limited a été incorporée sous les lois de la province de l'Ontario en vertu de lettres patentes datées du 18 octobre 1962.

La compagnie Highbury Properties Limited est née de la fusion des compagnies Highbury Holdings Limited, Magjo Holdings Limited et Highbury Development Company Limited. Cette fusion a été réalisée le 29 juillet 1965 en vertu des lois de la province de l'Ontario.

La Compagnie Highbury Holdings Limited avait été incorporée en vertu de lettres patentes datées du 10 janvier 1961, la compagnie Magjo Holdings Ltd, en vertu de lettres patentes datées du 24 juin 1965 et la compagnie Highbury Development Company Limited, en vertu de lettres patentes datées du 6 octobre 1964.

La compagnie est une entreprise de développement de propriétés immobilières et une entreprise de placement. Elle a été mise sur pied dans le but de développer et de réaliser d'importants projets de construction domiciliaire, commerciale et industrielle à travers le Canada et de placer du capital dans des propriétés commerciales déjà existantes. La compagnie a été incorporée sous les lois de la province de l'Ontario en vertu de lettres patentes de fusion datées du 12 août 1965. Son capital autorisé comprend 4.000 actions de \$0,70 chacune et 1.500.000 actions ordinaires sans valeur nominale. A la suite de l'émission de lettres patentes supplémentaires datées du 20 avril 1967, le capital autorisé de la compagnie a été augmenté à 3.000.000 d'actions ordinaires à raison de 2 pour 1 de telle sorte que les actions ordinaires autorisées sans valeur nominale totalisent maintenant 6.000.000.

La compagnie Northern Farms Limited, une filiale, a été incorporée sous les lois de la province de l'Ontario en vertu de lettres patentes datées du 14 mars 1966. Son capital autorisé comprend 4.000 actions sans valeur nominale dont 10 actions ont été émises pour un montant global de \$100. Cette filiale loue un certain nombre des terrains de la compagnie situés dans la ville de Streetsville ainsi que dans le comté de Toronto et elle exploite aussi ces terrains pour des fins agricoles. La dette sur hypothèques et billets s'établit à \$13.241.576 sur des propriétés commerciales et à \$2.892.941 sur des terrains. M. B.R.B. Magee, de Toronto, en est le président et l'administrateur.

Les revenus d'exploitation de Québec-Téléphone ont pour les six premiers mois de 1967 s'élevés à \$9.847.899, comparativement à \$8.395.948 pour la période correspondante de 1966. Une augmentation de 10,213 téléphones - 122.693 le 30 juin 1967 au regard de 112.480 à la même date l'an dernier - une plus grande utilisation de l'interurbain et une hausse générale du tarif du service local ont produit un accroissement des revenus de 17,3 pour-cent ou \$1.451.951. Par contre, pendant la même période, les salaires, les autres dépenses d'exploitation, l'amortissement des immobilisations, les taxes, les impôts et les intérêts ont augmenté dans l'ensemble de 18,7 p.c. Le revenu net de \$1.192.675, le 30 juin 1967, marque une hausse de 13,3 pour-cent et, compte tenu d'une émission de 248.211 nouvelles actions ordinaires en novembre 1966, produit pour le semestre un bénéfice moyen par action ordinaire légèrement plus élevé, de 53 cents le 30 juin 1967, il est de 54 cents à la même date cette année. Pour freiner, d'un part, de la hausse constante des salaires et autres frais d'opération et d'autre part, les sources de revenus, la compagnie accélère l'exécution de son programme d'automatisation. Le coût des nouvelles immobilisations, qui est passé de \$9.841.071 en 1965 à \$14.650.882 en 1966, sera de l'ordre de \$16.000.000 cette année. Enfin, de nouveaux et constants efforts sont faits pour promouvoir l'introduction et la vente de services spécialisés à la clientèle.

Les revenus d'exploitation de Québec-Téléphone augmentent

Les revenus d'exploitation de Québec-Téléphone ont pour les six premiers mois de 1967 s'élevés à \$9.847.899, comparativement à \$8.395.948 pour la période correspondante de 1966. Une augmentation de 10,213 téléphones - 122.693 le 30 juin 1967 au regard de 112.480 à la même date l'an dernier - une plus grande utilisation de l'interurbain et une hausse générale du tarif du service local ont produit un accroissement des revenus de 17,3 pour-cent ou \$1.451.951. Par contre, pendant la même période, les salaires, les autres dépenses d'exploitation, l'amortissement des immobilisations, les taxes, les impôts et les intérêts ont augmenté dans l'ensemble de 18,7 p.c. Le revenu net de \$1.192.675, le 30 juin 1967, marque une hausse de 13,3 pour-cent et, compte tenu d'une émission de 248.211 nouvelles actions ordinaires en novembre 1966, produit pour le semestre un bénéfice moyen par action ordinaire légèrement plus élevé, de 53 cents le 30 juin 1967, il est de 54 cents à la même date cette année. Pour freiner, d'un part, de la hausse constante des salaires et autres frais d'opération et d'autre part, les sources de revenus, la compagnie accélère l'exécution de son programme d'automatisation. Le coût des nouvelles immobilisations, qui est passé de \$9.841.071 en 1965 à \$14.650.882 en 1966, sera de l'ordre de \$16.000.000 cette année. Enfin, de nouveaux et constants efforts sont faits pour promouvoir l'introduction et la vente de services spécialisés à la clientèle.

Les profits nets de Steel Company of Canada fléchissent

Les profits nets de Steel Company of Canada pour le trimestre et le semestre ont été inférieurs d'environ 5 p.c. et 4 p.c., respectivement, à ceux des périodes correspondantes de l'année dernière. Cette baisse des marges bénéficiaires est principalement imputable aux augmentations du coût de la main-d'oeuvre et des autres frais. Malgré une légère hausse des prix de vente, seule la baisse très nette du taux effectif de l'impôt sur le revenu a permis à la société de maintenir un profit net comparable à celui du premier semestre 1966. Cette réduction du taux d'impôt résulte de l'exemption d'impôts sur le revenu dont jouira jusqu'au 31 mars 1969 le revenu attribuable à la mine Scully. La Compagnie prépare un mémoire qu'elle soumettra au ministre des finances au sujet des recommandations de la Commission Carter sur la taxation. Les administrateurs de votre société ont été avisés que l'adoption de plusieurs des mesures qui ont été préconisées, notamment l'élimination de l'abattement d'impôt qui a longtemps favorisé l'exploitation minière au Canada, dénoterait un manquement de perspicacité et aurait des répercussions néfastes sur la croissance de la sidérurgie canadienne. A l'usine Hilton, l'avancement des travaux du programme d'expansion principal a été retardé par suite de grèves dans le secteur de la construction. Cependant, la nouvelle batterie de fours à coke, le haut fourneau No 5 et la troisième chaîne de galvanisation en continu seront probablement en service avant la fin de l'année. Les autres projets touchant l'augmentation de la capacité du four à sole No 3 et l'accroissement de la production de brames, tôles fortes et feuillards devraient être terminés tel que prévu. La construction des installations d'extraction de minerai de fer à la mine Griffith progresse de façon satisfaisante et le stade de production initiale devrait être atteint au cours des premiers mois de 1968.

Nous résumons les résultats consolidés de l'exploitation de la société et de ses filiales pour le semestre terminé le 30 juin 1967, comparativement aux chiffres correspondants de 1966.

	Semestre terminé le	
	30 juin 1967	30 juin 1966
Acier brut produit - tonnes nettes	1.993.912	2.006.664
Ventes	\$261.864.259	\$268.309.245
Amortissement	17.300.000	16.600.000
Impôts sur le revenu	13.707.095	21.124.496
Profit net	23.843.852	24.898.371
Profit net par action	\$9	\$10,30

Bourse de New York

NEW YORK - Un tassement est intervenu en fin de séance sous l'effet des prises de bénéfices alors que le marché avait été auparavant en hausse modérée.

La demande avait de nouveau été encouragée par les propos du secrétaire au Trésor affirmant que les risques de recession étaient désormais passés, ainsi que par les statistiques de ventes au détail faisant apparaître pour juin une progression de 4 pour cent par rapport à l'année dernière.

La fermeté initiale avait été apparente parmi les automobiles et les sidérurgiques. Ces dernières bénéficiaient d'un article de presse faisant prévoir de nouvelles hausses dans ce secteur industriel.

Toutefois le rapport des hausses et des baisses a commencé à se détériorer un peu plus d'une heure avant la clôture alors que l'indice des industrielles était toujours en hausse.

Une fois de plus la bonne tenue des blue chips a masqué la faiblesse d'ensemble de la cote qui s'est traduite en clôture par 717 baisses contre seulement 525 hausses.

Les gouverneurs du Stock Exchange de New York se prononceraient prochainement sur le principe d'une prolongation de la clôture anticipée pour permettre de décongestionner les services administratifs des firmes de brokers.

Les compartiments les mieux tenus ont été les chimiques, les cuprifères, les papiers et les pétroles, cependant que les matériaux de construction maintenaient leurs positions.

Les baisses l'ont par contre emporté parmi les aéropastiques, les ordinateurs, les télévisions, les chemins de fer, les caoutchoucs, les banques d'épargne et les aluminiums.

Parmi les canadiennes, Hudson Bay a acquis 1-8 Granby 7-8, Distillers et Gooderham 3-8, Massey 1-8, tandis qu'Inco a cédé 1-1-2, Dome 1-3-8 et CP 1-8. Ala Bourse américaine où les titres ont fléchi de façon irrégulière, Scurry a gagné 2-3-4 à 4-5-3-4, mais Brazilian et Prescott ont perdu 3-8 chacun, Jupiter et Marconi 1-4 chacun, et Javelin 1-8.

En clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 925,20 en baisse de 1,52 points et 9.040.000 actions avaient été échangées.

Bourse de Toronto

Les échanges étaient actifs hier à la Bourse de Toronto et les reculs ont été très nombreux.

Jefferson Lake a cédé 2-3 à 4-9-2, bien que la compagnie ait annoncé des profits supérieurs à l'année précédente.

Westcoast Transmission a fléchi de 1-3 à 2-8, après que la commission fédérale de l'énergie des États-Unis ait permis à El Paso Natural Gas d'augmenter ses importations de gaz naturel canadien.

Slater Steel a progressé de 1/4 à 11-3/4 et Salade Foods est demeuré sans changement à 10-1/4. Toujours chez les industrielles, Lambly a acquis 2 points à 29, Reichold 1/2 à 33-3/8 et Canadian Goldline un point à 11-3/8.

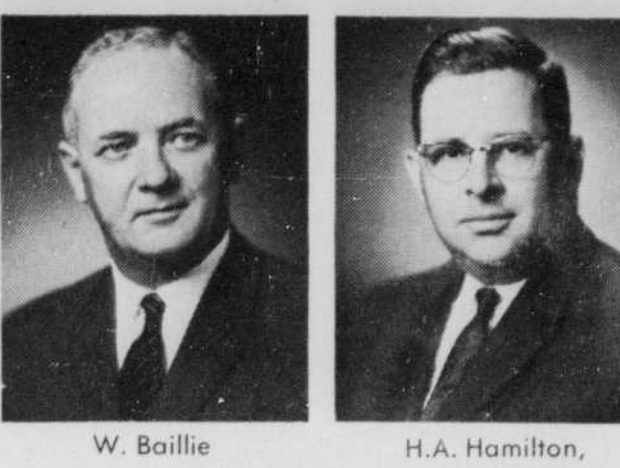
Chez les métaux, Lake Deval a progressé de 1/4 à 11-3/8, Opemiska de 1/2 à 10-1/8 et Roman Corp. et Denison de 1/4 chacun à 23-1/2 et 73-1/2 respectivement. Mais Rio Algom a cédé 3/4 à 35-3/8.

Les pétroles de l'ouest ont en général fait de légers gains. L'indice des industrielles a cédé 3/8 à 171-8/4 alors que 5.086.000 actions ont changé de mains.

United Canso Oil fait une perte

CALGARY - United Canso Oil & Gas Ltd a annoncé que ses ventes nettes de pétrole et de gaz s'élevaient à \$1.886.267 au cours des trimestres terminés le 30 juin 1967. La compagnie a toutefois subi une perte nette de \$103.221 durant cette période. Au cours de la même période l'an dernier, les ventes s'élevaient à \$1.840.022 et le revenu net à \$199.866.

NOMINATIONS CHEZ CANADIAN MARCONI



W. Baillie H.A. Hamilton, Docteur en Sciences

M. L.M. Daley, président, Canadian Marconi Company, est heureux d'annoncer que le conseil d'administration a approuvé la nomination de M. W. Baillie au poste de vice-président de la division des produits commerciaux, et de M. H.A. Hamilton au poste de vice-président de la division internationale.

Monsieur Baillie est entré à la compagnie en 1948, il fut d'abord chargé d'accroître l'influence de la compagnie dans le domaine de la marine, de l'aviation et des télécommunications pour être nommé plus tard vice-président de la division internationale.

Après avoir été diplômé docteur en sciences (physique) à l'université McGill, en 1953, M. Hamilton mit ses connaissances au profit de la compagnie, dans le domaine de la recherche. Il occupa un certain nombre de postes dans le domaine de la radio relai et des télécommunications et fut ensuite nommé gerant général de ce service.

potins financiers

La tendance était mixte à New York, mais la cote s'est maintenue à la hausse à Toronto, tandis qu'elle a fléchi à Montréal.

Les détenteurs d'obligations de la compagnie Alliance Credit Corporation ont unanimement accordé la permission à la compagnie de remettre à plus tard le paiement des intérêts échus sur toutes ses obligations. Ces obligations, que la compagnie Alliance Credit Corp. rembourserait au rythme d'environ \$500.000 par année, comportent cinq différentes émissions et forment une dette globale de \$8.288.000.

Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited annonce la signature, à Saint-Jean, d'une convention collective entre une association d'entrepreneurs du chantier d'aménagement hydro-électrique des chutes Churchill, et un Conseil de syndicats dont onze syndicats locaux ayant leur siège à Terre-Neuve et affiliés à des unions internationales. Cette convention, qui restera en vigueur jusqu'au 31 août, 1975, s'applique à tous les employés occupés aux travaux de construction et aux cuisines du chantier et comporte une clause d'interdiction de grève et de fermeture des ateliers pour toute la durée de l'entreprise.

Les ventes consolidées de CANADIAN INDUSTRIES LIMITED et de ses filiales pour le premier semestre de 1967 se sont élevées à \$145.451.000, soit 1 p.c. de plus que le chiffre de la période correspondante de 1966, et 22,8 p.c. de plus que le chiffre de la période correspondante de 1965. Le revenu net de \$5.266.000 équivalait à 53 cents l'action, contre 66 cents pour le premier semestre de 1966.

La Bourse de Toronto a fait part de la vente d'un siège au nom de P.E. Boylen, de Toronto, et de ses filiales pour le Canadian Goldline un point à 11-3/8 et Partners Co., Ltd., de Toronto, au montant de \$65.000. Ce siège sera détenu en fideicommiss par M. J.S. Deacon, au nom de M. Wisener, M. Deacon est le président de la Bourse. Il y a 113 sièges à la Bourse, dont plusieurs sont détenus en fideicommiss par la direction, au nom d'acheteurs avant qu'ils en prennent possession, à titre de membres de la Bourse. La dernière vente, en avril, a été M. J.A.M. Belshaw était au montant de \$65.000.

Les ventes des principaux manufacturiers d'automobile au Canada ont atteint 453.448 unités au cours des sept premiers mois de 1967, soit un peu plus que les 450.486 unités de la période correspondante de l'an dernier. Des quatre principaux producteurs seulement Ford a vendu plus de véhicules en juillet cette année qu'au cours du même mois l'an dernier. Au total, les ventes en juillet des quatre producteurs ont totalisé 49.182 unités, soit huit p.c. de moins que les 53.504 unités vendues en juillet 1966. Les ventes de Ford ont été de 13.574 unités, au lieu de 13.459 en juillet 1966.

Les gains de International Nickel Co. de Canada, au cours des six premiers mois de l'année se sont établis à \$67.121.000, soit \$2,26 l'action en devises américaines, au lieu de \$73.630.000 et \$2,48 l'action, au terme de la période correspondante l'an dernier. L'augmentation du coût de production au Canada et la diminution des livraisons de nickel, de cuivre et de platine sont à la base de la diminution des revenus.

Le marché des obligations se raffermi aux États-Unis, à la suite de l'annonce par le président Johnson d'une majoration d'impôts de 10 p.c. Une émission d'obligations de American Telephone & Telegraph, au montant de \$250.000.000, échéance en 33 ans, a été fort bien accueillie. AT & T a adjugé cette émission au coût le plus élevé qu'elle ait déjà payé, de 6,06 p.c.

Le marché des obligations se raffermi aux États-Unis, à la suite de l'annonce par le président Johnson d'une majoration d'impôts de 10 p.c. Une émission d'obligations de American Telephone & Telegraph, au montant de \$250.000.000, échéance en 33 ans, a été fort bien accueillie. AT & T a adjugé cette émission au coût le plus élevé qu'elle ait déjà payé, de 6,06 p.c.

Le marché des obligations se raffermi aux États-Unis, à la suite de l'annonce par le président Johnson d'une majoration d'impôts de 10 p.c. Une émission d'obligations de American Telephone & Telegraph, au montant de \$250.000.000, échéance en 33 ans, a été fort bien accueillie. AT & T a adjugé cette émission au coût le plus élevé qu'elle ait déjà payé, de 6,06 p.c.

Le marché des obligations se raffermi aux États-Unis, à la suite de l'annonce par le président Johnson d'une majoration d'impôts de 10 p.c. Une émission d'obligations de American Telephone & Telegraph, au montant de \$250.000.000, échéance en 33 ans, a été fort bien accueillie. AT & T a adjugé cette émission au coût le plus élevé qu'elle ait déjà payé, de 6,06 p.c.

Le taux d'escompte demeure modéré

OTTAWA - Nouvelle émission de billets du Trésor à échéance de 91 jours annoncée hier: \$110.000.000 à un taux et un rendement moyens de 98,934 et 4,32 pour cent.

Le semaine précédente l'émission était d'un montant de \$120.000.000, même échéance, à un taux et rendement moyens de 98,936 et 4,32 pour cent.

Émission à 182 jours: \$30.000.000 à un taux et rendement moyens de 97,744 et 4,63 pour cent, comparativement à un même total, même échéance, à un taux et rendement moyens de 97,751 et 4,61 pour cent la semaine dernière.

Bourse de Montréal

Le marché ne s'est pas maintenu au nouveau sommet pour 1967 qu'il atteignit mercredi dernier. L'indice global a baissé de 1-7-8 à 92-1-2. Fraser Paper a reculé de 1 à 21 et Molson B de 7-8 à 21-3-4. CIL et Du Pont ont perdu chacun 1-2 à 20 et 29-1-4 respectivement. Dominion Bridge et IAC ont baissé chacun de 3-8 à 18-1-2 et 23 respectivement.

Les banques étaient en recul, avec Nova Scotia et Toronto-Dominion qui ont perdu chacune de 1-5 à 1-8 et 13-3-4 respectivement.

Hudson Bay Mining a progressé de 1 à 64. MacMillan-Bloedel a avancé de 3-4 à 28-3-4. Denison et Texaco ont monté de 5-8 chacun à 73-3-8 et 29-7-8 respectivement. B.C. Telephone était en hausse de 1-2 à 66-1-2.

Sur le marché canadien, Carbec a progressé de 15 cents à \$3,45 et East Sullivan a reculé de 20 cents à \$5,20.

Le volume des industrielles était de 310.200 actions, celui des mines et pétroles de 509.100 actions.

L'indice des utilités a baissé de 46 à 149,73, celui des banques de 80 à 131,02. L'indice des industrielles a monté de .02 à 172,74, celui des papiers de 1,09 à 111,15. L'indice global a reculé de 15 à 164,26.

Fruits et légumes

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h ce matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie à Montréal.

Pommes: McIntosh AC \$4,50 Melba \$4, Russet \$4,50 à \$5. Delicieuse \$5 la boîte à verser, catégorie C \$2,25 à \$2,75. McIntosh C \$2 à 2,25. Transparences \$3, C \$2,50. Cloves \$3.

Asperges: \$7 à \$7,50 les 24 livres.

Aubergines: \$5 le boisseau. Ble d'inde: 22 à 25 la doz. Betteraves: 50 le paquet de 12. \$2 à \$2,25 pour 50 livres. Bleuets: \$3,75 à \$4,50 les 11 pintes.

Brocoli: \$2,50 à \$2,75 la doz. Combriches: no 1 \$1,25 pour le boisseau de 6 doz., no 2 \$1 le boisseau de 6 doz.

Carottes: 60 à 75 la doz. de paquets, \$3 le 50 livres, \$4 le cello.

Ciboulette: 70 la doz. de paquets.

Choux-fleurs: no 1 \$2 à \$2,50 pour 12, no 2 \$1,10 pour 18, rouges \$2. Savoy \$2,25 pour 12.

Choux chinois: no 1 \$2,50 pour 12, no 2 \$1,10 pour 18, rouges \$2. Savoy \$2,25 pour 12.

Choux de Bruxelles: \$6 pour 16.

Epinards: \$2 les 12 cello de 10 oz. et \$2 le boisseau.

Chicorée-escarole: \$1,50 pour 16.

Celeri: no 1 \$4 à \$4,50 le paquet de 2 doz., no 2 \$1,75 la doz.

Fèves jaunes et vertes: \$1,25 à \$1,50 les 20 livres.

Framboises: no 1 \$3,25 à \$3,50 la doz. de chopines, no 2 \$2,14 la doz. de chopines.

Laitue: frisée \$1,50 la boîte de 18, Boston \$1,25 le cagot de 16, iceberg no 1 \$2,25 à \$2,50 le cagot de 18. Romaine \$1,25 le cagot de 18.

Oignons gros: en paquet, 9 à \$1 la doz.

Oignons: 40 à 50 la doz. de paquets.

Échalottes: 40 à 50 la doz. de paquets.

Pois verts: \$3,25 pour 20 livres.

Pommes de terre: nouvelles no 1 90 à \$1 les 50 livres no 2 75 les 50 livres les petites \$1,25, lavées \$2 le minot.

Persil: 50 à 60 la doz.

Piment: \$4,50 les 12 livres.

Poivreaux: 75 à 90 la doz.

Rutabaga: \$2 à \$2,50 les 50 livres, no 1 \$2 les 50 livres, petits \$2,50 les 50 livres, \$3,50 le boisseau, 40 à 50 pour six.

Radis: 50 à 65 la doz. de paquets, \$2 à \$2,25 les 30 cello de 6 onces.

Salisifs: \$1,75 pour 12.

Savoy: \$3 pour 12.

Grenailles: \$1 pour 50 livres.

Tomates: rouges no 1 \$2,25 à \$3,50 pour 20 livres, no 2 \$2. Roses no 1 \$3,25 à \$3,50 no 2 \$3.

Marreau: \$1,25 la doz.

L'industrie canadienne des pâtes et papiers a enregistré de nouveaux sommets dans toutes ses phases de production, au cours du premier semestre. Le progrès le plus marqué l'a été dans la production des papiers kraft, augmentation de 17 p.c. Il y a eu augmentation de 10 p.c. de la production du carton pour les contenants.

Ainsi, la production de pâte chimique, de toutes les pâtes de bois, des cartons à contenants, de tous les panneaux de carton, des papiers kraft et spéciaux, du papier journal et des papiers fins a connu une augmentation substantielle, la meilleure dans toute l'histoire de l'industrie canadienne des pâtes et papiers au cours d'un semestre.

Les mêmes résultats ne se manifesteraient pas au second semestre, parce que la demande a diminué et la semaine de travail est plus courte.

Les panneaux de carton connaissent une faveur accrue puisque les machines produisent à 93 p.c. de leur capacité, depuis le début de l'année, à rapprocher d'une moyenne de 89 p.c. au cours des six premiers mois de 1966. La production s'est établie à 788.000 tonnes, une augmentation de 52.000 tonnes ou de 7,1 p.c. sur la production de l'an dernier: 736.000 tonnes.

Les cartons à contenants sont également en forte demande. La production s'est accrue de 45.000 tonnes, soit de 10 p.c. au-dessus des 495.000 tonnes de l'an dernier.

La demande d'autres catégories de papier se maintient fort bien puisque les machines ont produit à 92 p.c. de leur capacité, au lieu de 86 p.c. l'année précédente. Les fabricants ont mis sur le marché 223.000 tonnes de papier kraft, une augmentation de 33.000 tonnes ou 17,4 p.c. de plus que les 190.000 tonnes de l'année précédente. Le papier destiné à des fins spéciales a connu une production accrue de 13.000 tonnes ou de 10,8 p.c. et s'est établi à 133.000 tonnes.

Les usines de pâte chimique ont fabriqué à 88 p.c. de la capacité de production accrue, au cours du premier semestre et celle-ci a atteint les 4.352.000 tonnes, soit une augmentation de 250.000 tonnes ou de 6,1 p.c. sur celle des premiers six mois de 1966, alors que les machines produisaient à 94 p.c. d'une capacité moindre.

Fonds mutuels Cours des changes

Cours fournis par Francis DUPONT & CO, 630 ouest, boul. Dorchester		Cours des changes	
Offre	Dem.		
Adams Mutual Funds	2,38	2,82	
All Canadian Fund Inc. Com	9,43	10,20	
Alli Mutual Fund Ltd.	8,06	8,81	
All Canadian Inv.	10,03	10,98	
All Canadian Venture	7,39	8,29	
American Business Shares	3,88	4,20	
Andros Equity Fund	2,44	2,88	
American Growth	7,00	7,65	
Associated Investors	5,38	5,44	
Bankers Corp.	40,06	44,37	
Boston Fund Ltd.	9,14	9,89	
X Bullock Fund Ltd.	15,94	17,47	
Canada Growth Fund	7,05	7,75	
Canada Security Fund	4,82	5,39	
Can. Gas & Energy Fund PFD	12,47	13,67	
Canadian Investment Fund	4,23	4,64	
Canadian Trustee Inc. Fund	4,67	5,10	
Canada Fund Co. Ltd.	57,35	60,43	
Champion Mutual Fund of Can.	7,49	8,11	
Consolidated Mutual Fund	6,91	7,31	
Commonwealth Inv.	11,17	12,34	
C.I. Leverage	11,80	12,93	
Corporate Investors	6,12	6,69	
Div. Inv. Shares Ser. 'A'	1,32	1,48	

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including various indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, including various indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, including various indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.



AOÛT, C'EST LE MOIS DES GROSSES RÉDUCTIONS! Nous venons d'offrir aux concessionnaires American Motors/Rambler, de grosses réductions sur nos modèles de fin d'année pour leur permettre d'écouler leurs Ambassador '67. C'est le vrai bon temps d'acheter! Le mois prochain, l'espace sera requis pour les modèles '68. Il existe encore un choix avantageux de modèles hardtop, station-wagon, décapotable et sedan—tous disponibles pour livraison immédiate... avec de grosses réductions de prix! Voyez le concessionnaire American Motors/Rambler aujourd'hui-même.

1967 AMERICAN MOTORS

AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED. UNE DIFFÉRENCE RÉELLE, UNE VOITURE SUPÉRIEURE. CONCESSIONNAIRES AMERICAN MOTORS AUTORISÉS DANS LE GRAND MONTRÉAL. 6995 Boul. St-Laurent, 272-5761. 87-LAMBERT AUTOMOBILE LTD. 860 Boul. Taschereau (suivant de Towers) Greenfield Park 676-7901. LAVAL AUTO INC. 4650 Boul. Dagenais. Ville de Laval, 627-2483, 627-2933. LAKESHORE MOTORS LTD. 6066 Chemin Lakeshore Dorval, 631-9891. CHALET MOTORS LTD. 2110 Boul. Décarie (en bas de Sherbrooke) 481-0161. ANDRÉ LAPIERRE AUTOMOBILE LTÉE. 855 rue Notre-Dame, R.R. # 2 Repentigny, 581-5780. ARBOUR AUTOMOBILES LTÉE. 10300 Boulevard Pie IX, 323-4330. MOUSSETTE AUTOMOBILES LTÉE. 4747 est, Jean-Toussaint, 729-5287. MAURICE HÉROUX AUTOMOBILE LTÉE. 3995 avenue Bonaventure, Verdun, 766-4122. LEROUX AUTOMOBILE INC. 16 Rabastalliers St-Bruno, 653-2500, 653-2464. A MA BALE AUTOMOBILE INC. 9490 Boul. LaSalle Pierrefonds 684-4400. MASSE AUTOMOBILE ENRG. 2303 De LaSalle, 254-4524.

L'information sportive... L'information sportive... L'information sportive...

Linn-Andrews défendent leur championnat demain

Le championnat à quatre balles de la Province de Québec aura lieu en fin de semaine au club de Golf Islesmere de Ste-Dorothée. Tournoi par équipe de deux joueurs, la meilleure balle, des deux membres de chaque équipe, servira comme pointage pour chaque trou.

Soixante-six équipes des meilleurs golfeurs de la région se disputent le trophée Harwood, lequel sera défendu par Vince Andrews de Wentworth et Gordon Linn de Candiac. L'année dernière le duo Linn-Andrews a défait l'équipe d'Islesmere Claude Dufour et Louis Michaud, mais ces derniers sont encore considérés les favoris pour remporter la palme.

Parmi les compétiteurs on remarquera, les frères, Godel, Nas et Elliot d'Elm Ridge, les ex-champions Chill Heward de Mt. Bruno avec Frank Pope de Kanawak, Gord Symons et Ron Neale de Beaconsfield et l'équipe de Wentworth Émile Desjardins et Harry Boychuk.

Une ronde de qualification aura lieu aujourd'hui. Il y aura deux rondes par jour, samedi et dimanche. Les directeurs de l'Association de Golf de la Province de Québec pour ce tournoi seront Mike de Hearne de Islesmere et Bob Everson de Kanawak.

Tiger renonce à une tournée immédiate

COTONOU — Le champion du monde des poids mi-lourds Dick Tiger a renoncé à se rendre le mois prochain aux États-Unis, rapporte la radio d'Enugu. Au cours d'une conférence de presse le champion qui réside dans le chef lieu de province d'Abia dans le sud du pays a déclaré qu'il préférerait demeurer au Biafra afin de contribuer dans la limite de ses forces à la lutte actuelle échangée pour survie de son pays, des que les vandaes nigériens auront été vaincus, a-t-il ajouté, j'entreprendrai une tournée internationale dans le but de mieux faire connaître le Biafra au monde sportif.

PHILLIES 2 CUBS 3

Philadelphia 900 900 110-2 7 1 Chicago 200 000 01-X-3 5 0
L. Jackson, H. B. et O. Oliver, D. Dymally 8, Gardner, Hartenstein 7, Shoneman 9 et Hundley, W. Hartenstein, 62 L. Hall 87

VENTE À L'ENCHÈRE D'ÉQUIPEMENTS POUR CONTRACTEURS LUNDI, LE 14 AOÛT 1967

ENDROIT: Ville BROSSARD (Montréal) P.Q. Après avoir franchi le poste de péage du Pont Champlain, vers le sud, vous continuez sur une distance de 3 1/2 milles toujours en direction du sud, et à la sortie Lorraine vous tournez à votre droite. Vous empruntez la route No 9 sud et vous faites une autre distance de 2 milles. Aux lumières tournez à votre gauche sur le Boul. des Prairies pour ensuite rouler sur une distance de 2 1/2 milles et à votre droite vous apercevez le terrain où a lieu la vente. Surveillez bien attentivement les indications.

TRACTEURS À CHENILLES:
2 CAT D9D, Série 18A, 2 CAT D8H, Série 36A, 5 CAT D8, 2-15A, 1-14A, 2-2U, CAT D7, Série 31, CAT D4, Série 7U, A-C HD-21P (1963), A-C HD-21A, A-C HD20B, 2-A-C HD18B; A-C HD-11B; A-C HD-6B; IHC TD18A, 2-IHC TD18, c/w tracteur à grue latérale, IHC TD14A; John Deere 440-1-C.

ACCESSOIRES POUR TRACTEUR À CHENILLE:
Burin à défoncer CAT no 9 Hyd; Modèle Hyster Hystaway pour ajuster D8; Hyster D4E manivelle de remorque c/w câble de commandes; pièces de burin, tiges, dents etc. pour Cat et A-C.

CHARGEUR À CHENILLES ET À ROUES
CAT 977E Traxcavator, Série 20A; CAT 955E Traxcavator, série 12A; CAT HY4, série 7U, 3-A-C HD-6G; Case 800; IHC TD5; 1962 Michigan 275A; 2-1960 Pettibone Mulliken 250D; A-C TL20; A-C TL12.

ÉQUIPEMENTS DE CONCASSEUR ET D'AGRÉGÉ:
Outillage de concasseur primaire Universal 545F (1960) Outillage mobile de concasseur et triage Telemihl (1959) Outillage de concasseur mobile (1957) Universal 2930 Twindual Pacemaker Jr. Les concasseurs ci-haut sont complètement remis en état et considérés "COMME NEUFS".
Cedarapids 4' x 14' - 2 paliers d'outillages mobiles de criblage; Cedarapids 4' x 12' - 2 paliers de cribles vibratoires; Universal 4' x 10' - 2 paliers de cribles vibratoires 36" x 55", Convoyeur c/w poulies et moteurs;

CHENILLES ET GRUES MOBILES:
1964 Dominion 410 Backhoe, excellente condition; 2-Pelles Northwest 80D, Pelle Marion 83M; Grue à benne trainante Lorain 180; Grue à benne trainante Linkbelt 156B; Dominion 7; grue Backhoe; plus un assortiment de benues et pelles; 2-Bys 3BCC, grues mobiles 20 tonnes; Lorain TC107 Grue mobile 8 tonnes; Schield Bantam 135.

GRATTES À MOTEUR:
3-CAT DW21; 86E, bonne condition; 7-CAT DW20S, grattes W/CAT 456 (1955 et 1953) CAT wagon à eau, capacité 5,000 gallons, tracteur w/DW20, excellente condition;

COMPRESSEURS À AIR ET ÉQUIPEMENT:
Gardner Denver 900 pcm Rotatif; Gardner Denver 600 pcm Rotatif; Ingersoll Rand 600 pcm Gyr-Flo; Chicago Pneumatic 600 pcm Rotatif; 2-Schramm 600 pcm; Gardner Denver 315 pcm. Le Roi 315 pcm; Gardner Denver 210 pcm Rotatif; Gardner 210 pcm; 2-Klochner 125 pcm; 2-chariots de forage à auto-moteur sur rail Gardner Denver AT3000; 2-chariots de forage à auto-moteur sur rail modèle TDM81;

CAMIONS ET REMORQUES:
Camion pour pierre, Euclid 91FD; Mack LIX essieu Tandem; 1961 Mack B61 essieu simple; 1955 Mack B61 essieu Tandem; 1956 IHC SF180 camion à gravier essieu Tandem; 1958 GMC 91023 camion à gravier essieu à ple; 1958 GMC 61153 tonnes; Fruehauf C351 Tandem Lo-Boy; King 45W Tandem Hi-Boy; Appareil à essieu triple avec remorque pour remorque à gravier; King 45WD essieu Tandem avec remorque pour remorque à gravier; Fruehauf essieu Tandem avec remorque pour remorque à gravier; remorque à bascule 5 tonnes.

COMPACTION, ÉQUIPEMENT POUR BÉTON ET ASPHALTE:
Buffalo Springfield "K45 Kompactor"; Buffalo Springfield 8-10 tonnes rouleau d'acier Tandem; Power-Curber, modèle 700, "COMME NEUF"; étenduse de ciment motrice Schwing 8FB; niveau "Barber-Greene 879A";

DIVERS:
Crozier avec cabine Owen de 25'. Chaudières Starfire 125 cv. avec chauffage à l'huile et accessoires; chaudières avec chauffage à l'huile modèle Sincoe 20 cv.; balance semi-portative Eastern 30 tonnes; lit placard, cuisine et accessoires; niveleuse-moteur Adams 312; tracteur 1961 Fordson; monte-charge, soudeurs, appareils électriques plus divers autres outillage et plusieurs autres items se rapportant au domaine des travaux publics.

ADDITION DE NOUVEAUX ITEM
Bucyrus-Erie 22B Backhoe; 2-Case 330 Construction King Backhoes; Cat 200 kW groupe électrique W/cat D375 puissance par unité; Michigan 175A chargeur 1.1; 3-basculeurs Koehring W60A engin c/w G.M. 471; Chasse-neige pour un 175A Michigan; moteur électrique Charlier 125 cv.; Chariot de forage auto-moteur Gardner Denver 6CSD; bélier moteur diesel Delmag; bélier à double effets McKiernan 982; bélier McKiernan #7; chargeur à chenilles A-C HD-3; chargeur à chenilles Caterpillar No 6; convoyeur Stacking 50' x 36", partiel avec trémie; Pelle Lima 703 1 1/4 verge; chargeur à roues Michigan 85.

POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ IMMÉDIATEMENT

Stewart Equipment Co. Ltd.

Merv - Stewart - B.P. 189, Airside, Alberta (403) 263-3656
Ken Lund - Montréal P.Q. Bureau (514) 671-7571

COMMISSAIRES-PRISEURS D'ÉQUIPEMENTS
LES PLUS IMPORTANTS AU CANADA

Du paddock aux guichets

RONNIE TURCOTTE, qui a fait campagne aux pistes de NEW YORK et BUFFALO au cours des dernières années, effectuera un retour ce soir, à Montréal, alors qu'il conduira son rapide DANCEY'S BOY dans le staké "Cam-Am". RONNIE donnera n'importe quel pour remporter les honneurs de cette course.

Le dernier, il a remporté 100 victoires sur le circuit de BUFFALO. Seul, le vétérinaire DEL MANGES l'avait devancé.

ROGER KINSER, un élève incidemment de RONNIE TURCOTTE, est devenu le conducteur attiré des chevaux de AURELE SAUVE.

MELVIN TURCOTTE n'a jamais connu autant de succès depuis les débuts de sa carrière. Il a remporté le plus de victoires avec 31 au parc Richelieu, et de la manière qu'il a débuté le "meeting" de Blue Bonnets, il semble bien déterminé à continuer son élan victorieux.

CLAUDE EMOND, qui ne cesse de s'affirmer comme entraîneur, a reçu deux autres chevaux cette semaine. Ce sont un poulain de 3 ans ainsi qu'une pouliche de deux ans.

GILLES LACHANCE était à Québec dimanche dernier. GILLES est enchanté de son séjour à la piste de FOXBORO et il est officiel qu'il ne reviendra pas à Montréal avant le mois de septembre.

L'ambie LAURENTIEN qui aura lieu samedi soir promet d'être excitant au possible. Une grande rivalité existe maintenant entre CLAUDE ST-JACQUES, CLAUDE PELLETIER et ROGER WHITE, ST-JACQUES, PELLETIER étaient furieux contre ROGER à l'issue de la course dimanche soir dernier à Québec alors que TIMELY KNIGHT a fracassé le record de piste en triomphant en 2:00 minutes.

En effectuant sa sortie, ROGER était tellement désireux de l'emporter qu'il a pratiquement touché à MEADOW LENO. Il a également "crévé" un pneu du sulky de GOLDEN BLEND. D'ailleurs, CLAUDE PELLETIER était tellement en fureur qu'il a lancé son fouet dans le champ. Tant qu'à ROGER WHITE, il était d'excellente humeur à la fin de la soirée et avec raison.

Après tout Québec est sa ville natale. De son côté, son propriétaire ALLEN LEBLANC déclarait: "Je voulais inscrire FLYING RAID dans cette course mais les paroles de CLAUDE PELLETIER disant qu'il allait nous étonner m'ont effrayé. J'ai décidé d'inscrire mon TIMELY KNIGHT que j'ai toujours considéré meilleur que GOLDEN BLEND. Il me l'a encore prouvé d'ailleurs ce soir."

De son côté, le gérant de l'écurie DEL ROSA a déclaré: "Lorsque nous allons affronter TIMELY KNIGHT la prochaine fois, je vais demander à la direction de la piste de pouvoir placer un pneu de rechange à notre sulky!"

Il est certain que l'action ne manquera pas dans cette course. Car de son côté, ROGER WHITE voudra certainement prouver une fois pour toutes que son protégé est supérieur à celui de CLAUDE PELLETIER.

Priorité d'un coup pour George Archer

AKRON (Ohio) — George Archer a obtenu hier une première ronde de 69, soit un coup sous la normale, et a ainsi pris l'avance dans la classique de golf des États-Unis, dont l'enjeu est de \$100,000.

34. Archer a frappé un coup de moins qu'Arnold Palmer, qui a fait 35 et 35, et pris une priorité de deux coups sur Ken Venturi et R.H. Sikes.

En dépit de pluies récentes, le terrain était en condition presque parfaite.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

AIDE DOMESTIQUE DEMANDÉE
Fille sérieuse ou dame demandée, résidence et bureau de professionnel à St-Eustache. Chambre privée. Bon chez-soi, 4 enfants. Références. Tel. 473-5675 12-8-67

AUTO À VENDRE
Véritable prix d'abaîneur. Ford Fairlane 1963, 2 portes, en bonne condition, particulier. S'adresser 4584 Papineau, Tel. 527-9861. J.N.O.

A VENDRE
Meubles antiques, 3 sièges 17e siècle anglais, 1 trône venitien 16e siècle, 1 table style espagnol. Particulier. M. Lemieux LA 6-9251 et 731-7251.

CHAMBRES À LOUER
à 10 minutes, Expo 67, chambres accommodant 4 à 6 personnes. Stationnement. Écrire Mme J. Labonté, 799 rue Dollard, Longueuil P.Q. 14-8-67

COURS PRIVÉS
COURS DE MATHÉMATIQUES TEL. 844-3198 15-8-67

COURS D'ESPAGNOL
Pour débutants par groupe de 10 élèves. Les cours débuteront le 28 août. Tel. 937-6800 12-8-67

DEMANDE D'EMPLOI
Jeune dame désire enseigner dans école élémentaire ou une maternelle, 10 années d'expérience dans l'enseignement. Écrire Case 41 Le Devoir. 14-8-67

DÉMÉNAGEMENT
ROUSSELLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Emballage et entreposage. 725-2421. J.N.O.

DIVERS
TOP MART INC., 15 est, rue Ste-Catherine. Tel. 845-0401. Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Tuxedo \$30, complets en terylene \$25, complets hsu peigné \$10, \$20, \$30; imperméables \$8, \$10, \$15; vestons de sport \$10, \$15; coupe-vent et nylon \$3.50; pantalon \$3, \$6.50, etc. J.N.O.

EXPO 67 À LOUER
EXPO 67, 15 minutes par métro, 2 chambres accommodant 4 personnes. Écrire, Mme J. Grenier, 268 avenue Labonté, Longueuil, P.Q. J.N.O.

LOGEMENTS À LOUER
Haut Anjou, site très attractif, four de chemin, bas Duplex neuf 5 1/2 appartements, sous-sol fini, garage, terrasse, \$165.00, jour 721-9630, après 4 hrs 376-3447.

DUPLEX (bos) 5833 Claranald, 5 pièces (pour adultes) endroit agréable, sera totalement redécouvert. Libre 30 septembre. \$150. HU 9-6096 ou 5831-33. Claranald. 17-8-67

PENSION
Bon foyer pour couples ou personnes âgées. Très beau site, Pointe-aux-Trembles. Tel. 653-4973 14-8-67 8744.

PERSONNEL
JEUNES FILLES, célibataires, veuves, veufs, désirant rencontres sociales, courrier amical, se joindre à Du Bonheur Enr., Tel. RA. 9-0680. Pour inscriptions, envoyer \$2.00 à Case Postale 101, Station Rosemont, Montréal, P.Q. 12-5-67

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
Argent sur propriété, 1ère et 2e hypothèque 7% ou plus. 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE
St-Eustache, pour vente rapide, bungalow 4 chambres, hypothèque à 6 1/2%, comptant environ \$4,000, à 20 minutes du Boul. Métropolitain 473-3562.

TAILLEUR
Vous avez maigri ou engraisé? Faites ajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style. DROLET TAILLEUR - SPÉCIALITÉ - Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUIZOT Tel. 388-2532 J.N.O.

TERRAINS À VENDRE
TERRAINS DE CHOIX AU BORD DU:
Lac Notre-Dame
Grand lac naturel dans les Laurentides près de Montfort, 6 milles passés Morin Heights. S'adresser: M. Jeannotte 387-3757 14-8-67

FRELIGHSBURG
Site exceptionnel, verges 3100 en production, bien construit équipement et machinerie en parfaite condition, demande \$85,000 avec récolte estimée à 16,000 minots.

IMM. VALVEY, Courtier 676-7761
15 - 8 - 67

TRAVAIL DEMANDÉ
Dame cherche ouvrage à la journée, honnête, pas d'appel masculin. Tel. LA 1-4030. 12 - 8 - 67

Lisez et faites lire "Le Devoir"

Au golf junior, à Toronto

JOHN MURPHY, SÉLECTIONNÉ POUR LE CHAMPIONNAT NATIONAL

Les éliminatoires pour la formation des équipes de golf de 10 et de quatre membres qui représenteront le Québec dans un tournoi contre l'Ontario la semaine prochaine et lors des matches interprovinciaux junior de la semaine suivante, sont terminées au club de golf de Rosemere.

L'équipe de 10 joueurs — deux pour chacune des cinq catégories d'âge — affrontera une équipe ontarienne semblable sur le terrain du club Royal Québec. Les catégories sont celles des 14, 15, 16, 17 et 18 ans.

En remportant la semaine dernière le championnat junior de Toronto, Paul Marier, de Beauharnois, a été automatiquement choisi pour faire partie de l'équipe québécoise.

Miles Saunders, de Pembroke, en Ontario, qui joue pour le Québec, a également été automatiquement inscrit pour les matches interprovinciaux, pour les parties de la coupe Willingdon, qui servent de prélude au championnat junior du Canada qui sera disputé à Toronto.

Voici la liste des joueurs qui ont été choisis pour l'équipe de 10 et les points qu'ils ont accumulés durant les éliminatoires:

Dan Talbot 263 de Beloit et Bruce Heuchen 264 du Cedarhill d'Ottawa dans la catégorie des 14 ans; Paul Marier, de Beauharnois, et Rod McLean 240 de Chambly dans la catégorie des 15 ans;

16 ans — Max Oxford, Lennoxville, 314, et Guy Fabre, Montréal St-François, 319.

17 ans — Miles Saunders, Pembroke, Ont., et Bruce Wetherly, LaSalle, 312.

18 ans — Mike Kasakoff, Montréal Summerlea, 319, et Barry Laphen, Ottawa, Chaudière, 319.

COMBAT COOPER WALKER

LONDRES — Henry Cooper, champion boxeur poids lourd de l'empire britannique, défendra son titre contre Billy Walker, probablement à Londres, le 7 novembre, a-t-on annoncé hier.

Le bureau des contrôleurs britanniques a accueilli favorablement une demande en ce sens présentée par le gérant de Cooper, Jim Wickes.

LES CUBS ACHÈTENT JIMM ELLIS

CHICAGO — Les Cubs de Chicago ont acheté hier le lanceur gaucher Jim Ellis de leur club ferme de Tacoma, dans la ligue de la Côte du Pacifique.

Ellis, qui a participé à l'entraînement du printemps avec les Cubs, détient une fiche de 11 victoires et de 10 défaites avec Tacoma. Sa moyenne au bâton, après 27 joutes, est de .310. Ellis se rapporte aujourd'hui aux Cubs, qui devront se départir d'un autre joueur pour lui faire de la place au sein de l'équipe.



Aujourd'hui, Legue Nation, à Pittsburgh à New York (s) Philadelphia à Chicago (s) Los Angeles à Cincinnati (s) San Francisco à St-Louis (s) Houston à Atlanta (s) Ligue Américaine: Boston à Baltimore (s) Washington à Kansas City (s) Chicago à Milwaukee (s) Baltimore à Detroit (s) New York à Cleveland (s)

CLASSEMENT LIGUE AMÉRICAINE

Équipe	G	P	Moy	Diff.
Chicago	60	47	561	
Boston	59	50	545	1/2
Detroit	59	50	541	1/2
Minnesota	58	50	537	2 1/2
Californie	58	50	529	3 1/2
Washington	56	53	527	3 1/2
Cleveland	52	59	458	10
Baltimore	49	59	454	11
New York	47	61	435	12 1/2
Kansas City	49	64	434	13

LIGUE NATIONALE

Équipe	G	P	Moy	Diff.
St-Louis	68	43	613	
Chicago	67	43	535	8 1/2
San Francisco	59	52	532	9
Cincinnati	58	53	527	9 1/2
Atlanta	56	51	523	10
Philadelphia	55	51	519	10 1/2
Pittsburgh	53	56	488	14
Los Angeles	48	60	450	18
Houston	47	63	420	21 1/2
New York	42	65	393	24

Division Ouest

Équipe	G	P	pp	PC	PTS
Winnipeg	2	0	47	16	4
Saskatoon	1	0	24	16	2
Calgary	1	1	36	34	2
Edmonton	0	2	25	48	0
Vancouver	0	2	23	44	0

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

-- Établi en 1880 --

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue LaGauchetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Gérard Arbour, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
159 o., rue Craig 861-1491

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GÉRARD LABELLE
Comptable agréé
80 est, boul. Henri-Bourassa
384-9945

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.S.C. Com., C.A.
G. Poupart, B.A., L.S.C. Com., C.A.
7073 St-Denis Montréal 10
272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F. J. Bastien, C.A. R. Barrière, C.A.
G. Bordas, C.A. B. Pelletier, C.A.
Yvon Joyal, C.A.
620 ouest, boul. Dorchester
Montréal 866-5886

LORENZO BÉLANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
1980 ouest, rue Sherbrooke
Suite 300
937-4238

BESNER, TREMBLAY BOURDELAIS & CIE
Comptables agréés
426 ouest, Fleury
Montréal 12, Qué.
Téléphone 389-5995

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
360 St-Jacques Montréal 1
842-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
A.M. Compton, C.A. H.M. Carron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. M.A. Derogio, C.A.
W.A. Farlinger, C.A. D.J. Finley, C.A.
J.B. Gök, C.A. A.W. Gilmour, C.A.
G. Goggin, C.A. J.P. Grovelling, C.A.
G.P. Kemping, C.A. K.A. Mackenzie, C.A.
R. Normandeau, C.A. R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A. Gilles Fousse, C.A.

Associés-résidents
Montréal - Québec
Halifax - St-Jean (N.B.) - Ottawa - Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver

COURTOIS, FREDTTE, CHARETTE & CIE
Comptables agréés
F. Fredette, C.A. C. Charette, C.A.
R. Poupart, C.A. M. Lacombe, C.A.
H. Mesier, C.A. J.-Claude Royette, C.A.
Louis Bédard, C.A. Gilles Fousse, C.A.
Honoré Marier, C.A.
507 Place d'Armes
Tél. 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPERANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tel. 384-1890

DENIS, DESMARAIS, HOULE ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier Savellie, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
Danton Marois, C.A.

57, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ
Comptables agréés
J.-Arthur P. Deschamps, C.A.
René-F. Grothé, C.A.
1411 Crescent, Montréal 25
845-3248

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
J.-Omer Ducharme, C.A.
Jean-Paul Rouleau, C.A.
Georges Prenovost, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Louis-P. Brault, C.A.
Pierre Lajoie, C.A.

361 est, boul. Crémazie
Montréal 11 381-8011

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASS.
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Guy Guenette, C.A.
Pierre-Paul Guy, L.S.C., C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
Raymond A. Poirier, C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.

50 Place Crémazie Montréal 11 Suite 422 387-6432

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques R. Nadeau, C.A.
Reul Mainville, C.A.
Cécile Blondin, C.A.
Michel Guerin, C.A.
E.G.M. Mulligan, C.A.

1420 ouest, Sherbrooke, ch. 850 842-6812

NADON, NADON & ASSOCIÉS
Comptables agréés
J. Emilien Nadon, C.A.
André Nadon, C.A.
André Laroche, C.A.
Robert Dugas, C.A.
Robert Nadon, C.A.

110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LACOURSÉ ET LAMARRE
Comptables agréés
Louis Lacoursé, C.A.
Bertrand Lamarre, C.A.
Gilles Nadeau, C.A.

2235 est, rue Sherbrooke
Suite 300
Montréal 24, Qué.
523-3189

LAVALLEE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SÉNÉCAL
Comptables agréés
H. Lavoie, C.A. R. Lyonnais, C.A.
L. Gascon, C.A. J. Lussier, C.A.
P. Noiseux, C.A. R. Sénécal, C.A.
P. Bédard, L.L., C.A. D. Crook, C.A.
M. Dumas, C.A. A. Poupart, C.A.
M. Hardy, C.A. G. Lussier, C.A.

215 rue St-Jacques, Mtl.
Tél. 849-7791

LEBLANC & CIE
Comptables agréés
Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A.
436 est, rue Laurier
Montréal 276-2638

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables agréés
360 St-Jacques Suite 567
Tél. 849-8331

MAHEU, NOËL & CIE
Comptables agréés
J.E. Mahieu, C.A. A. Noël, C.A.
R. Mahou, C.A. B. Robert, C.A.
A.R. Faggolet, C.A. M. Hurlbut, C.A.
G. Amédéeau, C.A. G. Landry, C.A.
L. Jarry, C.A. R. Tremblay, C.A.
M. LeTallier, C.A. Y. Lapointe, C.A.
A. Morel, C.A. J. Gibe, C.A.
G. Normandeau, C.A. A. Gaudette, C.A.
G. Yergeau, C.A.

507 Place d'Armes
Montréal Tél. 842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE RENÉ DE COTRET & CIE
Comptables agréés
Y. Normandin, C.A. P.-E. Mallette, C.A.
G.R. Normandin, C.A. A. Roussel, C.A.
J.J. Lacourtille, C.A. G. Lefebvre, C.A.

Associés-résidents
1440 ouest, Ste-Catherine
Montréal - 866-2891
Ottawa - Québec - Drummondville
Nicolet - Trois-Rivières - St-Jérôme
Gatineau - Chicoutimi

McDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MERCIER, ROY, DORAY & CIE
Comptables agréés
Gaston N. Mercier, C.A.
Pierre Doray, C.A.

3500 Parc Lafontaine
Suite 404
Montréal 24 526-0828

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
Régis Gauthier, C.A.
Marcel Saint-Denis, C.A.
Jacques Lefevre, C.A.
Jacques Murie, C.A.
(Associé Joliette)

360 o., St-Jacques, loc. 1225
842-9131

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASS.
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Guy Guenette, C.A.
Pierre-Paul Guy, L.S.C., C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
Raymond A. Poirier, C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.

50 Place Crémazie Montréal 11 Suite 422 387-6432

PRICE WATERHOUSE & CO.
Comptables agréés
5 Place Ville Marie 866-9701
Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto, Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORSONNENS & CIE
Comptables agréés
René Proulx, B.A., C.A.
Guy D'Orsonnens, B.A., C.A.

360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
Vl. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
Comptables agréés
J. Raymond, C.A. G. Chabot, C.A.
G. Martin, C.A. J. Paré, C.A.
J. Brousseau, C.A. L.P. Rondeau, C.A.
J. Girard, C.A. J.P. Roy, C.A.
G. St-Pierre, C.A. C. St-Denis, C.A.

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Championnats canadiens de tennis

BÉDARD COURBE L'ÉCHIE DÉVANT LE DANOIS TORBEN ULRICH, "ROI" DES VIKINGS

par Jean Paul Cofsky

Robert Bédard, le plus prestigieux tennisman que le Canada ait jamais produit, a succombé hier dans les championnats canadiens dans un match de 3ème ronde, aux mains du Danois Torben Ulrich, le "roi" des Vikings, au compte de 2-6, 6-2, 6-4 et 6-1.

Bédard avait battu ce même Ulrich dans la classique de Wimbledon il y a exactement dix ans. Hier il a été défait par un adversaire qui l'a fait mourir à petit feu, à coup d'amorties, de coups en croisés, de longs échanges et de placements le long des lignes.

Cet excentrique Ulrich, une fois qu'on a oublié ses longs cheveux de "beatnik", une fois qu'on rappelle celle des Vikings, ou encore des Carlovingiens ou Mérovingiens, au choix, et sa barbe à la Richard-Coeur-de-Lion, demeure toutefois assez sympathique et ne cesse d'épater les spectateurs par la qualité de son jeu intelligent et méthodique. Des nerfs d'acier le servent également bien et il donne la nette impression de jouer au tennis pour le plaisir de donner un régal de tennis.

Il ne vaincra probablement pas — à moins d'un miracle — un Roy Emerson ou un Manuel Santana, mais comme il donne à lui seul tout un spectacle et de sa personne et de son talent, il vaut la peine qu'on se déplace pour aller le voir jouer.

Tôt hier matin, au club Monkland, les matches de simples ont repris, chez les hommes, et la première rencontre a vu la victoire surprise du jeune Mexicain de 19 ans, Luis Garcia, sur l'Américain Herb Fitzgibbon qui vient de représenter les États-Unis aux derniers Jeux Panaméricains de Winnipeg.

Garcia a pris la mesure de Fitzgibbon en quatre sets assez faciles de 6-3, 1-6, 6-4 et 6-4. Dans un autre match de deuxième ronde, Bill Lenoir, de Tucson, Arizona, l'a emporté facilement sur Maurice Zimmerman, de Toronto, en trois sets d'affilée de 6-3, 6-1 et 6-4.

Chez les dames, Rita Ben-

ley, d'Angleterre, n'a fait qu'une bouchée de l'Américain Gwenda Adams, en l'éliminant au compte de 6-0, 6-0, sans réplique.

Andrée Martin en vedette

La jeune Andrée Martin, du club Monkland a décroché une des plus brillantes victoires de la journée en battant Louise Brown, de Toronto, en deux sets consécutifs de 6-1 et 6-2.

Louise Brown était classée au septième rang chez les favorites du tournoi. La jeunesse, la vitalité et la force des coups d'Andrée Martin lui ont valu cette brillante victoire.

Faye Urban, de Windsor, Ont., a cependant probablement décroché une de ses plus importantes victoires de la saison alors qu'elle a battu, avec une rare facilité, Maria Guzman, de l'Equateur, au compte de 6-1 et 6-1.

Emerson et Santana s'amusement à pratiquer

L'Australien Roy Emerson et l'Espagnol ont enfin fait leur apparition sur les terrains du Monkland et ont tout simplement fusillé leurs adversaires.

Emerson a facilement éliminé Roger Alexandre, de St-Jean, 6-0, 6-2 et 6-2 tandis que Santana renvoyait Howie Simpson à Ottawa avec le souvenir d'une défaite de 6-2, 6-1 et 6-1.

Dans un match de double, Emerson et Santana n'ont fait qu'une bouchée — et insipide à cela — du duo Auger-Biondeau, au compte de 6-1 et 6-1.

Lester Sack décroît

Après avoir réussi à éliminer Jaideep Mukerjee, le quatrième favori du tournoi, Lester Sack, de Clarksville, Miss., a réellement déçu les amateurs de tennis en baissant pavillon 6-1, 6-2 et 6-0 devant John Sharpe, de Toronto, autrefois d'Australie.

Le Brésilien Ronnie Barnes a éprouvé quelques difficultés devant le jeune Mexicain Jaime Subirats, mais ne lui a toutefois concédé aucun set en enlevant les honneurs de son match au compte de 6-3, 6-3 et 6-4.

L'Espagnol Manuel Santana, faisant preuve d'une technique impeccable et d'une variété de coups déroutante, a éliminé le Montréalais Keith Carpenter en trois courts sets de 6-1, 6-2 et 6-2.

Le principal match de la journée fut sans contredit celui qui mettait aux prises Mike Belkin, de Montréal, et Bill Hoogs, de Californie.

Belkin a fourni une brillante exhibition de sa tenacité et de son savoir-faire pour l'emporter en quatre sets brillants de 6-3, 3-6, 6-2 et 6-2.

Belkin a fait preuve d'un meilleur service que de coupe et de la grande variété de ses coups est parvenue à annihiler la résistance coriace de Hoogs qui, en plus d'un moment a fait preuve d'une réelle virtuosité.

Une foule nombreuse, à compter de cinq heures p.m., a assisté aux matches à la tombée du jour.

Simple - Hommes - 3ème tour
Luis Garcia (Mex.) bat H. Fitzgibbon (E.U.) 6-3, 1-6, 6-4, 6-4. Bill Lenoir (E.U.) 6-3, 6-1, 6-4. Roy Emerson (Australie) bat Roger Alexandre (St-Jean) 6-0, 6-2, 6-2. Manuel Santana (E.U.) bat Howie Simpson (Ottawa) 6-2, 6-1. John Sharpe (Toronto) bat Lester Sack (E.U.) 6-1, 6-2, et 6-0. Torben Ulrich (Danemark) bat Robert Bédard (Montréal) 2-6, 6-2, 6-1.

Double masculin - 3ème tour
Lester Sack et Lester Sack (Montréal) bat Pete Burwash et Lester Sack (Clarksville) 7-5, 6-3. Jake Mukerjee (Inde) et Torben Ulrich (Danemark) gagnent par forfait contre Stuart Farrington et Richard Ferguson (Montréal). Bédard et Don Fontana (Toronto) remportent sur Richard Goulet et Michel DuFour (Montréal) 6-2, 6-2. John Sharpe et Harry Fauquier (Toronto) battent Al Barshaw et Brian Patterson (Toronto) 6-1 et 6-2. Ronnie Barnes (Brésil) et William Hoogs (de la Californie) passent outre le tandem Goulet et Greg Harris (Calgary) 6-2 et 6-3. Les Montréalais François Godbout et le New Yorkais Herb Fitzgibbon battent Richard Howie et Jean Lamoureux (Montréal) 6-2 et 6-4.



Torben Ulrich

1er GAIN DU CANADA

Les Al's sont favoris, ce soir à Toronto

Toronto — Les Argonautes de Toronto ouvriront ce soir leur saison locale de football alors qu'ils recevront, à compter de 8 heures, les Alouettes de Montréal du pilote Kay Dalton. Le pilote des Alouettes a annoncé que le quart-arrière débutant dans ce premier match officiel de l'équipe serait le jeune Carroll Williams, qui n'a aucune expérience professionnelle du football canadien mais qui a néanmoins fourni une excellente performance contre ces mêmes Argonautes, dernièrement à Montréal. Plusieurs joueurs manquant cette première partie des Argonautes, à cause des blessures, notamment Mario Mariani, Jim Rountrie, Henry Schichtle, Jim Kopplin de même que Bull Brannon. C'est là la principale raison pour laquelle les Alouettes sont légèrement favoris pour enlever leur première victoire, en ce début de saison.

Leur temps de 7:11, 78 leur donne droit de prendre part à la grande finale présentée dimanche. L'équipe canadienne avait terminé au deuxième rang derrière celle des États-Unis, la semaine dernière, aux Jeux panaméricains de Winnipeg.

La victoire d'hier est d'autant plus réconfortante pour le Canada pour sa victoire sur la Suisse, considérée la meilleure équipe au monde.

Consultations sur les loisirs à l'automne

QUEBEC — Donnant suite à son désir de planifier et d'agir en matière de loisir, le gouvernement a décidé de convoquer, à l'automne, les représentants des organismes de loisirs à caractère québécois. Les séances de consultation auprès de ces organismes auront lieu les 29 et 30 septembre et 1er octobre, à l'Institut coopératif Desjardins, à Lévis.

JOCELYNE BOURASSA TRIOMPHE EN ÉCOSSE

DUNBAR ÉCOSSE — La jeune Jocelyne Bourassa, 20 ans, de Shawinigan, a remporté hier le trône, "medal play" de golf féminin d'Écosse, en inscrivant un total de 232 coups au terme des 54 trous de la compétition. Mlle Bourassa, qui avait joué une troisième ronde de 78, a remporté la victoire en comptant une priorité de trois coups sur la championne senior de Welsh, Ann Hughes. Jocelyne avait commencé la ronde finale hier sur le parcours de 5,852 verges à normale 74, avec une avance de trois coups sur Mlle Hughes, et une priorité de quatre coups sur Ina Walker, l'Écossaise qui avait été finaliste, l'an dernier.

Tournoi de judo

LE TITRE ÉCHAPPE ENCORE AU JAPON

SALT LAKE CITY — Malgré l'absence du Hollandais Geesink, tenant du titre, les japonais n'ont pu reprendre le titre mondial des poids lourds au cours de la première journée des championnats du monde qui ont débuté à Salt Lake City. En effet, c'est un autre Hollandais Wilhelm Ruska qui s'est adjugé la médaille d'or en triomphant par "ippon" du Japonais Nobuyuki Naejima, en finale. Le second titre attribué n'a pas, par contre, échappé aux représentants nippons — qui avaient qualifiés deux hommes pour la finale — Nobuyuki Sato triomphant de Osamu Sato — aucun lien de parenté entre les deux hommes — par décision à l'unanimité.

En catégorie lourds (plus de 93 kg) le Hollandais Wilhelm Ruska s'était successivement débarrassé du Britannique Paul Eagles en huitième de finale, de l'Allemand de l'Est Klaus Ghan en quart, et du Japonais Matsunaga en demi-finales avant de triompher par un sensationnel "ippon" d'un autre Japonais Nobuyuki Naejima après 13 minutes de combat en finale. Auparavant, il avait défait le Soviétique Kiknadze en repêchages. Après ce combat Ruska demeure vainqueur tandis que Jaedjima enregistre sa première défaite. En catégorie lourds-légers (de 80 à 93 kg) Les Hollandais bien représentés par Smijders et Eugster n'ont cependant pu barrer la route aux Japonais qui qualifient leurs deux représentants Osamu et Nobuyuki Sato. Ce dernier s'imposant à l'unanimité devant son compatriote pour l'attribution du titre. L'Allemand Hermann grâce aux repêchages parvenant à prendre la troisième place qui le partageait avec le Hollandais Eugster.

LE CANADA, UN TROISIÈME RANG

VICTORIA — Voici le classement après la deuxième journée de compétitions dans les matches de golf du Commonwealth:

	G	P	N	Pts.
Grande-Bretagne	1	0	1	3
Afrique	1	1	0	2
Canada	1	0	0	2
Nouvelle-Zélande	0	0	1	1
Australie	0	2	0	0

Aujourd'hui, le Canada affrontera l'Australie et l'Afrique du Sud sera opposée à la Nouvelle-Zélande. La Grande-Bretagne bénéficie d'une passe.

McBYRD, FAVORI DANS LA SÉRIE CAN-AM À B.B.

Un poulain de trois ans, qui a déjà accumulé près de \$30,000 en gains cette année, a été établi favori pour remporter la première tranche de la série Cjn-Am d'une bourse de \$5,000, ce soir à Blue Bonnets. Il s'agit de McByrd, gagnant de dix courses en 18 départs cette année et détenteur d'une marque de 2:01.4.

Avec Benoit Côté dans le sulky, McByrd est considéré à 5-2 selon les sélections matinales. Il affrontera cinq autres jeunes ambleurs, alors que la série Can-Am se transportera à Blue Bonnets, après avoir visité plusieurs autres importantes pistes américaines et canadiennes, depuis les derniers mois.

BASEBALL

Pittsburgh 000 100 002-3 12 0
New York 000 000 000-3 4 4
St. Louis 000 000 000-3 4 4
St. Paul 000 000 000-3 4 4
Cincinnati 000 000 000-3 4 4

Los Angeles 000 000 111-4 12 2
Cincinnati 001 000 105-5 10 0
Ottawa 000 000 000-3 4 4
St. Louis 000 000 000-3 4 4
St. Paul 000 000 000-3 4 4

Houston 000 100 010-2 10 1
Atlanta 001 001 030-10 10 0
Wilson 000 000 000-3 4 4
Bridgman 000 000 000-3 4 4
Jarvis 134 P. - Wilson, S-B
Circuit - Houston, Wynn 28 Atlanta, Jones 13, Carty 12.

les MOTS-CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

- Province agricole de l'ouest
- Conduite à sa dernière demeure
- Refusent de dire oui - Piège à poisson
- Au monde - Arbre
- Erreurs d'impression - Égarés par une vive émotion
- Enduits d'huile - Mesure commune en Chine
- Génées
- Petites choses - Pour se défendre - Personnel
- Partie d'une heure
- La femme - Allongé
- Au-dessus du sol - Familier
- Suffisamment - Ensuite - A l'audace de

Solution d'hier

Horizontalement

- PETITCLAIR - A
- EVANOUI - NORD
- LENTILLES - A
- ONCE - IA - URNE
- UTERINS - CP
- SURI - A - INOUI
- EA - E - I - DAMNE
- LOUTRE - IBIS
- AIGRIE - ETRÉ
- ETIER - DURERA
- EV - ES - EE - EN
- ÉCRITS - USE
- ÉCRITS - USE

Verticalement

- Ville de l'Abitibi
- Il conduit un paisible animal - Note - Fatigué
- Abbréviation - Qui s'opposent
- Possède un parc national où les lions sont en liberté - Période - Époque
- Façon de faire - Partie du corps - Enriz
- En trop - Multiple de deux - Boisson
- Démonstratif - Serpent dangereux - Au monde

ROGER BAMBUCK

remarquée de la part du public montréalais, en fin de soirée. Déterminé, il semble bien que le jeune étudiant de la Guelph n'a pas peur des rapides "Yankees" qu'il retrouvera d'ailleurs bientôt à Mexico. Il sera intéressant, au cours des prochaines heures, de suivre ce Roger Bambuck afin de savoir s'il réussira à améliorer son record personnel du 200 mètres qui est de 29.4. A ce sujet, sachez-vous que l'Américain Turner est l'actuel co-recordman du monde dans les 100 mètres avec un temps de 19 secondes. Certains avaient prévu un écrasement de l'équipe Europe. Mais, à l'issue de la première journée, la différence de points n'était tout de même pas énorme puisqu'il y avait supériorité de 10 points pour Amériques chez les hommes et infériorité de cinq points pour Amériques chez les dames. Le Français Wadoux, que nous avons eu l'occasion d'approcher, était assez asserbe, à l'issue de sa défaite dans les 100 mètres. Il semblait tenir responsable le Hongrois Messer qui était, semble-t-il, sensé l'aider à battre le coureur américain Van Rueden. Wadoux n'a pu aller mieux, on le sait, que 1:42.3 alors que son record personnel est de 1:38.4. Il est remarquable de constater à quel point l'orthographe de plusieurs noms de la délégation d'Europe est estropiée au tableau d'affichage géant de l'Autostade. Sans doute l'explication est-elle que les athlètes américains sont ici beaucoup plus connus. Au niveau de l'organisation de cette rencontre, le public y aurait grandement gagné à pouvoir suivre les temps réalisés par les athlètes sur un chronomètre géant lequel aurait pu être installé au centre du stade. Un maître de cérémonies, **TWINS SÉNATEURS 50** MINNEAPOLIS-ST-PAUL — Bob Allison a congé deux circuits et un double, hier après-midi en conduisant les Twins du Minnesota à un gain de 5 à 0 sur les Sénateurs de Washington, dans une partie de la ligue Américaine de baseball.

"CETTE PISTE ME PLAÎT" - Bambuck

Un client chez DE SERRES... est un pêcheur prospère

1406 rue St-Denis - 6955 rue St-Hubert
Centre d'Achats Rockland & Wilderton
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9.30 P.M.
Facilité de stationnement
Services de commandes téléphoniques 288-0251

INUTILE DE CHERCHER UN SCOTCH-WHISKY PLUS SAVOUREUX...

J&B SCOTCH-WHISKY
12oz - 25oz - 40oz
Mélangé et embouteillé en Écosse
JUSTERINI & BROOKS
Synonyme de Qualité

De Gaulle et le Québec: 18 p.c. seulement des Français sont d'accord

PARIS — Dix-huit pour cent seulement des Français approuvent les prises de position du général de Gaulle à propos du Québec. Telle est l'indication fournie mercredi soir par l'I.F.O.P. (Institut français d'opinion publique) à la suite d'une enquête effectuée du 4 au 8 août sur tout le territoire français, dont les résultats sont publiés à la veille de l'allocation télévisée du général de Gaulle.

Quarante cinq pour cent des Français désapprouvent le chef de l'Etat dans l'affaire du Canada, tandis que 37 p.c. ne se prononcent pas.

Le sondage a constaté dans l'électorat gaulliste l'existence d'opinions très partagées: si 30 p.c. des personnes qui votent habituellement "gaulliste" approuvent le général, 32 p.c. le désapprouvent, tandis que 38 p.c. refusent de se prononcer.

En ce qui concerne "l'indice de popularité" du général de Gaulle, l'enquête fait apparaître une "dégradation sen-

sible". Les pourcentages ne seront publiés que ce soir mais, selon les déclarations faites mercredi soir à un poste de radio périphérique par le directeur de l'I.F.O.P., le pourcentage des personnes "satisfaites" de la politique générale du président de la République est en baisse.

Les états généraux ont besoin de \$300,000

Les prévisions budgétaires des états généraux du Canada français sont de \$300.000 au 30 novembre 1967 et il est impensable que leur succès soit compromis à cause d'un manque d'argent, a déclaré M. Albert Boulet, financier de Québec et président de la commission d'administration des états généraux.

Selon M. Boulet, "l'oeuvre essentielle et si urgente des

états généraux doit recevoir tout le concours nécessaire de la population". Il a ajouté que le donateur était un artisan et non un simple témoin du renouveau national que marquent les états généraux.

M. Boulet a fait savoir que les revenus de cet organisme, au 1er août 1967, s'élevaient à \$147.611. Les délégués aux états généraux ont eux-mêmes souscrit \$22.937; les hommes

d'affaires, \$17.974; des citoyens particuliers, \$12.704; la Fraternité française, \$15.000; et les S.S.J.B. \$6.066.

Pour sa part, le gouvernement du Québec a souscrit \$60.000, (ce qui s'ajoute aux \$30.000 versés directement à des délégations, pour les assises de novembre 1966). Le reste des revenus provient de clercs et institutions, \$3.238; d'associations diverses,

\$3.070; de commissions scolaires, \$1.102; de compatriotes de l'Ouest canadien (\$800), de l'Ontario (\$685) et de l'Acadie (\$650).

D'autre part les dépenses des états généraux, au 30 avril 1967 (fin de l'année financière) s'élevaient à \$128.497,58.

Ces dépenses se sont ainsi partagées: élections du 13 septembre dans 108 comtés,

\$36.000; 12 tournées régionales, \$4.500; assises préliminaires, \$20.500; élections du 16 avril dans 108 comtés, \$64.000; frais de la souscription, \$3.497.

Enfin, M. Boulet a souligné que les prévisions budgétaires des états généraux, au 30 novembre 1967, se chiffrent par \$300.000. Les 39 congrès régionaux et les assises générales de novembre 1967 de-

manderont à eux seuls \$142.746; les frais de secrétariat, \$19.370; les traitements \$28.900; les dépenses d'organisation \$12.650.

Tout citoyen a dit M. Boulet peut participer à la campagne de souscription, en envoyant son don, minime ou substantiel, selon ses moyens, à l'adresse suivante: Les états généraux, case postale 148, succursale N, Montréal 18.

Des étudiants ont entrepris de faire revivre Charlevoix

QUEBEC — Là où la terre est rocailleuse et le site montagneux, une erreur idéologique a fait du comté de Charlevoix, un comté agricole. Pourtant, le coin possède des richesses inappréciables et surtout inappréciées. Afin de remédier à cette situation avant que leur ville sombre dans le "bidonvillisme" qui menace plusieurs localités québécoises, la municipalité de Baie-Saint-Paul a institué une enquête. En utilisant les spécialistes du Bureau d'études municipales et régionales, elle a voulu connaître les possibilités d'avenir qui s'offraient à elle.

Les conclusions de ce petit "BAEQ" indiquent principalement qu'il faut utiliser le potentiel touristique de Baie-Saint-Paul. Pour faire ressortir les vertus presque héleniques de son site montagneux, sur la rive nord du Saint-Laurent, face à l'île-aux-Coudres, la commission d'urbanisme de l'endroit a fait appel aux Travaillistes étudiants du Québec. Ils sont la neuvième génération en architecture de l'université de Montréal.

Depuis la fin du mois de mai, ils ont fourni gratuitement de la consultation professionnelle en vue de l'embellissement de certaines maisons québécoises typiques que la population avait tendance à négliger. Ils ont en plus conçu un projet d'aménagement pour un parc régional de camping. Ce projet d'inspiration un peu plus révolutionnaire que la majorité de ses semblables, est capable de fournir de l'emploi à une cinquantaine d'habitants de l'endroit. Il ne manque plus que le feu vert et les crédits nécessaires de la part de certains organismes comme A.R.D.A. Les étudiants ont aussi fait l'inventaire des richesses artistiques des environs. Au dire des étudiants, les artistes locaux sont légion et les oeuvres foisonnent, à partir de la tapisserie involontairement géniale d'une humble mère de famille, jusqu'aux peintures bien cotées de Clarence Gagnon.

Mais le clou du travail des étudiants consiste en la préparation d'un festival folklorique à caractère touristique. Il s'agit pour eux de fournir une aide technique et surtout de coordonner le travail de préparation des gens de l'endroit. Le matériel disponible qui s'offre aux vertus créatrices des étudiants est à la fois le plus simple et le plus riche qui soit: le site, la population et les artistes locaux. Si l'on y ajoute quelques chansonniers bien connus et des troupes folkloriques de chez nous, il y a de quoi réaliser "un véritable happening québécois" selon l'expression d'un étudiant.

Alvule de veau

NEW YORK — On rapporte a New York Medical College une intervention chirurgicale qui semble couronnée de succès, au cours de laquelle une valvule coronaire tirée d'un veau a été greffée sur un être humain. L'opération, révélée, eut lieu le 7 juillet à l'hôpital Flower-Fifth Avenue, de New York. Le patient, qui souffrait d'une déficience de la valvule de l'aorte, est actuellement en convalescence.

Les deux médecins qui participèrent à l'opération, les docteurs Sheldon Burman et Ciro Armelini, tous deux du New York Medical College, ont déclaré que l'avantage des valvules de veau sur les organes artificiels vient du fait qu'elles sont, en composition et en structure, presque identiques à celles de l'homme.



Le Train de la Confédération n'a rien d'un train ordinaire. Il diffère également des expositions habituelles. En le visitant, vous aurez vraiment l'impression de vivre chaque chapitre de l'histoire du Canada!



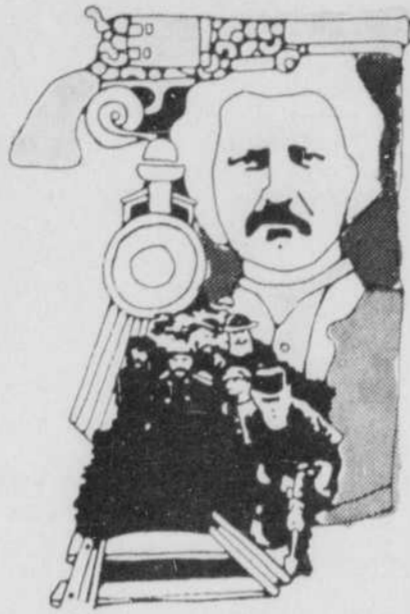
1. Dans le premier wagon, vous assisterez à la naissance de notre continent; vous traverserez une forêt vierge et entendrez les bruits que les archéologues ont captés par-delà les millénaires. Vous n'aurez qu'à pousser un bouton pour vous trouver en pleine période glaciaire!



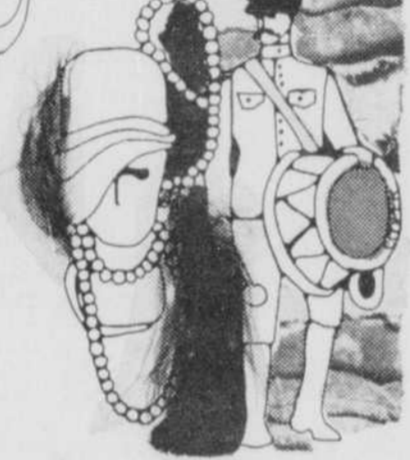
2. Vous aurez l'impression de revivre les exploits des explorateurs du Canada. Vous partagerez l'angoisse et les rêves des premiers colons pendant leur traversée dans la cale d'un navire primitif. Vous comprendrez l'audace de ces pionniers lorsque vous connaîtrez les sacrifices qu'ils se sont imposés.



3. Vous découvrirez la vie rude et pénible que la Nouvelle-France réservait aux premiers colons. Leurs difficultés furent innombrables. Aux vicissitudes de l'époque du peuplement succède la stabilité symbolisée par l'atmosphère de recueillement qui règne dans la Salle de la Confédération.



4. De 1867 à 1898, des conflits idéologiques éclatent, mais le choc des idées stimule le progrès de la jeune fédération baignée par trois océans depuis l'entrée de la Colombie-Britannique dans le giron confédératif et le prolongement du chemin de fer jusqu'au Pacifique. On assiste à la rébellion de Louis Riel, à la ruée vers l'or du Klondike, aux sept élections mouvementées de la fin du siècle et à l'acheminement du Canada vers de grandes destinées.



5. Le 19e siècle se termine par la guerre du Transvaal, le premier conflit extérieur auquel le Canada participe. Un courant d'immigration en provenance d'Europe orientale marque le début du 20e siècle. De 1914 à 1918, les Canadiens se couvrent de gloire sur les champs de batailles d'Europe. Une mise en scène réaliste ressuscite l'horreur des tranchées. A l'armistice succèdent dix ans d'euphorie que viennent successivement assombrir le krach de 1929, la crise économique des années 30 et le deuxième conflit mondial de 1939.



6. Pendant que ses héros combattent sur tous les fronts, le Canada forge les armes de la victoire. La paix rétablie, il se tourne de nouveau vers les sciences, la médecine, l'industrie, les arts et les affaires internationales. Nos réalisations dans ces disciplines présagent un avenir brillant. Notre pays est en plein essor vers la réalisation de la prédiction de Laurier: "Le 20e siècle sera le siècle du Canada".



Le Train de la Confédération est en route! Il arrivera à Dorval dans deux semaines, le 26 août

(suivre indications vers l'avenue Cardinal à l'entrée de l'aéroport)

Il s'arrêtera également aux endroits suivants:

Montréal-Ouest (voie 1) le 31 août et le 1er septembre.

Westmount (voie 3) les 2 et 3 septembre.

Côte-Vertu (voie de service) du 4 au 6 septembre.

Gare Jean-Talon (voie des messageries) les 7 et 8 septembre.

Triage railroute Papineau (voie 10) du 9 au 11 septembre.

Montréal-Est (embranchement de la rue Marien) du 12 au 14 septembre.

Ne manquez pas ce rendez-vous avec l'histoire,

du 26 au 30 août. (suivre indications vers l'avenue Cardinal à l'entrée de l'aéroport)

